



unicef | pour chaque enfant



**EVALUATION FINALE DU PROJET « LES JEUNES FILLES  
NIGERIENNES AVEC LES LEADERS S'ENGAGENT POUR UNE  
PARTICIPATION PACIFIQUE ET INCLUSIVE »**

**Décembre 2018 – Décembre 2020**

---

**RAPPORT FINAL**

---

*Raymond ONANA, Consultant international, Chef de mission*

*Décembre 2022*

## FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Les jeunes filles Nigériennes avec les leaders s'engagent pour une participation pacifique et inclusive</b>
<b>Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s)</b>	UNFPA (lead) – UNICEF
<b>Domaine de priorité du Fonds</b>	Prévention / Gestion des conflits
<b>Finalité</b>	Contribuer à la réduction des violences et promouvoir des modes pacifiques de gestion des conflits dans les Communes ciblées
<b>Objectif global</b>	Renforcement de l'inclusion des jeunes, en particulier des jeunes filles, aux instances décisionnelles
<b>Stratégie d'intervention</b>	Renforcement et capitalisation du potentiel pacifique et de la résilience des jeunes filles pour prévenir et gérer de manière pacifique et inclusive les conflits et ce, en réalisant notamment un travail de déconstruction des masculinités violentes.
<b>Résultats escomptés et Produits du projet</b>	<p><b>Résultat 1 :</b> D'ici la fin du projet 1500 jeunes filles et garçons de 15-24 ans participent activement dans les débats et processus de résolution des conflits en vue de la consolidation de la paix</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>♦ <b>Produit 1.1 :</b> <i>Les compétences de 500 filles sont renforcées en leadership afin qu'elles fassent entendre leur voix de manière constructive dans les sphères décisionnelles.</i></li> <li>♦ <b>Produit 1.2 :</b> <i>Les capacités des jeunes garçons, issus des fadas, regroupements, associations islamiques, organisations de jeunesse, sont renforcées pour une masculinité non violente et promotrice de paix équitable</i></li> <li>♦ <b>Produit 1.3 :</b> <i>Les capacités de 100 jeunes filles et garçons (parmi les 1500) sont renforcés pour une participation active et équitable aux 50 réseaux de médiation et dans la résolution des conflits de leur communauté</i></li> </ul> <p><b>Résultat 2 :</b> Les autorités des cinq communes, y compris les leaders religieux et les chefs traditionnels, reconnaissent l'apport et la contribution des jeunes filles à la prévention et la gestion des conflits et les impliquent dans les sphères décisionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>♦ <b>Produit 2.1 :</b> <i>Les capacités des autorités locales y compris les chefs traditionnels, les leaders religieux, sont renforcés pour accroître la participation des filles et garçons dans les processus de consolidation à la paix</i></li> <li>♦ <b>Produit 2.2 :</b> <i>Des mécanismes inclusifs de participation des jeunes sont mis en place et formalisés dans les 5 communes</i></li> <li>♦ <b>Produit 2.3 :</b> <i>Le modèle de leadership féminin communautaire expérimenté dans les 5 communes nourrit une réflexion au niveau national sur l'importance de renforcer la participation des jeunes filles aux sphères décisionnelles</i></li> </ul>
<b>Théorie de changement</b>	<p><b>Si</b> le leadership des jeunes filles est renforcé pour contribuer de manière constructive aux processus de consolidation de la paix,</p> <p><b>Si</b> les préjugés–culturels, sociaux, religieux- envers les filles et femmes sont déconstruits, et que les attitudes et comportements des acteurs de la communauté, particulièrement les jeunes garçons, sont favorables à leur inclusion et à l'élimination des violences et discriminations,</p> <p><b>Si</b> les autorités connaissent et intègrent les besoins spécifiques des jeunes, particulièrement des filles, dans leurs décisions, et mettent en place des mécanismes de prévention et gestion de conflits inclusifs,</p> <p><b>Alors</b> les communautés seront plus stables et résilientes, les jeunes seront moins vulnérables à l'expression violente de leurs préoccupations et s'exprimeront de manière pacifique, Parce que les jeunes filles et garçons exploiteront leur potentiel pour devenir des agents catalyseurs de la paix et feront usage de moyens pacifiques pour prévenir et régler les conflits.</p>

<b>Marqueur Genre</b>	3	
<b>Budget approuvé du projet</b>	UNFPA : 770 000 USD UNICEF : 730 000 USD Budget global : 1 500 000 USD	
<b>Durée du projet</b>	<b>Durée initiale : 18 mois</b> <b>Date de démarrage prévue :</b> 1 <sup>er</sup> Décembre 2018	<b>Date d'achèvement</b> 31 Décembre 2020 <b>Durée totale du projet : 24 mois</b>
<b>Zone d'intervention</b>	Trois (03) Régions : Tahoua, Tillabéry et Zinder  Cinq (05) Communes : Tchintabaraden, Tillia, Tassara (région de Tahoua), Abala (région de Tillabéry) et 2 <sup>ème</sup> arrondissement de Zinder	
<b>Partenaire(s) d'exécution :</b>	<b>Gouvernement :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Ministère de la Jeunesse et des Sports</li> <li>◆ Ministère de l'Intérieur et des Affaires Religieuses</li> <li>◆ Ministère de la Promotion de la Femme et Protection de l'Enfant</li> </ul> <b>Institutions Étatiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Haute Autorité de la Consolidation de la Paix</li> <li>◆ Conseil Islamique du Niger</li> <li>◆ Conseils Communaux</li> </ul> <b>Société Civile :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ ONG Garkua</li> <li>◆ ONG DIKO</li> <li>◆ ONG COMDEV</li> <li>◆ ONG Femmes, Actions et Développement – FAD</li> <li>◆ Conseil National de la Jeunesse (CNJ)</li> <li>◆ Association des Chefs Traditionnels du Niger (ACTN)</li> <li>◆</li> </ul>	
<b>Risques identifiés</b>	<p><b>Le manque de synergie</b> entre les associations de jeunes (niveau national), pour la mise en réseau avec le niveau local et porter une voix uniforme des jeunes (plaidoyer)</p> <p><b>Des associations membres du Conseil Islamique</b> refusent le partenariat pour promouvoir la participation des filles dans les instances décisionnelles</p> <p><b>Faible capacité d'absorption</b> des fonds alloués aux réseaux locaux pour la mise en œuvre des activités de consolidation de la paix</p> <p><b>La dégradation de la situation sécuritaire</b> due à la survenance des attentats qui pourraient compromettre la mise en œuvre et le suivi des interventions (indisponibilité des bénéficiaires, limitation des mouvements du staff dans les zones d'intervention, etc.)</p>	

## SOMMAIRE

<b>SIGLES ET ABBREVIATIONS .....</b>	<b>vi</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>viii</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>ix</b>
<b>RESUME EXECUTIF .....</b>	<b>x</b>
<b>I- INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>II- CONTEXTE DE L’EVALUATION DU PROJET JEUNES FILLES ET PAIX AU NIGER.....</b>	<b>1</b>
2.1. Contexte socioéconomique .....	1
2.2. Contexte de l’égalité de genre .....	2
2.3. Contexte sécuritaire.....	3
2.4. Contexte et justification du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger.....	4
<b>III- GENERALITES SUR LE « PROJET JEUNES FILLES ET PAIX ».....</b>	<b>5</b>
3.1. Titre du Projet.....	5
3.2. Objectifs du « Projet Jeunes Filles et Paix ».....	5
3.3. Budget du projet.....	5
3.4. Théorie de changement du Projet .....	5
3.5. Résultats escomptés .....	5
3.6. Produits escomptés du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger au Niger.....	6
3.7. Parties prenantes de la mise en œuvre du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger .....	6
<b>IV- RAPPEL DES ELEMENTS DE CADRAGE DE L’EVALUATION .....</b>	<b>7</b>
4.1. Contexte et justification de l’évaluation.....	7
4.2. But et Utilisation de l’évaluation.....	7
4.3. Objectifs de l’évaluation.....	8
4.4. Portée de l’évaluation et champ d’investigation.....	8
4.5. Livrables à produire .....	9
4.6. Gouvernance et supervision de l’évaluation .....	9
4.7. Gestion de l’évaluation .....	9
<b>V- CRITERES D’EVALUATION ET QUESTIONS Y RELATIVES .....</b>	<b>10</b>
5.1. Critères d’évaluation.....	10
5.2. Questions d’évaluation .....	10

<b>VI- APPRECIATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET .....</b>	<b>12</b>
<b>VII- OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES .....</b>	<b>14</b>
<b>VIII- METHODOLOGIE.....</b>	<b>14</b>
8.1. Approche méthodologique.....	14
8.2. Traitement et analyse des données.....	17
8.3. Considérations éthiques .....	17
8.4. Méthodes d'analyse de la prise en compte du genre .....	18
8.5. Cadre d'échantillonnage.....	19
8.6. Limites et contraintes de l'évaluation.....	20
<b>IX- CONSTATS ET CONCLUSIONS PRELIMINAIRES DE L'EVALUATION .....</b>	<b>22</b>
9.1. Pertinence du Projet : Moyennement Pertinent 4/6 .....	22
9.2. Cohérence du Projet : Moyennement Cohérent 4/6 .....	38
9.3. Efficacité du Projet : Modérément Satisfaisant 4/6 .....	42
9.4. Efficience du Projet : Modérément Insatisfaisante 3/6.....	54
9.5. Impact du Projet : Satisfaisant 5/6.....	60
9.6. Durabilité du Projet : Moyennement Probable 4/6 .....	66
<b>X- BONNES PRATIQUES .....</b>	<b>72</b>
<b>XI- LEÇONS APPRISES .....</b>	<b>73</b>
<b>XII- CONCLUSIONS FINALES.....</b>	<b>74</b>
<b>XIII- RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>77</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>79</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>i</b>
Annexe 1 : Termes de référence .....	ii
Annexe 2 : Matrice d'évaluation et questions clés .....	vi
Annexe 3 : Guides d'entretien semi-structurés.....	xiv
Annexe 4 : Modèle de fiche de visite des sites de réalisation.....	xx
Annexe 5 : Questionnaire de l'enquête de perception sur les effets du projet dans les communautés bénéficiaires .....	xxii
Annexe 6 : Résultats de l'enquête de perception .....	xxvi

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>ACTN</b>	Association des Chefs Traditionnels du Niger
<b>AGR</b>	Activité Génératrice de Revenus
<b>CIPD</b>	Conférence Internationale sur la Population et le Développement
<b>COVID-19</b>	Maladie à coronavirus 2019
<b>CEDEAO</b>	Commission Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CPD</b>	Document de Programme de Pays
<b>CTC</b>	Comité Technique Conjoint
<b>FAD</b>	Femmes, Action et Développement
<b>FDS</b>	Forces de Défense et de Sécurité
<b>GNUE / UNEG</b>	Groupe des Nations-Unies pour l'Evaluation
<b>HACP</b>	Haute Autorité à la Consolidation de la Paix
<b>IDH</b>	Indice de Développement Humain
<b>OCDE</b>	Organisation de Coopération et le Développement Economiques
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>OIM</b>	Organisation Internationale des Migrations
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PBF</b>	Peacebuilding Fund / Fonds de Consolidation de la Paix
<b>PBSO</b>	Peacebuilding Support Office / Bureau d'appui des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix
<b>PDC</b>	Plan de Développement Communal
<b>PDES</b>	Plan de Développement Economique et Social
<b>PNG</b>	Politique Nationale de Genre
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PRODOC</b>	Document de projet
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>SCDDI</b>	Stratégie de Développement Durable et Croissance Inclusive
<b>SFCG</b>	Search For Common Ground
<b>SNU</b>	Système des Nations Unies
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>UNDAF</b>	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations Unies pour la Population

<b>UNHCR</b>	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>USD</b>	Dollar des Etats Unis
<b>VBG</b>	Violences Basées sur le Genre
<b>VNU</b>	Volontaire des Nations Unies

## LISTE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS

Tableau 1 : Questions d'évaluation.....	10
Tableau 2 : Echelle d'appréciation des performances avec justification de la notation.....	12
Tableau 3 : Echelle d'appréciation de la performance de la Pertinence .....	13
Tableau 4 : Echelle d'appréciation de la performance de la Cohérence .....	13
Tableau 5 : Echelle d'appréciation de la performance de la Durabilité .....	13
Tableau 6 : Répartition des répondants par classe d'âge .....	16
Tableau 7 : Répartition des répondants selon le statut matrimonial et la classe d'âge .....	16
Tableau 8 : Illustration de la vulnérabilité sociale des répondants de l'enquête âgés de moins de 25 ans.....	16
Tableau 9 : Illustration de la vulnérabilité économique des répondants de l'enquête âgés de moins de 25 ans .....	17
Tableau 10 : Matrice des questions d'évaluation dédiées à l'analyse de la prise en compte du genre .....	19
Tableau 11 : Points de convergence entre les résultats/produits du Projet et les orientations stratégiques 2022-2026 du PBF .....	28
Tableau 12 : Examen critique des indicateurs de performance du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger basé sur les données du Cadre de résultats.....	34
Tableau 13 : Taux de réalisation des activités planifiées .....	43
Tableau 14 : Evaluation du niveau d'atteinte des résultats du Projet.....	47
Tableau 15 : Récapitulatif des évidences de la performance du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger .....	74

## REMERCIEMENTS

A la fin de l'évaluation du Projet « **Les jeunes filles Nigériennes avec les leaders s'engagent pour une participation pacifique et inclusive** », désigné dans le présent rapport « **Projet Jeunes Filles et Paix au Niger** », la mission de l'évaluation souhaite remercier le PBF, l'UNFPA, l'UNICEF et les partenaires d'exécution de la mise en œuvre de ce Projet, ainsi que toutes les parties prenantes qui ont facilité le déroulement de cette mission.

Il s'agit notamment des équipes de l'UNICEF, de l'UNFPA, les responsables des services techniques des ministères concernés, les ONG partenaires de mise en œuvre qui ont facilité l'organisation des déplacements et des rencontres avec les acteurs clés du projet, mais également les acteurs institutionnels et les bénéficiaires ciblés par la collecte des données qui ont bien voulu accueillir la mission et lui ont fourni des informations capitales ainsi qu'une précieuse documentation sans lesquelles cette mission n'aurait pas pu obtenir les résultats escomptés.

Que l'ensemble des partenaires et des bénéficiaires qui ont accueilli cette mission et lui ont apporté l'appui nécessaire à sa réalisation trouve ici l'expression de sa profonde gratitude pour cet accueil, ainsi que pour les informations qu'ils ont bien voulu mettre à sa disposition.

L'équipe d'évaluation

## RESUME EXECUTIF

### 1. Contexte et justification du Projet Jeunes Filles et Paix

Le contexte de l'identification du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger est marqué dans les régions cibles par une insécurité persistante et la survivance de la violence au sein de la population jeune qui est traversée par un sentiment grandissant de frustration et d'exclusion socioéconomique. Au rang des déterminants de l'exacerbation de la frustration des jeunes, on peut citer l'absence de dialogues inclusifs avec les autorités administratives et coutumières à tous les niveaux, la faible prise en compte de leurs préoccupations dans les processus de prise de décisions, et la faible reconnaissance de leur contribution au développement et à la consolidation de la paix.

Financé à hauteur de 1 500 000 USD par le PBF et mis en œuvre à partir de décembre 2018 pour une période initiale de 18 mois dans 5 communes réparties dans les régions de Tillabéry, Tahoua et Zinder, le Projet Jeunes Filles et Paix au Niger constituait une contribution conjointe des bureaux pays de l'UNFPA et de l'UNICEF aux efforts du Gouvernement du Niger en matière d'inclusion des catégories sociales vulnérables dans les processus d'atténuation des conflits.

### 2. Objectifs de l'évaluation

Les objectifs assignés à la mission d'évaluation, qui intervient une vingtaine de mois après la clôture du Projet le 31 décembre 2020, consistaient à (i) évaluer les résultats atteints du projet conformément aux résultats planifiés ; (ii) vérifier les acquis du projet, y compris les défis de couverture des interventions et les goulots majeurs levés ou non levés ; (iii) identifier les leçons apprises au niveau stratégique et opérationnel ; (iv) identifier les bonnes pratiques en matière d'approches communautaires ayant contribué à l'atteinte des résultats du projet ; (v) fournir des recommandations stratégiques et opérationnelles pour le renforcement des résultats du projet.

### 3. Méthodologie de l'évaluation

Le champ d'investigation de l'évaluation a été délimité par la vérification et l'appréciation de la pertinence, de la cohérence, de l'efficacité, de l'efficience, de l'impact et de la durabilité des performances du Projet.

L'évaluation a privilégié les méthodes mixtes pour accéder à l'information et parvenir à répondre de façon adéquate aux objectifs visés par la mission. La conduite de l'évaluation a été articulée autour de la revue documentaire, de 218 entretiens individuels (dont 72 entretiens semi-structurés et 146 rencontres portant sur l'enquête de perception) et 6 discussions de groupes. La zone de déroulement de l'évaluation a été limitée dans et autour des périmètres urbains des villes de Niamey, Zinder, Tassara, Tillia, Tillabéry, Tchintabaraden en raison de la forte prévalence de l'insécurité dans les zones d'intervention du Projet. Le traitement et l'analyse des données collectées ont permis de produire les livrables prévus pour la mission.

### 4. Résultat global de l'évaluation

**Le bilan de la mise en œuvre du projet est qualifié de modérément satisfaisant avec un score global de 4/6.** Ce score est obtenu à partir de la moyenne des scores obtenus pour les différents critères évalués (Pertinence : 4/6 ; Cohérence : 4/6 ; Efficacité : 4/6 ; Efficience : 3/6 ; Impact 5/6 ; Durabilité 4/6). En considération de la qualité des performances réalisées par le Projet Jeunes Filles et Paix au Niger, l'équipe de consultants mobilisée pour son évaluation estime que : (i) sa mise en œuvre était amplement justifiée, et (ii) les effets perceptibles sur le terrain rendent nécessaire l'implémentation d'initiatives complémentaires de consolidation, de réplication et de passage à l'échelle dans les communes et régions sujettes aux effets néfastes de l'insécurité persistante et de la survivance de pratiques socioculturelles favorisant l'exclusion socioéconomique des jeunes et des femmes et leur attrait subséquent pour les discours des groupes extrémistes.

### 5. Principaux constats de l'évaluation

#### 5.1. Pertinence (Moyennement pertinent 4/6)

**QE :** Dans quelle mesure les bénéficiaires du Projet ont-ils participé à la conception du projet et à son élaboration, et jusqu'à quel point la conception du projet intègre-t-elle les préoccupations exprimées par les groupes cibles ?

La pertinence du projet est perceptible à travers une rationalisation du choix des régions et des communes cibles et le renforcement de l'alignement du Projet sur les besoins des communautés bénéficiaires, qui ont été sous-tendus par les précautions prises en matière de consultation des bénéficiaires et des parties prenantes nationales. Les objectifs du Projet l'ont ainsi positionné comme une action parfaitement en adéquation avec les besoins des régions, communes et communautés ciblées en matière de sécurité, de consolidation de la paix et d'équité genre.

Sur l'adéquation du Projet aux besoins spécifiques des jeunes, les résultats de l'enquête de perception réalisée dans le cadre de la présente évaluation révèlent que 39,6% des répondants considèrent que les autorités connaissent les besoins spécifiques des jeunes, 43,8% estiment que les autorités connaissent les besoins spécifiques des jeunes filles, 46,6% considèrent que les autorités intègrent les besoins spécifiques des jeunes filles dans leurs décisions, ce qui révèle que la conception du Projet a tenu compte des besoins spécifiques de sa cible prioritaire.

L'évaluation relève toutefois la faible attention accordée à l'un des déterminants majeurs de la violence et de la radicalisation chez les jeunes, à savoir leur autonomisation économique, qui n'a pas été spécifiquement adressée par le Projet.

**QE : Dans quelle mesure le Projet était-il conforme aux priorités nationales de développement, aux produits et aux résultats des programmes de pays du SNU et des agences récipiendaires, et aux ODD ?**

Orientée vers la structuration de la stabilisation dans un contexte d'exacerbation de la frustration des jeunes caractérisé par la violence, la conception du Projet s'est inscrite dans une dynamique gouvernementale de promotion de la jeunesse, de l'égalité des sexes, de la gestion pacifique des conflits et de l'inclusion des jeunes dans les sphères de décision. En plus de son alignement aux objectifs d'amélioration de la gouvernance, de paix et sécurité définis pour l'Axe 4 du PDES, les centres d'intérêt du Projet sont également couverts à travers l'Axe stratégique 2 (Développement social et transition démographique) qui structure les orientations programmatiques en matière d'amélioration de la fourniture des services sociaux de base dans les domaines de la démographie, de la santé et de la protection sociale, de l'éducation, de l'accès à l'eau potable, du cadre de vie, de la promotion du genre et des droits humains (maintien de l'obligation scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans, maintien de la jeune fille dans le système scolaire, mise en œuvre de la Politique Nationale de Genre révisée et de son Plan Décennal de mise en œuvre) et de la promotion de la jeunesse (développement d'une offre d'éducation et de formation adaptée, soutien à l'entrepreneuriat, mise en œuvre de la Politique Nationale de la Jeunesse révisée et de son plan stratégique opérationnel)..

L'alignement du Projet sur les priorités des Nations-Unies est effectif au regard (i) de la cohérence des interventions avec l'Agenda 2030 des Nations Unies (ODD 5 et 16 portant respectivement sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, et sur la paix et la sécurité), et (ii) de leur inscription dans le programme d'intervention du SNU et au sein du portefeuille du PBF au Niger (Effets 2 et 3 de l'UNDAF, Domaines stratégiques 1, 2, 3 et 4 du PBF, Composante transversale Communication pour le Développement du Programme de Pays 2014-2018 de l'UNICEF, Produit 3 du Programme de pays 2014-2018 de l'UNFPA).

### **5.2. Cohérence (Moyennement cohérent 4/6)**

**QE : Dans quelle mesure le Projet a-t-il créé des synergies et des liens avec d'autres interventions mises en œuvre par chacune des deux agences récipiendaires et des autres parties prenantes concernant les mêmes domaines thématiques ?**

L'inscription du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger au Niger dans le Plan prioritaire de consolidation de la paix était de nature à créer des points de jonction avec les autres projets du portefeuille du PBF au Niger. Des efforts de recherche de synergies et complémentarités avec d'autres interventions relevant de la consolidation de la paix dans les zones couvertes (projet Mise en œuvre des résolutions sur la paix et la sécurité avec les femmes et les jeunes, projet transfrontalier Liptako Gourma, projet d'autonomisation des jeunes exécuté par le PNUD) ont été entrepris au cours de la phase de conception.

Bien que le contexte de l'identification et la conception du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger au Niger se prêtait à une cohabitation avec diverses initiatives des partenaires au développement du Niger, y compris les agences récipiendaires et l'ensemble du SNU, en matière de consolidation de la Paix, la mise en œuvre de ses interventions n'a pas été accompagnée d'une documentation décrivant la synergie interne recherchée et mise en place avec les projets similaires.

### **5.3. Efficacité (Modérément Satisfaisante 4/6)**

**QE : Dans quelle mesure la mise en œuvre du Projet a-t-elle permis de livrer les activités et produits attendus et d'atteindre les résultats escomptés à sa clôture ?**

La mission note que 17 des 19 activités prévues dans le PRODOC présentent des signes de réalisation effective. Les données recueillies à l'issue de la collecte des données attestent d'une bonne performance du Projet en matière de réalisation des activités. En effet, les extraits obtenus des activités réalisées illustrent un dynamisme certain des partenaires d'exécution sur le terrain. En outre, l'évaluation relève que la zone géographique ciblée pour les interventions du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger a été couverte en totalité.

Les effets des interventions (renforcement des compétences de leadership de plus de 500 filles, intégration des jeunes filles dans les sphères de prise de décisions, réduction de l'expression d'une masculinité violente chez les jeunes garçons, réduction sensible de la prégnance de la violence en milieu jeunes dans les communes touchées) relevés par les répondants sur le terrain illustrent le bon niveau de performance du Projet en matière d'efficacité qui ne peut cependant être suffisamment démontré du fait d'une disponibilité insuffisante des données destinées à renseigner sur la progression des indicateurs.

**QE :** Dans quelle mesure la répartition des bénéfices du Projet traduit-elle une prise en compte des préoccupations relatives à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche fondée sur les droits humains ?

Le focus des interventions sur le renforcement du leadership et de l'inclusion sociale des jeunes filles et garçons est demeuré constant tout au long de la mise en œuvre, assurant une connexion du Projet avec les impératifs de prise en compte des préoccupations relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. A ce propos, l'inscription d'une section dédiée au genre, à l'équité et au développement durable au sein du formulaire de sélection des ONG partenaires de mise en œuvre représente une manifestation de la volonté de la Coordination du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger d'assurer une prise en compte constante de ces préoccupations au cours de la mise en œuvre des interventions sur le terrain.

La priorité accordée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes est également perceptible à travers le montant des ressources allouées à cette thématique est restée conforme aux prévisions, mettant ainsi en lumière la détermination de la Coordination du Projet à conserver intact l'intérêt pour les objectifs en matière de droits humains et d'équité de genre exprimés dans le PRODOC, et confirmant de fait le marqueur de genre 3 attribué au projet.

#### **5.4. Efficience (Modérément insatisfaisante 3/6)**

**QE :** Dans quelle mesure le fonctionnement, le déploiement opérationnel et l'ensemble des interventions du Projet ont-ils été menés dans le respect des délais ?

Les retards accumulés dans la mise en œuvre du Projet sont à la fois la conséquence de la nécessaire adaptation au contexte sécuritaire et de la riposte au COVID-19, ainsi que des longs délais de traitement et de mise en route des actions portées par les ONG partenaires.

La durée de l'ensemble du Projet a ainsi été portée de 18 à 24 mois, pour une implémentation allant du 18 janvier 2019 au 31 décembre 2020. L'extension de la durée d'exécution, de deux à quatre mois des projets des ONG, a été associée à une modification du budget, concourant à alourdir les charges opérationnelles et de fonctionnement des projets.

De l'avis de certains répondants, les retards accumulés ont également eu pour cause l'étirement des délais liés au démarrage des projets financés, spécialement au due diligence (processus de sélection des ONG partenaires). La quasi-totalité des interventions des ONG partenaires ont été lancés au début de l'année 2020, soit un an après l'approbation et le lancement du Projet, ce qui a contribué à l'exacerbation des contraintes relatives au respect des délais de mise en œuvre des interventions des ONG.

**QE :** Comment les dispositifs de partenariat mis en place entre les parties prenantes, les cibles et bénéficiaires ont-ils influencé la gestion efficiente des ressources du Projet ?

La conception du Projet conférait une place importante à l'implication d'une large palette d'acteurs autour des activités prévues. Les parties prenantes de la mise en œuvre du Projet comprenaient, au-delà des agences du SNU chargées de la coordination des interventions, des partenaires gouvernementaux (Ministères de la Jeunesse et des Sports ; de l'Intérieur et des Affaires Religieuses ; de la Promotion de la Femme et Protection de l'Enfant), des institutions publiques nationales (HACP, Conseil Islamique du Niger, Conseil National de la Jeunesse), l'Association des Chefs Traditionnels du Niger, les élus et personnels des cinq (5) communes cibles et des ONG locales et internationales. La bonne maîtrise du Projet constatée chez les responsables gouvernementaux rencontrés reflète une participation effective à la coordination et la supervision de l'exécution et témoigne d'une appropriation des actions menées sur le terrain.

De l'avis de certains acteurs institutionnels impliqués dans la coordination et la supervision des interventions, la qualité différenciée des activités des ONG partenaires de mise en œuvre pose le problème de l'harmonisation des approches d'intervention (notamment de collaboration avec les services étatiques) et des messages et modules diffusés auprès des publics cibles et des bénéficiaires.

**QE : Dans quelle mesure les ressources financières et humaines ont-elles été utilisées de manière économique ?**

Les coûts de livraison des activités et produits apparaissent globalement peu élevés. Comprenant les coûts administratifs / indirects, de personnel et de suivi-évaluation, les prévisions budgétaires y afférentes sont estimées à 290 592 USD, ce qui représente 19,4% des ressources financières planifiées et situe le Projet dans les normes et standards appliqués par les agences de coopération pour ce type d'intervention.

L'expérience accumulée par l'UNICEF et l'UNFPA en matière de mise en œuvre des interventions financées par le PBF a contribué à une disponibilité régulière des ressources pour la réalisation des activités du Projet. La verticalité des opérations financières impliquant deux niveaux de reporting, à savoir à l'échelle des ONG partenaires en direction des Agences d'exécution puis à l'échelle de la consolidation par ces Agences pour une transmission au PBSO, a cependant contribué à alourdir le dispositif de mise à disposition des fonds, ce qui justifie les longs délais de démarrage des projets sur le terrain.

### **5.5. Impact (Satisfaisant 5/6)**

**QE : Quelle différence réelle le Projet a-t-il produit pour les bénéficiaires en termes connaissances, attitudes, comportements ? Quels changements le Projet a-t-il produit ou est-il susceptible de produire ?**

De l'avis de la majorité des parties prenantes rencontrées dans les communes cibles, les effets consécutifs à la mise en œuvre du Projet relèvent prioritairement du renforcement du leadership féminin. Le renforcement des capacités des jeunes filles leaders, associé à leur mobilisation autour de groupes associatifs formalisés et dotés de plans d'action, a contribué à leur conférer une visibilité dans l'espace public. La réduction de l'incidence de la violence dans les communautés et communes ciblées est également relevée par les parties prenantes rencontrées.

A cet effet, l'enquête de perception révèle les tendances suivantes à l'échelle des zones ciblées : 77,2% des personnes enquêtées sont d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle les jeunes sont moins vulnérables à l'expression violente de leurs préoccupations ; 96,6% pensent que le leadership des jeunes filles est renforcé pour contribuer de manière constructive aux processus de consolidation de la paix ; 95,2% considèrent que les préjugés (culturels, sociaux et religieux) envers les filles et les femmes ont diminué dans leur localité ; 91,7% partagent l'opinion d'une évolution positive des attitudes et comportements des acteurs de la communauté, particulièrement les jeunes garçons, en faveur de l'inclusion des filles et des femmes et de l'élimination des violences et discriminations ; 76,7% sont tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle les autorités mettent en place des mécanismes de prévention et de gestion des conflits inclusifs (où se retrouvent des personnes des deux sexes et des jeunes).

Les résultats du Projet ouvrent donc de bonnes perspectives de renforcement de la contribution des jeunes, et spécifiquement de la jeune fille, au recul de la violence et aux processus de consolidation de la paix et au recul de l'expression violente dans les régions cibles. Les facteurs d'influence d'une évolution notable susceptible de toucher les communautés cibles au-delà des bénéficiaires directs de l'action sont toutefois relatifs à une capitalisation efficace des acquis obtenus et la recherche de synergies et complémentarités avec des initiatives offrant des options d'inclusion économique des jeunes.

### **5.6. Durabilité (Moyennement probable 4/6)**

**QE : Jusqu'à quel point la conception et l'exécution du Projet ont-elles intégré le développement et la mise en œuvre d'une stratégie en matière de durabilité, incluant le développement des capacités des parties prenantes nationales clés ?**

L'ancrage communal des interventions relevait d'une intention des initiateurs du Projet d'en faciliter la pérennité institutionnelle. La stratégie de sortie devait en effet reposer prioritairement sur la prise en compte des préoccupations des jeunes au sein des plans de développement des communes dont le Projet a organisé l'élaboration, et sur le financement de leurs activités inscrites dans les budgets participatifs conçus avec l'appui des ONG partenaires de mise en œuvre. La mission d'évaluation considère cette hypothèse comme probable. Elle fonde son analyse sur l'effectivité du positionnement des communes comme acteurs centraux des dispositifs de coordination des interventions menées dans le cadre du Projet.

Le leadership de la partie nationale ne semble toutefois pas à même de rassurer sur une reprise en main ferme et énergique des acquis par les acteurs institutionnels (communes, services centraux et déconcentrés des ministères partenaires) ; les initiatives d'appui en faveur des jeunes bénéficiaires des interventions apparaissent globalement disparates et ne revêtent pas un caractère planifié et structuré. Il faut sans doute y voir la conséquence de la focalisation du projet dans des activités de sensibilisation et de formation dites « soft » qui sont exposées à un essoufflement rapide

Le renforcement des capacités des individus et groupes bénéficiaires et l'implication régulière des parties prenantes locales et nationales constituent ainsi le socle de la pérennité des acquis du Projet, qui est toutefois menacée par (i) le faible intérêt des interventions pour les causes profondes de la faible inclusion socioéconomique et de la radicalisation des jeunes, et (ii) le faible leadership des autorités au niveau central en vue de la reprise en main des bénéficiaires issus des projets de consolidation de la paix.

**QE :** Dans quelle mesure les ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour pérenniser les avantages obtenus par le projet ?

La visibilité des associations de jeunes filles leaders sur le terrain après l'arrêt des appuis du Projet cache mal des difficultés de fonctionnement qui traduisent l'insuffisance de l'accompagnement dont elles bénéficient dans la mise en œuvre de leurs plans d'action respectifs et amènent à renforcer les inquiétudes de la mission d'évaluation sur la relative fragilité des acquis obtenus à date.

L'engouement des acteurs institutionnels à l'échelle déconcentrée / décentralisée en faveur de la consolidation des acquis du Projet, perceptible à travers diverses initiatives locales d'accompagnement des jeunes bénéficiaires, contraste avec l'absence de leadership national orienté vers la prise en main des bénéficiaires issus des projets de consolidation de la paix ; il résulte de cet état des lieux une très faible prédictibilité des financements aptes à garantir le flux continu des avantages liés au Projet.

## **6. Conclusions et recommandations principales**

Les acquis du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger qui reposent sur les évidences développées ci-dessus résultent des bonnes pratiques que la mission considère comme autant de forces qui doivent être consolidées dans la perspective de la répliquabilité et/ou du passage à l'échelle des interventions mises en œuvre. Ses performances ont été contrebalancées par plusieurs contraintes hors de son contrôle (notamment la volatilité du contexte sécuritaire et l'analphabétisme des bénéficiaires), mais aussi par des faiblesses inhérentes à sa conception et à sa stratégie de mise en œuvre qui constituent autant de défis et leçons à tirer pour la poursuite des interventions dans le cadre d'une phase subséquente.

Sur la base des leçons tirées de la mise en œuvre du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger, l'équipe d'évaluation formule les recommandations ci-après :

### **Sur la pertinence des interventions financées par le PBF**

#### **➤ A l'attention du Gouvernement du Niger, du PBSO/PBF et des Agences du SNU récipiendaires**

- **Recommandation 1 :** Renforcer la pertinence et la qualité des interventions à mettre en œuvre par une approche conceptuelle qui s'inscrit dans une perspective de réalisation des changements transformationnels qui dépassent la vision de court terme généralement adossée à l'obtention des produits et à la mise en œuvre des activités
- **Recommandation 2 :** Adresser prioritairement les causes des problématiques ciblées par les initiatives à mettre en œuvre plutôt que leurs conséquences, dans l'optique d'impulser des changements transformationnels
- **Recommandation 3 :** Garantir la qualité et la fiabilité des résultats escomptés des projets dès la phase de conception par la disponibilité d'un plan et d'un système de suivi-évaluation articulés autour d'un cadre de résultats approprié et des indicateurs de performance de qualité

#### **➤ A l'attention du Gouvernement du Niger**

- **Recommandation 4 :** Mettre un accent particulier sur une approche programmatique consolidée centrée sur des interventions clés et transformationnelles découlant des priorités retenues dans les documents de politique et de stratégies élaborés par le Gouvernement du Niger

#### **➤ A l'attention du PBF**

- **Recommandation 5 :** Renforcer la qualité des interventions par la mise en place d'une plateforme apte à générer les données consolidées et fiables sur la progression des indicateurs et la validation des effets et impacts issus des interventions
- **Recommandation 6 :** Réviser la durée des financements pour les fixer systématiquement à deux ans pour une phase initiale susceptible d'être portée à trente-six mois sous réserve de la démonstration par les bénéficiaires de garantie de mobilisation de ressources complémentaires à celles du PBSO/PBF

## **Sur la cohérence des interventions financées par le PBF**

### ➤ **A l'attention du Gouvernement du Niger**

- **Recommandation 7** : *Consolider le positionnement stratégique du Gouvernement du Niger à travers une implication de la HACP détachée de l'implémentation des projets pour se focaliser sur l'orientation politique et stratégique des interventions des partenaires du SNU*

### ➤ **A l'attention du Gouvernement du Niger, du PBSO/PBF et des Agences du SNU récipiendaires**

- **Recommandation 8** : *Assurer la cohérence des projets similaires à travers une valorisation accrue des initiatives impulsées au niveau local/régional et une responsabilisation accrue d'acteurs locaux (entités territoriales décentralisées, services déconcentrés des ministères partenaires, institutions publiques spécialisées, organisations de la société civile, leaders traditionnels et religieux) sur les thématiques de consolidation de la paix et d'inclusion des catégories sociales défavorisées*

### ➤ **A l'attention du PBF**

- **Recommandation 9** : *Inscrire la démonstration des effets catalytiques des financements du PBF dans les critères prioritaires d'évaluation des projets financés par ce mécanisme*

## **Sur l'efficacité et l'efficience des projets PBF**

### ➤ **A l'attention du PBF**

- **Recommandation 10** : *Garantir l'effectivité et l'efficacité de la coordination des projets conjoints financés à travers un mécanisme de supervision placé sous le contrôle du Bureau de la Coordination du SNU*

### ➤ **A l'attention des Agences du SNU récipiendaires (UNFPA et UNICEF)**

- **Recommandation 11** : *Renforcer l'assurance qualité des interventions des Agences du SNU récipiendaires par une implication soutenue des spécialistes en suivi-évaluation à toutes les étapes des projets, et par la mise en place et l'appui au fonctionnement de dispositifs de gestion de connaissance en vue d'une remontée et d'une analyse plus régulière des informations sur les résultats, bonnes pratiques et leçons apprises des projets*

## **Sur la durabilité**

### ➤ **A l'attention du Gouvernement du Niger**

- **Recommandation 12** : *Renforcer le leadership des ministères et institutions étatiques dans la reprise en main des acquis des projets similaires, notamment à travers une responsabilisation claire des acteurs institutionnels aux niveaux central et déconcentré dans les processus de conception, de mise en œuvre, de suivi et de pérennisation*
- **Recommandation 13** : *Poursuivre les efforts en matière d'amélioration du climat sécuritaire et de lutte contre l'analphabétisme, principales contraintes à toute perspective de renforcement durable de l'inclusion des jeunes et des filles dans les mécanismes communautaires et institutionnels de consolidation de la paix*

### ➤ **A l'attention des Agences du SNU récipiendaires (UNFPA et UNICEF)**

- **Recommandation 14** : *Systématiser l'alphabétisation fonctionnelle dans les interventions comme une composante de base à toutes les initiatives dans toutes les interventions*

## **Sur l'impact**

### ➤ **A l'attention de UNFPA et UNICEF**

- **Recommandation 15** : *Réorienter la vision et la logique d'intervention des projets similaires sur l'atteinte des changements transformationnels et non sur la livraison des produits*
- **Recommandation 16** : *Conduire un processus de capitalisation des résultats du Projet PBF Jeunes Filles et Paix dans la perspective d'en faciliter la répliquabilité et/ou la montée en échelle au-delà des régions et communes couvertes*

## I- INTRODUCTION

1. L'évaluation finale du Projet intitulé « *Les jeunes filles nigériennes avec les leaders s'engagent pour une participation pacifique et inclusive* », désigné dans le présent rapport de démarrage « *Projet Jeunes Filles et Paix* », qui intervient dix-huit (18) mois après sa clôture est conforme aux procédures des Agences mobilisées pour sa mise en œuvre et à la politique du PBF qui rend obligatoires les évaluations inscrites dans les accords de partenariat. Elle s'inscrit également dans le respect des prescriptions du Document de Projet (PRODOC) relatives au suivi-évaluation qui prévoient entre autres la réalisation d'une évaluation finale externe pour apprécier l'ensemble des résultats atteints par rapport aux objectifs spécifiés dans le PRODOC.
2. La structuration du présent rapport provisoire, qui fait partie intégrante des livrables escomptés de l'évaluation du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger, est conforme aux normes et standards du Groupe des Nations-Unies pour l'Évaluation (GNUJ) et aux directives du Guide d'évaluation de l'UNICEF en matière d'évaluation des projets et programmes. Dans cette optique, il a été articulé autour : (i) d'un Résumé Exécutif ; (ii) du contexte de l'évaluation ; (iii) de son objet ; (iv) de ses buts et objectifs ; (v) de sa portée ; (vi) des critères et questions d'évaluation (vii) de la méthodologie ; (ix) des considérations éthiques et principes de l'évaluation ; (x) des constats et conclusions préliminaires ; (xi) des leçons apprises et bonnes pratiques ; (xii) des conclusions finales . (xiii) des recommandations suivies des annexes.

## II- CONTEXTE DE L'ÉVALUATION DU PROJET JEUNES FILLES ET PAIX AU NIGER

### 2.1. Contexte socioéconomique

3. Le Niger est un pays de l'Afrique de l'Ouest qui couvre une superficie de 1 267 000 km<sup>2</sup> dont les 2/3 du territoire sont désertiques. Au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2012, la population du Niger était estimée à 17 138 707 habitants répartie entre 50,1% de femmes et 49,9% d'hommes<sup>1</sup>.
4. En 2019, le Niger était classé au 189<sup>ème</sup> rang à l'IDH des Nations-Unies avec une valeur de 0,394 qui le maintient dans la catégorie de "développement humain faible". Parmi les partenaires qui apportent des contributions pour l'atteinte des objectifs de développement de ce pays, le Système des Nations-Unies appuie le renforcement des capacités institutionnelles et communautaires pour la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement, dans l'optique d'une plus grande résilience aux crises alimentaires, aux catastrophes d'origine naturelle, et aux effets du changement climatique, ainsi que l'amélioration de la gouvernance, de la paix et de la sécurité. Ce qui passe par une prise en compte des questions liées à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes nigériennes.
5. Au cours de la dernière décennie, l'économie nigérienne a compté parmi les plus robustes de l'Afrique subsaharienne en s'établissant à une croissance moyenne annuelle de 6,1% pour son PIB<sup>2</sup>. Ces belles performances ont malheureusement été affectées par la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID 19 et les attaques terroristes de plus en plus violentes qui ont abouti à un recul de la croissance à 3,6% en 2020. Ce recul a fortement entamé les efforts fournis par le pays, notamment en ce qui concerne le revenu par habitant qui a régressé de 0,2% en 2020, au même moment où l'on observait une augmentation de la pauvreté qui a atteint 41,7% de la population, soit 400 000 personnes supplémentaires qui vivent désormais dans l'extrême pauvreté<sup>3</sup>. Les chocs encaissés par l'économie nigérienne ont produit des effets négatifs en termes de pertes de revenus dus aux licenciements et à la baisse des envois de fonds depuis l'étranger, de détérioration de la dotation en capital humain en raison de la fermeture des écoles et de l'augmentation conséquente du taux d'abandon scolaire en particulier chez les filles et les personnes les plus vulnérables.

---

<sup>1</sup> Données du Bureau Régional Afrique de l'Ouest et Centrale de ONU Femmes.

<sup>2</sup> Données du Bureau Pays de la Banque mondiale au Niger, à retrouver dans un rapport intitulé « 2021 Note sur la situation économique Niger : Maximiser l'efficacité des dépenses publiques pour mieux reconstruire ».

6. En dépit de tous ces effets négatifs, l'économie nigérienne semble avoir mieux résisté à la crise. En effet, la croissance économique nigérienne s'est maintenue à 4,9 % en 2016 et 2017, avant de s'établir à 5,2% en 2018, 5,6% en 2019, 1,2% en 2020, 6,9% en 2021 et 7,8% en 2022<sup>4</sup>. Les projections pour 2024 prévoient une croissance à deux chiffres, estimée à 12,8%<sup>5</sup>. Cette dynamique a été soutenue par la performance du secteur agricole dont la valeur ajoutée est passée de 1 612 milliards en 2016 à 2 000,4 milliards en 2020, ainsi que par un regain des activités des industries extractives et la mise en œuvre de la seconde phase du Plan de Développement Économique et Social (PDES 2017-2021).

## 2.2. Contexte de l'égalité de genre

7. La promotion des droits des femmes et des filles, de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes est encadrée au Niger par un arsenal juridique et un dispositif institutionnel mis en place par les pouvoirs publics à cet effet.
8. **Au plan juridique**, le Niger a ratifié un ensemble de conventions internationales confirmées par des textes nationaux, notamment : (i) la Convention sur la répression de la traite des femmes majeures, ratifiée en 1961 ; (ii) la Convention sur le consentement au mariage, ratifiée en 1964 ; (iii) la Convention sur les droits politiques de la femme ratifiée en 1964 ; (iv) la Convention 100 de l'OIT sur l'égalité de rémunération entre la main d'œuvre masculine et la main d'œuvre féminine pour un travail à valeur égale, ratifiée en 1966 ; (v) la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ratifiée en 1999.
9. **Au plan interne**, le Code Pénal représente l'instrument juridique de base pour la défense des droits de femmes. Son contenu révisé en 2003 prend en compte certaines violences faites aux femmes tels que le harcèlement sexuel, les mutilations génitales féminines, l'esclavage, le proxénétisme, l'incitation à la débauche et le viol. Ce dispositif juridique est complété par une Politique nationale genre élaborée en 2008 qui sert de « cadre de concertation et de dialogue pour assurer un développement humain durable et équilibré ». Le Niger dispose également d'un Profil Genre qui a été élaboré en 2020, avec l'appui de la Banque Africaine de Développement<sup>6</sup>.
10. En dépit des mesures prises par les pouvoirs publics, la situation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes au Niger est loin de refléter les normes internationales en la matière. Les efforts déployés par les pouvoirs publics sont contrecarrés par des pesanteurs culturelles de type patriarcal que l'on retrouve dans la majorité des communautés nigériennes. En effet, malgré la diversité de leurs croyances et pratiques, les groupes ethniques du Niger ont en commun de partager la même perception différenciée des rôles masculins et féminins, où les relations familiales entre les hommes et les femmes sont édifiées à partir d'une inégalité fondamentale entre l'homme, chef de famille et la femme, mère et épouse. De ce point de vue, c'est l'homme qui incarne l'autorité au sein du ménage, qui fixe les règles et le code de conduite, assure le contrôle et la gestion des biens familiaux, prend les décisions capitales et fournit les moyens de subsistance aux membres du ménage. La femme, quant à elle, a la charge sociale du fonctionnement de la vie domestique, elle réalise les travaux ménagers et prend soin des enfants et autres membres de la famille. Il s'agit donc d'une culture valorisée de subordination de la femme et de domination de l'homme.

---

<https://documents1.worldbank.org/curated/en/312941626237789841/pdf/Niger-Spring-2021-Economic-Update-Maximizing-Public-Expenditure-Efficiency-for-Rebuilding-Better.pdf>

<sup>3</sup> Données du Bureau Pays de la Banque mondiale.

<sup>4</sup> Voir « Perspectives économiques au Niger » sur le site <https://www.afdb.org/fr/countries/west-africa/niger/niger-economic-outlook>

<sup>5</sup> PNUD 2020, Banque Mondiale et FMI avril 2021

<sup>6</sup> Profil Genre - République du Niger - Genre, autonomisation des femmes et pauvreté, Novembre 2020 - Département Genre, Femmes et Société Civile/Bureau Chef des Opérations Régionales Agriculture, Développement Humain Banque Africaine de Développement ? Novembre 2020

11. Dans ce contexte, les inégalités de genre sont essentiellement en lien avec un accès limité à l'éducation et à la santé reproductive, ainsi qu'à une très faible prise en compte de la participation des femmes dans l'économie et dans les mécanismes et instances de prise de décision. Les statistiques disponibles à cet égard révèlent :

- **en matière d'éducation** que : la proportion des femmes analphabètes (75,5%) est plus élevée que celle des hommes (67,8%) ; les disparités du taux brut de scolarisation au niveau primaire sont de 82,1% pour les garçons et 70,2% pour les filles ; 87,4% chez les garçons et 69,5% pour le taux d'achèvement au primaire ; un taux net d'achèvement au niveau secondaire de 19,6% avec un écart de 4,4 points en faveur des garçons ;
- **en ce qui concerne la fécondité et le mariage précoce** : 76 % des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans ; les adolescentes de 15-19 contribuent à hauteur de 14 % à la fécondité générale ; la grossesse précoce qui est le corollaire du mariage précoce favorise la déscolarisation de la jeune fille, ce qui se traduit à long terme par une limitation de la capacité des femmes à accéder à un emploi décent et partant, à un confinement dans des emplois de subsistance qui privent le Niger du potentiel de récolte des fruits du dividende démographique.<sup>7</sup> Avec un indice synthétique de fécondité de 7,1 enfants en moyenne par femme, la femme nigérienne vit dans un contexte de précarité sanitaire qui est illustré par un taux de mortalité maternelle élevé, estimé en 2006 à 648 décès pour 100 000 naissances vivantes<sup>8</sup> ;
- **s'agissant de la participation aux processus de décision** : 84,2% des députés qui siègent à l'Assemblée Nationale nigérienne sont des hommes et 15,8% seulement sont des femmes ; le précédent Gouvernement du Niger (avant l'élection en 2021 du nouveau Président de la République) était composé à plus de 80% de Ministres et 93% de Secrétaires Généraux de sexe masculin ; les femmes représentent moins de 3% des Maires, près de 14% de Conseillers Régionaux, près de 16% de Conseillers Municipaux et d'Arrondissement, un peu plus de 16% de Conseillers de Ville<sup>9</sup> ;
- **par rapport à la justice** : 9 magistrats sur 10 sont des hommes ; 9 hommes sur 10 exercent la profession d'huissier de justice ou d'avocat et les femmes ne représentent que 30% dans l'effectif des notaires dans le pays ;
- **quant à l'accès aux opportunités économiques** : les difficultés d'accès au crédit et à l'épargne sont des facteurs de féminisation de la pauvreté au Niger. Dans ce sens, la majeure partie des femmes mènent leurs activités dans le secteur informel, dans des activités de petits commerces pour la plupart. Il en est de même de l'accès à la terre, où les statistiques du RGPH de 2012 montrent que 63,8% de femmes ne possèdent aucune parcelle de terre, contre 44,7% d'hommes.

### 2.3. Contexte sécuritaire

12. Les attaques des groupes armés non étatiques dans les zones du Liptako et du Lac Tchad continuent de destabiliser ce pays. Les femmes font les frais de l'insécurité engendrée dans l'Est du Niger par la secte Boko Haram, et dans l'Ouest où sont localisés les groupes tels que l'état islamique au grand sahara et le groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, drainant 571 504 réfugiés en novembre 2021<sup>10</sup>.

---

<sup>7</sup> Profil Genre 2020 du Niger, paragraphe 55, page 33

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> Statistiques du Ministère de la Promotion de la Femme et de Protection de l'Enfant.

<sup>10</sup> [UNHCR Niger - Operation Update - November 2021 - FR.pdf](#)

13. Les effets de l'insécurité armée et le changement climatique continuent d'impacter négativement l'égalité entre les hommes et les femmes. En effet, les femmes disposent souvent de moins de moyens que les hommes pour se protéger. Avec les enfants, elles constituent généralement la majorité des populations réfugiées ou déplacées. Elles sont la cible récurrente de tactiques guerrières comme la violence sexuelle. Elles sont le plus souvent tenues à l'écart des négociations de paix, bien qu'elles soient à la tête de mouvements pacifiques, et à l'origine des relèvements communautaires des différentes crises climatiques, agrosylvopastorales et halieutiques. Exclues des processus de reconstruction, les femmes ont moins de chances de reprendre une vie normale, d'obtenir justice pour les violations de leurs droits fondamentaux et de contribuer à la réforme des lois et des institutions publiques.

#### **2.4. Contexte et justification du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger**

14. Les jeunes nigériens vivent avec les sentiments grandissant de frustration et d'exclusion de la société. Cette situation exacerbée par la combinaison de plusieurs facteurs, notamment : la sous-scolarisation et l'analphabétisme qui touchent près de la moitié des jeunes de 20-24 (près de 3 filles sur 4 filles de 15 à 19 ans ne savent ni lire, ni écrire) ; (iii) le chômage endémique des jeunes et le sous-emploi (environ 9 jeunes sur 10) n'ont pas accès à des emplois rémunérés ; (iv) la faible représentativité de la jeunesse dans les sphères de décisions en raison des normes culturelles justifiant l'autorité des aînés sur les jeunes et les femmes.

15. Au rang des déterminants de l'augmentation de la frustration des jeunes et du sentiment d'exclusion qui les habite, on peut citer le manque de dialogues inclusifs avec les autorités administratives et coutumières à tous les niveaux ; la non prise en compte de leurs préoccupations dans les décisions ; le manque de reconnaissance de leur contribution au développement et à la consolidation de la paix (PNUD, 2014).

16. Des études ont montré que les filles sont plus résilientes à la violence et aux mouvements extrémistes (SFCG, 2017) et leur potentiel comme agents catalyseurs de la paix ne peut être nié. Toutefois, les mécanismes de solidarité et de cohésion sociale entre elles sont développés mais peu exploités. Des associations de jeunes et de femmes ont initié dans le pays des actions communautaires qui peuvent être des leviers pour réduire l'exclusion des plus vulnérables, mais toutes ces associations manquent de moyens pour la pérennisation de leurs actions, particulièrement celles des filles. C'est en tenant compte de ce contexte que l'UNFPA et l'UNICEF se sont engagées à appuyer les actions d'associations et de groupements de jeunes (filles et garçons) et de femmes qui peuvent activement contribuer à la paix et à la cohésion sociale dans des zones où elles existent et où elles ont démontré un potentiel d'atténuation des conflits. Ces deux agences ont donc développé une proposition de projet qui a obtenu un financement du PBF d'un montant de 1 500 000 (deux millions cinq cent mille) dollars américains pour que les jeunes filles nigériennes s'engagent avec les leaders pour une participation pacifique et inclusive dans cinq communes réparties dans les régions de Tillabéry, Tahoua et Zinder. Ce projet d'une durée de dix-huit (18) mois qui a été clôturé le 31 décembre 2020 est sujet une évaluation finale externe dont les résultats sont présentés dans le présent rapport provisoire.

### III- GENERALITES SUR LE « PROJET JEUNES FILLES ET PAIX »

#### 3.1. Titre du Projet

17. *Les jeunes filles nigériennes avec les leaders s'engagent pour une participation pacifique et inclusive, désigné dans le présent rapport « Projet Jeunes Filles et Paix au Niger ».*

#### 3.2. Objectifs du « Projet Jeunes Filles et Paix »

##### ❖ Objectif global

18. *Renforcement de l'inclusion des jeunes, en particulier des jeunes filles, aux instances décisionnelles.*

##### ❖ Objectif spécifique

19. *Renforcer et capitaliser le potentiel pacifique et la résilience des jeunes filles pour prévenir et gérer de manière pacifique et inclusive les conflits et ce, en réalisant notamment un travail de déconstruction des masculinités violentes.*

#### 3.3. Budget du projet

20. Les données disponibles révèlent que le Projet Jeunes Filles et Paix au Niger a été financé à hauteur de 1 500 000 (un million cinq cent mille) dollars américains par le Fonds de Consolidation de la Paix (PBF). Les ressources ont été réparties entre deux agences récipiendaires du Système des Nations Unies, notamment l'UNFPA (770 000 USD) et l'UNICEF (730 000 USD).

#### 3.4. Théorie de changement du Projet

21. L'énoncé de la théorie de changement du Projet a été formulé ainsi qu'il suit :

**Si** le leadership des jeunes filles est renforcé pour contribuer de manière constructive aux processus de consolidation de la paix,

**Si** les préjugés –culturels, sociaux, religieux- envers les filles et femmes sont déconstruits, et que les attitudes et comportements des acteurs de la communauté, particulièrement les jeunes garçons, sont favorables à leur inclusion et à l'élimination des violences et discriminations,

**Si** les autorités connaissent et intègrent les besoins spécifiques des jeunes, particulièrement des filles, dans leurs décisions, et mettent en place des mécanismes de prévention et gestion de conflits inclusifs,

**Alors** les communautés seront plus stables et résilientes, les jeunes seront moins vulnérables à l'expression violente de leurs préoccupations et s'exprimeront de manière pacifique, **Parce que** les jeunes filles et garçons exploiteront leur potentiel pour devenir des agents catalyseurs de la paix et feront usage de moyens pacifiques pour prévenir et régler les conflits.

#### 3.5. Résultats escomptés

22. Le Projet a été structuré autour de six (6) produits qui ont été développés dans l'optique de l'atteinte de deux (2) majeurs, à savoir :

1. *D'ici la fin du projet 1500 jeunes filles et garçons de 15-24 ans participent activement dans les débats et processus de résolution des conflits en vue de la consolidation de la paix ;*
2. *Les autorités des cinq communes, y compris les leaders religieux et les chefs traditionnels, reconnaissent l'apport et la contribution des jeunes filles à la prévention et la gestion des conflits et les impliquent dans les sphères décisionnelles.*

### 3.6. Produits escomptés du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger au Niger

#### 23. *Résultat 1 : D'ici la fin du projet 1500 jeunes filles et garçons de 15-24 ans participent activement dans les débats et processus de résolution des conflits en vue de la consolidation de la paix*

- ◆ **Produit 1.1** : Les compétences de 500 filles sont renforcées en leadership afin qu'elles fassent entendre leur voix de manière constructive dans les sphères décisionnelles.
- ◆ **Produit 1.2** : Les capacités des jeunes garçons, issus des fadas, regroupements, associations islamiques, organisations de jeunesse, sont renforcées pour une masculinité non violente et promotrice de paix équitable.
- ◆ **Produit 1.3** : Les capacités de 100 jeunes et garçons (parmi 1 500) sont renforcées pour une participation active et équitable aux réseaux de médiation et dans la résolution des conflits de leur communauté.

#### 24. *Résultat 2 : Les autorités des cinq communes, y compris les leaders religieux et les chefs traditionnels, reconnaissent l'apport et la contribution des jeunes filles à la prévention et la gestion des conflits et les impliquent dans les sphères décisionnelles*

- ◆ **Produit 2.1** : Les capacités des autorités locales y compris les chefs traditionnels, les leaders religieux, sont renforcées pour accroître la participation des jeunes filles et garçons dans les processus de consolidation à la paix.
- ◆ **Produit 2.2** : Des mécanismes inclusifs de participation des jeunes sont mis en place et formalisés dans les 5 communes.
- ◆ **Produit 2.3** : Le modèle de leadership féminin communautaire expérimenté dans les 5 communes nourrit une réflexion au niveau national sur l'importance de renforcer la participation des jeunes filles aux sphères décisionnelles.

25. Les activités de soutien à l'obtention des produits escomptés par le Projet PBF Jeunes Filles et <paix au Niger sont présentées en annexe du présent rapport d'évaluation.

### 3.7. Parties prenantes de la mise en œuvre du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger

26. Le Projet Jeunes Filles et Paix au Niger au Niger a bénéficié de la collaboration de représentants de catégories d'acteurs issues :

- ◆ **des Agences du Système des Nations-Unies** : UNICEF et UNFPA
- ◆ **des Partenaires Techniques et Financiers** : PBF/PBSO
- ◆ **des Partenaires gouvernementaux** : Ministères de la Jeunesse et des Sports ; de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses ; de la Promotion de la Femme et Protection de l'Enfant ;
- ◆ **d'institutions étatiques** : Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) ; Conseils communaux ; Conseil Islamique du Niger ; Association des Chefs Traditionnels du Niger (ACTN) ; Conseil National de la Jeunesse (CNJ) ;
- ◆ **d'ONG partenaires d'exécution** : ONG COMDEV ; ONG Femmes, Actions et Développement (FAD) ; ONG CADDEL ; ONG GARKUA ; ONG DIKO ; ONG PJFP ;
- ◆ **des Bénéficiaires intermédiaires et finaux des interventions du projet** : Associations / regroupements de jeunes filles ; Cellule Nigérienne des Jeunes Filles Leaders ; Fadas ; Clubs de futurs maris pour la consolidation à la paix ; Réseaux de médiateurs ; Elus locaux ; Mécanismes d'alerte précoce et structures communautaires de prévention et de gestion des conflits.

## IV- RAPPEL DES ELEMENTS DE CADRAGE DE L'EVALUATION

### 4.1. Contexte et justification de l'évaluation

27. L'évaluation finale du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger au Niger est conduite dans le respect des normes et procédures du Groupe des Nations-Unies pour l'Evaluation (GNUE) Cette évaluation a été prévue dans le PRODOC qui dispose que la clôture du Projet serait marquée par une évaluation externe conduite par un consultant international dans le but d'apprécier l'ensemble des résultats atteints. Cette disposition stipule par ailleurs que cette évaluation serait appuyée tout au long de son processus par le Secrétariat Technique du PBF, et que le rapport produit à son terme serait soumis à la validation du Comité de Pilotage du Projet.

### 4.2. But et Utilisation de l'évaluation

28. Envisagée comme une occasion d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger au Niger, et d'illustrer sa contribution à l'atteinte des résultats escomptés du PBF au Niger, la présente évaluation s'inscrit dans le plan d'évaluation du Secrétariat Technique du PBF et du Plan de suivi-évaluation du Projet tel qu'il a été défini dans le PRODOC.
29. Son but est de satisfaire aux exigences de transparence et de redevabilité vis-à-vis des parties prenantes. Il s'agit de leur fournir, à échéance, les éléments nécessaires à une bonne appréhension des résultats obtenus, des défis rencontrés et des enseignements et recommandations à en tirer, qui sont susceptibles d'aider à mieux aller de l'avant dans le cadre de l'Autonomisation et de l'implication pacifiste des jeunes dans les zones à risques ; la Prévention et la gestion de conflits et gouvernance inclusive ; et du Renforcement de la stabilité et de la sécurité dans les zones frontalières.
30. L'évaluation est particulièrement opportune parce qu'elle intervient à la suite de l'évaluation du portefeuille du PBF pour la période 2014- 2020 qui a recommandé en ce qui concerne les projets conjoints de :
- ◆ *Continuer à trouver des solutions pragmatiques et adaptées au contexte pour accélérer la sélection des partenaires de mise en œuvre, le recrutement de personnel et les achats.*
  - ◆ *Renforcer la collaboration des RUNOs au sein des projets conjoints.*
  - ◆ *Veiller sur la séquence de l'approbation des nouveaux projets pour éviter une prolifération des projets conjoints avec les mêmes agences dans des constellations différentes et essayer de limiter le nombre des RUNOs/NUNOs par projet à deux.*
  - ◆ *Assurer que le personnel recruté grâce au financement du PBF travaille efficacement à la mise en œuvre de ces projets.<sup>11</sup>*
31. En tant qu'outil d'aide à la décision, les premiers utilisateurs ciblés par cette évaluation sont : les Bureaux Pays UNFPA et UNICEF Niger ; le PBSO et le Secrétariat Technique du PBF au Niger, le Système des Nations-Unies au Niger et les principales parties prenantes incluant le Gouvernement, la société civile, les bénéficiaires du Projet et les bailleurs de fonds.
32. Conçue dans une double logique prospective et sommative, cette évaluation est appelée à : (i) soutenir l'apprentissage stratégique et la prise de décision au niveau des Agences du SNU concernées et des parties prenantes nationales dans le cadre du renforcement des jeunes (filles et garçons) dans les processus de prise de décision qui les concernent, (ii) fournir une contribution évaluative à l'évaluation de l'UNDAF 2019-2021, (iii) renforcer la responsabilité pour l'efficacité de l'élaboration des CPD des Agences du SNU, du prochain cycle de l'UNDAF et du PDES ; (iv) renforcer les capacités et la mobilisation des parties prenantes nationales pour faire progresser la participation des jeunes (filles et garçons) dans les processus de décision qui les concernent.

---

<sup>11</sup> Rapport final de l'exercice évaluatif Niger 2020 du portefeuille du Fonds de Consolidation pour la Paix (PFB), page 26

### 4.3. Objectifs de l'évaluation

33. Les termes de référence ont assigné cinq (5) objectifs spécifiques à l'évaluation finale du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger au Niger, à savoir :
- ◆ Evaluer les résultats atteints par le Projet conformément aux résultats planifiés
  - ◆ Vérifier les acquis du Projet, y compris les défis de couverture des interventions et les goulots majeurs levés ou non levés
  - ◆ Identifier les leçons apprises au niveau stratégique et opérationnel
  - ◆ Identifier les bonnes pratiques en matière d'approches communautaires ayant contribué à l'atteinte des résultats du projet ;
  - ◆ Formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles pour le renforcement des résultats du projet.

### 4.4. Portée de l'évaluation et champ d'investigation

34. Le champ d'investigation de la présente évaluation a été délimité par les critères classiques du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE tels qu'ils ont été révisés et complétés par EvalNet en 2018-2019, à savoir : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la durabilité, ainsi que la cohérence qui portera sur les synergies et complémentarités développées avec d'autres interventions. Une attention particulière a été portée aux aspects relatifs à la conception du projet, aux stratégies de mise en œuvre, aux mécanismes de suivi et de coordination, à la participation des bénéficiaires.
35. Les analyses effectuées dans ce cadre ont également porté sur l'exécution du budget et le respect des calendriers de réalisation des activités, la performance des parties prenantes et la pertinence de leurs interventions.
36. Des critères liés à des thématiques transversales ou spécifiques tels que les Droits de l'Homme, l'Egalité des sexes, ont également été analysés dans le cadre de la présente évaluation.
37. Très concrètement, les analyses se sont concentrées sur :
- **la conception du projet** : identification et formulation
  - **sa pertinence** : conformité avec les priorités nationales et avec les besoins des bénéficiaires
  - **sa cohérence** : compatibilité du projet avec les autres interventions menées dans le cadre de la prévention et la gestion des conflits
  - **sa mise en œuvre** : approche stratégique, contraintes et obstacles rencontrés, efficacité de l'équipe, efficacité des partenaires de mise en œuvre, efficacité des ressources, efficience des ressources et efficacité des activités, résultats produits par le projet et progression vers les résultats escomptés
  - **l'efficacité des différents mécanismes de financement mis en place** et leurs effets sur les structures cibles
  - **la durabilité des actions conduites** : durabilité de l'axe stratégique d'intervention et des activités, appropriation, niveau de gestion, durabilité institutionnelle et financière, etc.
  - **les contributions au renforcement des capacités nationales**
  - **les contributions des acquis** à relever des défis identifiés
  - **l'appréciation des stratégies de synergies/mobilisations de partenariats et de ressources mises en œuvre** dans le cadre du projet pays pour assurer la continuité des effets positifs au terme de sa période de mise en œuvre
  - **les produits et effets** (effets sur les groupes cibles) attendus à la fin de la mise en œuvre du Document de projet
  - **la prise en compte des thématiques transversales** : équité, genre, droits humains, éthique et déontologie, etc.
  - **le renforcement partenarial** : qualité des relations partenariales, valeurs ajoutées, etc.
  - **les contributions de chaque partenaire** ainsi que des effets des synergies avec d'autres interventions et/ou intervenants.

38. La mission a également analysé les facteurs sociaux, politiques et stratégiques aussi bien internes qu'externes qui ont pu avoir une influence sur la réalisation des résultats du Projet. Les mêmes facteurs ont été pris en compte dans le cadre de l'analyse de l'environnement et du calendrier fixé pour l'évaluation et qui ont, ou auraient pu avoir eu une influence sur l'impartialité et la crédibilité des résultats de celle-ci.
39. Dans sa dimension chronologique, l'évaluation a couvert l'ensemble des activités du Projet pour la période allant 1<sup>er</sup> décembre 2018 (date de démarrage) au 31 décembre 2020.
40. La volatilité du contexte sécuritaire a conduit à circonscrire la zone de déroulement de l'évaluation à quatre (4) Régions du Niger : Niamey, Tahoua, Tillabéry et Zinder dans les villes de Niamey (Niamey), Abala (Tillabéry) , Tchintabaraden, Tilia, Tassara (Tahoua) et 2<sup>ème</sup> Arrondissement de Zinder (Zinder).
41. L'impact de la COVID-19 sur la réalisation de l'action a été analysé en termes de surcoûts consécutifs à l'étirement de la durée du projet.

#### **4.5. Livrables à produire**

42. Le présent rapport provisoire est le 3<sup>ème</sup> des quatre (4) livrables attendus de cette évaluation. Auparavant, la mission a obtenu la validation du rapport de démarrage et le rapport préliminaire de collecte des données et des constats soumis respectivement le 20 juin 2022 (pour le rapport de démarrage) et le 6 juillet 2022 (pour le rapport préliminaire e colle des données et des constats).
43. Le rapport final qui prendra en compte les commentaires et observations des parties prenantes sur le rapport provisoire sera produit dès réception desdits commentaires et observations.

#### **4.6. Gouvernance et supervision de l'évaluation**

44. La conduite de l'évaluation a été placée sous la direction de la Cheffe de Section C4D et la supervision directe d'un Point Focal désigné à cet effet. La responsabilité de la Cheffe de Section C4D consistait à veiller au respect de la politique d'évaluation, des normes et standards des organisations partenaires, sans pour autant compromettre l'indépendance de la mission.

#### **4.7. Gestion de l'évaluation**

45. Le Groupe de Référence, essentiellement composé de représentants des Agences du SNU partenaires d'exécution du Projet, a été chargé de : (i) mettre à disposition les ressources documentaires nécessaires à la conduite de l'évaluation ; (ii) aider le consultant à entrer en contact avec les informateurs clés ; (iii) valider les livrables produits par la mission.
46. Au plan opérationnel, l'équipe de Projet a facilité l'accès de la mission aux ressources documentaires nécessaires à la conduite de l'évaluation et organisé les rencontres avec les informateurs clés. Concrètement l'équipe de Projet a contribué à connecter la mission avec la partie nationale, le Comité technique du Projet et les principales parties prenantes. Elle a également fourni les moyens logistiques nécessaires.

## V- CRITERES D'EVALUATION ET QUESTIONS Y RELATIVES

### 5.1. Critères d'évaluation

47. L'évaluation du Projet « Jeunes Filles et Paix au Niger » s'est appuyée sur les critères consacrés par le Comité d'Aide au Développement de l'OCDE, à savoir :

- ❖ **Pertinence** : alignement des objectifs et la conception du Projet « Jeunes Filles et Paix au Niger » aux besoins et aux priorités des bénéficiaires, du pays, de la communauté internationale et des partenaires/institutions et maintien de leur pertinence en dépit de l'évolution du contexte.
- ❖ **Cohérence** : complémentarité des interventions du Projet avec les autres interventions d'appui à de l'autonomisation et l'implication pacifiste des jeunes dans les zones à risques ; la prévention et la gestion de conflits et la gouvernance inclusive ; le renforcement de la stabilité et de la sécurité dans les zones frontalières.
- ❖ **Efficacité** : mesure dans laquelle les objectifs et les résultats du Projet « Jeunes Filles et Paix au Niger » ont été atteints, ou sont en train de l'être, y compris les résultats différenciés entre populations.
- ❖ **Efficience** : mesure dans laquelle les ressources allouées ont été gérées de manière rationnelle, optimale et transformées de façon économe en résultats et dans le temps.
- ❖ **Durabilité** : mesure selon laquelle les bénéfices (résultats et changements) atteints par le projet perdureront ou sont susceptibles de perdurer.
- ❖ **Impact** : mesure dans laquelle les interventions du Projet produit, ou devraient produire, des effets (changements) importants et de vaste portée, positifs ou négatifs, intentionnels ou non par Province.

### 5.2. Questions d'évaluation

Tableau 1 : Questions d'évaluation

Critères	Questions
<b>Pertinence</b>	♦ Dans quelle mesure les bénéficiaires du Projet ont-ils participé à la conception du projet et à son élaboration, et jusqu'à quel point la conception du projet intègre-t-elle les préoccupations exprimées par les groupes cibles ?
	♦ Dans quelle mesure les expériences passées des projets similaires mis en œuvre par le PBF et les Agences récipiendaires (UNFPA et UNICEF) ont-elles pu renseigner la conception du Projet ?
	♦ La théorie du changement développée est-elle demeurée valide au regard des évolutions politiques, juridiques, économiques, institutionnelles, etc. au Niger ? Si non, pourquoi ?
	♦ Dans quelle mesure les facteurs externes et les risques susceptibles d'influencer la mise en œuvre du Projet ont-ils été identifiés et pris en compte dès le départ ?
	♦ Les activités prévues sont-elles adaptées pour réaliser les produits attendus et répondre aux priorités organisationnelles et programmatiques des différentes structures de gestion du processus ?
	♦ Dans quelle mesure les indicateurs de mesure des résultats sont-ils directs, objectifs, pratiques, adéquats ? Les résultats escomptés du Projet sont-ils définis de manière cohérente avec leurs indicateurs ? Le Projet a-t-il des bases de référence pouvant permettre de suivre de manière régulière l'évolution des indicateurs ?
	♦ Les mécanismes de gestion du Projet ont-ils permis d'appuyer la prise de décisions stratégiques, la confirmation ou l'ajustement de la théorie du changement ?
	♦ La stratégie de suivi-évaluation du Projet était utile et fiable pour mesurer les progrès vers les résultats de développement et ajuster, prendre des mesures (correctrices) nécessaires à temps réel pour adapter le projet aux besoins des bénéficiaires ?
<b>Cohérence</b>	♦ Dans quelle mesure l'intervention est-elle complémentaire à d'autres interventions menées par les différentes parties prenantes du Projet ?
	♦ Dans quelle mesure le Projet Jeunes Filles et Paix au Niger est cohérent avec les initiatives menées par d'autres acteurs de stabilisation et de consolidation de la paix au Niger ?
<b>Efficacité</b>	♦ Dans quelle mesure les activités, les produits et les résultats du Projet ont-ils été livrés ?

Critères	Questions
	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Quels sont les produits ayant obtenu de meilleures performances et ceux ayant obtenu de moins bonnes ?</li> <li>◆ Quels ont été les résultats inattendus par le Projet ?</li> <li>◆ Quels ont été les principaux facteurs ayant influencé la réalisation ou la non-réalisation des objectifs ?</li> <li>◆ Dans quelle mesure le projet a joué un rôle catalytique permettant de booster les changements en vue de la consolidation de la paix dans les zones d'intervention ?</li> <li>◆ Comment le projet a intégré les dynamiques socio environnementales telles que le COVID 19 dans sa mise en œuvre et dans l'atteinte des résultats ?</li> </ul>
<b>Efficienc</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Les produits ont-ils été atteints dans le temps imparti ? Les intrants ont-ils été fournis en temps opportun (personnel, conseillers, voyage, formation, équipement et coûts divers) ?</li> <li>◆ Dans quelle mesure les mécanismes de gestion des agences récipiendaires ont-ils permis d'assurer la gestion efficiente et transparente des ressources du Projet ?</li> <li>◆ Dans quelle mesure les ressources (humaines, financières, administratives) ont-elles été correctement utilisées pour obtenir des résultats ?</li> <li>◆ Existait-il de meilleurs moyens (plus efficaces) d'atteindre les objectifs ?</li> <li>◆ Jusqu'à quel point les modalités de partenariat étaient-elles propices à l'atteinte des résultats et la production des effets escomptés ?</li> <li>◆ Dans quelle mesure la synergie développée entre les Agences récipiendaires et les partenaires d'exécution a-t-elle apporté plus d'efficience dans la mise en œuvre ?</li> <li>◆ Dans quelle mesure le système de suivi-évaluation a-t-il permis les ajustements nécessaires permettant d'améliorer le rapport coût-efficacité du Projet ?</li> </ul>
<b>Impact</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Le Projet a-t-il contribué au renforcement du leadership des filles dans le processus de construction de paix</li> <li>◆ Les préjugés envers les filles et les femmes sont-ils moins prégnants dans les zones d'intervention du Projet, notamment des jeunes garçons, à l'issue de la mise en œuvre du Projet ?</li> <li>◆ Dans quelle mesure les attitudes et comportements des acteurs de la communauté, particulièrement des jeunes garçons, sont-ils plus favorables à l'inclusion et à l'élimination des violences et discriminations ?</li> <li>◆ Dans quelle mesure les mécanismes de prévention et de gestion inclusifs mis en place par le Projet fonctionnent-ils et permettent que les autorités connaissent et intègrent les besoins spécifiques des jeunes filles dans leurs décisions ?</li> <li>◆ Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'usage de moyens pacifiques pour prévenir et régler les conflits ?</li> <li>◆ Les jeunes filles et garçons des zones d'intervention exploitent-ils mieux leur potentiel pour devenir des agents catalyseurs de la paix ?</li> </ul>
<b>Durabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Dans quelle mesure les bénéficiaires du Projet ont-ils participé à la mise en œuvre des activités ?</li> <li>◆ Dans quelle mesure les communautés bénéficiaires se sont-elles approprié les interventions et acquis du Projet ?</li> <li>◆ Dans quelle mesure les avantages du Projet sont-ils susceptibles de perdurer après la fin du financement des donateurs ?</li> <li>◆ Jusqu'à quel point une stratégie en matière de durabilité, incluant le développement des capacités des parties prenantes nationales clés, a été développée ou mise en œuvre ?</li> <li>◆ Quels sont les mécanismes mis en place au niveau des communautés, des collectivités territoriales, du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers pour la pérennisation des acquis du Projet ?</li> <li>◆ Quels sont les principaux facteurs de risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des acquis du projet ?</li> </ul>
<b>Egalité des sexes</b> <b>Autonomisation des femmes</b> <b>Promotion des</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La conception du Projet a-t-elle pris en compte l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'approche des droits humains ?</li> <li>◆ Des ressources suffisantes ont-elles été mises à disposition pour l'intégration des droits de l'homme et de l'égalité des sexes ?</li> </ul>

Critères	Questions
<b>droits humains</b> <b>Prise en compte des populations vulnérables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Dans quelle mesure les interventions du Projet ont-elles permis d'assurer la prise en compte de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets conformément au marqueur genre ?</li> <li>◆ Dans quelle mesure les interventions du Projet ont-elles permis de garantir la réalisation du droit à la participation des jeunes (filles et garçons) et des femmes ?</li> <li>◆ Dans quelle mesure les populations vulnérables (pauvres, personnes en situation de handicap, femmes, jeunes, autochtones, groupes marginalisés...) ont-elles bénéficié d'un accès équitable aux interventions du Projet ?</li> </ul>

## VI- APPRECIATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET

48. La performance du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger a été analysée sur la base des critères d'évaluation visés par les termes de référence, ainsi que sur les thématiques transversales ciblées telles que l'égalité de sexe, l'autonomisation des femmes, les droits humains, l'inclusion/handicap. La performance a été évaluée sur la base d'une échelle de notation allant de 1 à 6 correspondant à : 1 (Très Insatisfaisant) ; 2 (Insatisfaisant) ; 3 (Modérément Insatisfaisant) ; 4 (Modérément Satisfaisant) ; 5 (Satisfaisant) ; 6 (Très Satisfaisant).

**Tableau 2 : Echelle d'appréciation des performances avec justification de la notation**

NOTE	APPRECIATION	CATEGORIE
6	Très satisfaisant	Satisfaisant
5	Satisfaisant	
4	Modérément satisfaisant	
3	Modérément insatisfaisant	Insatisfaisant
2	Insatisfaisant	
1	Très insatisfaisant	

6. La performance a été qualifiée de :

- **Très satisfaisante** lorsque les résultats attendus ont été atteints comme – ou mieux – que prévu
- **Satisfaisante** lorsque les aspects positifs sont apparus plus importants que les aspects négatifs
- **Modérément satisfaisante** lorsque les aspects positifs sont apparus au moins aussi importants que les aspects négatifs
- **Modérément insatisfaisante** lorsque les aspects négatifs sont apparus légèrement plus importants que les aspects positifs
- **Insatisfaisante** lorsque les aspects positifs sont apparus faibles par rapport aux aspects négatifs, et
- **Très insatisfaisante** lorsqu'il est apparu des déficiences sérieuses caractérisées par très peu d'aspects positifs.

49. L'appréciation de la performance présentée ci-dessus a été appliquée exclusivement aux critères d'efficacité et d'efficience correspondant à l'appréciation Très insatisfaisante à Très satisfaisante. Dans le même temps, les critères de Pertinence, de Cohérence et de Durabilité ont été appréciés de la manière suivante :

**Pertinence** : Le score correspond aux appréciations suivantes : **Pertinent (P)** à **Pas Pertinent (PP)**.

En considérant l'échelle d'appréciation :

- Si le score attribué est compris entre **5 et 6**, l'appréciation est : « **Pertinente (P)** ».
- Si le score attribué est compris entre **3 et 4**, l'appréciation est : **Moyennement Pertinent (MP)**

- Si le score attribué est compris entre **1 -2**, l'appréciation est : « **Pas Pertinente (PP)** ».

**Tableau 3 : Echelle d'appréciation de la performance de la Pertinence**

SCORE	APPRECIATION
<b>1-2</b>	Pas Pertinent (PP)
<b>3-4</b>	Moyennement Pertinent (MP)
<b>5-6</b>	Pertinent (P)

**Cohérence** : Le score correspond aux appréciations suivantes : **Cohérent (C)** à **Pas Cohérent (PC)**.

En considérant l'échelle d'appréciation :

- Si le score attribué est compris entre **5 et 6**, l'appréciation est : « **Cohérente (C)** ».
- Si le score attribué est compris entre **3 et 4**, l'appréciation est « **Moyennement Cohérent (MC)** »
- Si le score attribué est compris entre **1 -2**, l'appréciation est : « **Pas Cohérente (PC)** ».

**Tableau 4 : Echelle d'appréciation de la performance de la Cohérence**

SCORE	APPRECIATION
<b>1-2</b>	Pas Cohérent (PC)
<b>3-4</b>	Moyennement Cohérent (MC)
<b>5-6</b>	Cohérent (C)

**Durabilité** : Ce critère a été apprécié sur une échelle allant de « **Probable à Improbable** ».

En considérant l'échelle d'appréciation retenue, la durabilité a été évaluée comme suit :

- Si, le score attribué est compris entre **5 et 6**, l'appréciation est : « **Probable (P)** », ce qui correspond à une situation qui présente des risques négligeables pour la durabilité des acquis.
- Si le score attribué est compris entre **3 et 4**, la durabilité est qualifiée de : « **Moyennement probable (MP)** », et cela correspond à une situation qui présente des risques modérés pour la durabilité des acquis.
- Si le score attribué est compris entre **1 et 2**, la durabilité est qualifiée de : « **Improbable (I)** », avec une présomption de risques importants pour la durabilité des acquis.

**Tableau 5 : Echelle d'appréciation de la performance de la Durabilité**

SCORE	APPRECIATION
<b>1-2</b>	Improbable (I)
<b>3-4</b>	Moyennement Probable (MP)
<b>5-6</b>	Probable (P)

## VII- OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES

50. Pour réaliser les entretiens semi-structurés, quatre outils de collecte de données adaptés aux différentes catégories des parties prenantes ont été développés et sont annexés au présent rapport (Annexe 3), à savoir :
- ❖ **Les guides d'entretiens individualisés** ont servi de base à la collecte des données qualitatives auprès de tous les acteurs ciblés en dehors de ceux qui ont été identifiés pour les groupes de discussion
  - ❖ **Les supports de discussions de groupe** ont été utilisés pour collecter les données qualitatives auprès des représentants des catégories identifiées à cet effet ;
  - ❖ **Le questionnaire d'enquête** produit et administré à un échantillon de bénéficiaires du Projet dans des localités accessibles aux enquêteurs mobilisés à cet effet
  - ❖ **La fiche d'observation** a été élaborée pour les visites des réalisations sur le terrain.

## VIII- METHODOLOGIE

### 8.1. Approche méthodologique

51. L'évaluation s'est appuyée sur la participation de toutes les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du Projet. Le choix porté sur cette approche a été dicté par la nécessité d'assurer la validité des conclusions et des recommandations subséquentes aux constatations et analyses sur les données collectées.
52. En termes de méthodes, la priorité a été accordée aux méthodes mixtes incluant une dimension qualitative et quantitative articulées autour de la revue documentaire, des entretiens semi-structurés, de la collecte des données sur le terrain, le tout complété par une enquête de perception à travers un questionnaire destiné à recueillir les avis des parties prenantes sur les performances du Projet. D'autres méthodes tels que l'examen et l'analyse des données provenant du suivi ou d'autres sources, des inventaires de résultats, et les visites d'observation et les groupes de discussions, ont également été utilisées.
- ❖ **Revue documentaire**
53. La revue documentaire, qui a coïncidé avec le démarrage de l'évaluation, s'est poursuivie tout au long des analyses et de la production du rapport d'évaluation. L'équipe d'experts a procédé à une revue des documents clés du Projet à savoir : le document de projet (accord de contribution y compris) ; les plans de travail annuels ; les rapports semestriels et annuels consolidés ; les comptes rendus des réunions des comités techniques et de pilotage du projet ; les rapports de suivi technique/financier ; les rapports et articles des activités réalisées, etc..
- ❖ **Collecte des données quantitatives**
54. L'exploitation documentaire a alimenté l'analyse quantitative de la performance du Projet à partir des données issues des sources secondaires. Les données financières collectées ont servi de base à la construction des constats et conclusions qui ont soutenu l'opinion de la mission d'évaluation sur la performance du Projet en matière d'efficacité et d'efficience. L'évaluation quantitative a été renforcée par des données qualitatives collectées sur le terrain auprès des informateurs clés dans les localités couvertes par l'équipe d'évaluation.
- ❖ **Collecte des données qualitatives**
55. Les données qualitatives, essentiellement perceptibles à travers les échanges avec les parties prenantes ont permis d'approfondir les analyses et de corroborer les stratégies d'intervention des ONG partenaires qui ont conduit à des effets perceptibles en matière de participation des jeunes (filles et garçons) aux processus de prise de décision sur des sujets qui les concerne, et de contribution à la prévention et la gestion pacifique des conflits.

#### ❖ **Entretiens semi-structurés**

56. Les données primaires ont été collectées auprès des cibles visées par l'évaluation, dans l'optique de documenter les effets attribuables aux appuis du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger, en soutien à l'engagement des jeunes (filles et garçons) à la réduction des violences et la promotion des modes pacifiques de gestion des conflits dans les Communes cibles, ainsi qu'au renforcement de leur inclusion aux instances décisionnelles. Les entretiens semi-structurés ont prioritairement visé neuf (9) catégories d'informateurs clés, à savoir : les Agences du Système des Nations-Unies en charge de la mise en œuvre du Projet (UNICEF et UNFPA) ; le Partenaire financier (PBF/PBSO) ; les Partenaires gouvernementaux (Ministères de la Jeunesse et des Sports ; de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses ; de la Promotion de la Femme et Protection de l'Enfant) ; les institutions étatiques partenaires (Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) ; Conseils communaux ; Conseil Islamique du Niger ; Association des Chefs Traditionnels du Niger (ACTN) ; Conseil National de la Jeunesse (CNJ) ; les ONG partenaires d'exécution (ONGs CADEL DIKO) ; les Bénéficiaires intermédiaires et finaux des interventions du projet (Associations/regroupements de jeunes filles ; Cellule Nigérienne des Jeunes Filles Leaders ; Fadas ; Clubs de futurs maris pour la consolidation de la paix ; Réseaux de médiateurs ; Elus locaux ; Mécanismes d'alerte précoce et structures communautaires de prévention et de gestion des conflits ; etc.).

#### ❖ **Visite des réalisations**

57. L'équipe d'évaluation s'est déployée dans les villes de Niamey, Zinder, Tillabéry, Tillia, Tassara, Tchintabaraden selon le calendrier établi à cet effet. Au cours de la période comprise entre le 28 mai et le 19 juillet, la collecte des données a été effectuée à travers 218 rencontres individuelles (dont 72 entretiens semi-structurés et 146 rencontres portant sur l'enquête de perception) et 6 discussions de groupe

#### ❖ **Les groupes de discussion**

58. L'organisation de groupes de discussion a été particulièrement utile pour valider ou confronter certaines perceptions et jugements.

#### ❖ **L'enquête de perception des changements**

59. Une enquête de perception a été menée auprès des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet au niveau des 5 communes cibles, en vue de compléter les données quantitatives sur le niveau d'exécution des activités, d'achèvement des produits, de réalisation des objectifs et d'atteinte des résultats escomptés du Projet. Elle a impliqué les acteurs au niveau des communautés, y compris les principales bénéficiaires que sont les jeunes filles et les jeunes garçons.
60. En cohérence avec les critères de vulnérabilité retenus par l'étude de base, la représentativité des catégories de bénéficiaires visées par le Projet a été assurée par la prise en compte du statut matrimonial des répondants célibataire, divorcé(e), marié(e) ; veuf/veuve), leur situation économique (auto-emploi, élève/étudiant, emploi saisonnier, emploi salarié, sans emploi) ; leur degré de vulnérabilité (déscolarisé(e), handicapé(e) ; non scolarisé(e), orphelin(e), leur statut social (appartenance à une organisation, association, mentor, leader communautaire, etc.).
61. A cet égard, les résultats de l'enquête révèlent que les jeunes de 15-24 ans qui constituent la cible privilégiée du Projet représentent 58,3% de l'échantillon couvert par l'enquête, réparti entre 25,7% de jeunes filles et 32,6% de jeunes garçons. 35,6% de cet échantillon étaient constituées de femmes. Les tableaux 6, 7 et 8 ci-dessous résument la situation de vulnérabilité des répondants ans ayant répondu à l'enquête

**Tableau 6 : Répartition des répondants par classe d'âge**

Classe d'âge	Sexe		Total
	Féminin	Masculin	
15-24 ans	25,7%	32,6%	58,3%
25-34 ans	7,6%	16,0%	23,6%
35-44 ans	1,4%	6,3%	7,6%
45-54 ans	--	3,5%	3,5%
Plus de 54 ans	1,4%	5,6%	6,9%
<b>Total</b>	<b>36,1%</b>	<b>63,9%</b>	<b>100,0% (144)</b>

62. La population cible est constituée majoritairement de jeunes. En effet, les 15-24 ans représentent 58,3% des répondants, l'âge moyen est de 27,4 ans et de plus l'âge médian se situe à 23 ans. La tranche décennale 45-54 ans est la moins représentée. Quel que soit la tranche d'âge, le sexe masculin reste le genre le plus représenté.

**Tableau 7 : Répartition des répondants selon le statut matrimonial et la classe d'âge**

Statut matrimonial	Classe d'âge (ans)					Total
	15-24	25-34	35-44	45-54	Plus de 54	
Célibataire	46,9%	7,0%	--	--	--	53,8%
Divorcé(e)	2,1%	4,2%	0,7%	--	--	7,0%
Marié(e)	9,1%	12,6%	7,0%	3,5%	6,3%	38,5%
Veuf(ve)	--	--	--	--	0,7%	0,7%
<b>Total</b>	<b>58,0%</b>	<b>23,8%</b>	<b>7,7%</b>	<b>3,5%</b>	<b>7,0%</b>	<b>100,0% (143)</b>

63. La population évaluée est composée en majorité de célibataire (53,8%). La prépondérance de ce statut matrimonial s'explique par le caractère essentiellement jeune de la population. Les mariés (38,5%) représentent aussi une part importante de la population, tandis que les divorcés (7%) et les veufs (0,7%) représentent une part marginale.

**Tableau 8 : Illustration de la vulnérabilité sociale des répondants de l'enquête âgés de moins de 25 ans**

Statut matrimonial	Classe d'âge (ans)					Total
	15-24	25-34	35-44	45-54	Plus de 54	
Célibataire	46,9%	7,0%	--	--	--	53,8%
Divorcé(e)	2,1%	4,2%	0,7%	--	--	7,0%
Marié(e)	9,1%	12,6%	7,0%	3,5%	6,3%	38,5%
Veuf(ve)	--	--	--	--	0,7%	0,7%
<b>Total</b>	<b>58,0%</b>	<b>23,8%</b>	<b>7,7%</b>	<b>3,5%</b>	<b>7,0%</b>	<b>100,0% (143)</b>

64. La population cible est constituée majoritairement de jeunes. En effet, les 15-24 ans représentent 58,3% des répondants, l'âge moyen est de 27,4 ans et de plus l'âge médian se situe à 23 ans. La tranche décennale 45-54 ans est la moins représentée. Quel que soit la tranche d'âge, le sexe masculin reste le genre le plus représenté.

**Tableau 9 : Illustration de la vulnérabilité économique des répondants de l'enquête âgés de moins de 25 ans**

Degré de vulnérabilité	Sexe		Total
	Féminin	Masculin	
Déscolarisé(e)	34,3%	37,3%	71,6%
Handicapé(e)	0,0%	1,5%	1,5%
Non scolarisé(e)	7,5%	7,5%	14,9%
Orphelin(e)	7,5%	4,5%	11,9%
<b>Total</b>	<b>49,3%</b>	<b>50,7%</b>	<b>100,0% (67)</b>

## 8.2. Traitement et analyse des données

65. Les sources de collecte ont été diversifiées dans l'objectif de disposer de données de qualité, reflétant la réalité du contexte de mise en œuvre du Projet et des résultats obtenus. La méthode de triangulation adoptée à cet égard s'est caractérisée par la confrontation entre les données et les informations tirées de la revue documentaire et celles collectées auprès des acteurs consultés. Dans l'ensemble, l'exploitation des données s'est faite sous forme d'analyse des contenus des documents et des témoignages recueillis auprès des informateurs clés. Dans cette optique, l'évaluation a procédé, pour chaque critère d'évaluation ou domaine d'analyse par : (a) l'extraction des messages clés tels qu'exprimés par les informateurs ; (b) la hiérarchisation de ces messages en fonction de leur fréquence d'apparition dans l'ensemble ; (c) la comparaison entre les groupes de façon à dégager les divergences et les convergences.
66. L'analyse a été réalisée entretien par entretien, à partir des comptes rendus produits après chaque rencontre. Les informations collectées par la mission ont été triangulées, soit par des échanges à distance, soit par des rencontres individuelles avec des informateurs clés.
67. Un débriefing portant sur les constats et conclusions préliminaires a été présenté au Groupe de Référence de l'évaluation à la fin de la mission de terrain. Les données collectées ont été traitées dans le respect de l'obligation de confidentialité, ainsi que des principes et des normes du CAD de l'OCDE et principes de la Déclaration de Paris en matière d'évaluation de projets et programmes.

## 8.3. Considérations éthiques

68. Les données collectées ont été traitées dans le respect des directives éthiques de l'UNEG révisées en 2020<sup>12</sup>. Il s'agit principalement des quatre principes éthiques de base que l'équipe d'évaluation a scrupuleusement respectés tout au long des phases de l'évaluation, à savoir : l'intégrité, la responsabilité, le respect et la bienfaisance/utilité. Ces principes sont déclinés dans les différents guides d'évaluation en termes d'indépendance, d'impartialité, de transparence, de crédibilité, de confidentialité et d'utilité.
69. **L'indépendance de l'équipe d'évaluation** était assise sur le fait que les évaluateurs retenus pour cette mission n'ont pris part à aucune activité du Projet et n'ont pas été responsables de la conception, de l'exécution ou de la supervision du Projet.

<sup>12</sup> <http://www.unevaluation.org/document/download/3625>

70. **L'impartialité de l'équipe d'évaluation** a été soutenue par l'équilibre entre les forces et les faiblesses du Projet, telles qu'elles ont été présentées et analysées en tenant compte des facteurs endogènes et exogènes au Projet. En effet, l'analyse des forces et des faiblesses identifiées a été adossée au principe du contradictoire et soutenue par des évidences factuelles.
71. **Par rapport à la transparence**, l'équipe d'évaluation a communiqué d'une manière aussi ouverte que possible l'objectif de l'évaluation, les critères appliqués et l'utilisation attendue des résultats. Ces informations sont contenues dans le présent rapport d'évaluation, qui vise également à fournir des informations transparentes sur ses sources, ses méthodes et ses approches, tel que convenu lors de la validation du rapport de démarrage de la mission.
72. S'agissant de la crédibilité, il convient de souligner que la validation préalable par le Groupe de Référence des instruments, outils et approches présentés dans le Rapport de démarrage est un gage de crédibilité et de qualité des résultats anticipés pour l'évaluation.
73. **Pour ce qui est de l'obligation de confidentialité et de sécurité des répondants**, les répondants ont été informés à l'entame de chaque entrevue des objectifs de l'évaluation et du caractère volontaire, confidentiel et anonyme de la collecte des données. Aucune incitation monétaire ou matérielle n'a été offerte pour la participation aux échanges. L'aspect multiculturel a été marqué par des participants de plusieurs communautés. S'agissant de l'inclusivité, il convient de souligner la participation aux échanges d'une proportion importante des femmes, des jeunes, etc.
74. **Sur l'aspect de la participation volontaire**, des demandes de rendez-vous ont été adressées à l'avance aux participants qui ont librement décidé d'assister aux rencontres programmées. L'équipe d'évaluation a informé les participants qu'ils étaient libres d'interrompre leur participation à l'entrevue s'ils ne se sentaient plus à l'aise et/ou de s'abstenir de répondre à une question d'évaluation qui ne leur convenait pas. Par ailleurs, l'équipe d'évaluation a adopté un langage compréhensible pour tous les participants en procédant à des reformulations et des relances, dans l'optique d'assurer une participation égale aux discussions, tout cela dans le respect et la courtoisie.
75. **Quant aux mesures de sécurité**, l'équipe d'évaluation a veillé à l'application du principe « Ne pas nuire » en prenant en compte le contexte sécuritaire et l'application des directives édictées par le SNU au Niger et les autorités nationales en ce qui concerne les mesures de prévention et de lutte contre la pandémie de la COVID-19.
76. **Relativement à l'utilité**, la mission d'évaluation s'est efforcée de présenter de façon synthétique toute l'information pertinente permettant aux utilisateurs du rapport d'atteindre les objectifs souhaités. De ce fait, le rapport présente d'une manière complète et équilibrée les faits, résultats et limites, conclusions et recommandations tirés du traitement de l'information collectée tout au long de la mission.

#### **8.4. Méthodes d'analyse de la prise en compte du genre**

77. L'évaluation de la prise en compte du genre dans le Projet Jeunes filles et Paix s'est appuyée sur une démarche analytique et exploratoire examinant le niveau de participation des femmes, des hommes, des jeunes, ainsi que des populations vulnérables dans toutes leurs composantes et les effets des interventions sur la structure des rapports de pouvoir au sein des communautés. Par conséquent, les outils d'évaluation ont intégré les critères et indicateurs de genre. A cet effet, la sélection des participants pendant la collecte des données a pris en compte dans chaque localité, les variables liées au sexe, à l'âge et aux conditions physiques et sociales des participants. En outre, une analyse des actions spécifiques et des ressources utilisées (85% selon le Gender Marker) en faveur de l'égalité de genre et de la participation des femmes et des jeunes a été effectuée dans chacune des zones ciblées par l'évaluation.

78. Par ailleurs, pour être effective, l'intégration de l'approche genre dans un projet se doit d'être transversale. Ainsi, une analyse de la prise en compte du genre au niveau de chaque critère d'évaluation a été menée en s'appuyant sur la matrice ci-dessous :

**Tableau 10 : Matrice des questions d'évaluation dédiées à l'analyse de la prise en compte du genre**

Critères d'évaluation	Question pour évaluation de la prise en compte du genre
<b>Pertinence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet a-t-il répondu utilement aux besoins et aux attentes des femmes, hommes et des jeunes ?</li> <li>Les besoins et les intérêts des femmes, des hommes et des jeunes sont-ils toujours les mêmes qu'au début du projet ou ont-ils changé ?</li> <li>Le projet répond-il aux obligations et aux priorités nationales en matière d'égalité ?</li> </ul>
<b>Efficacité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La proportion de femmes, d'hommes et de jeunes parmi les bénéficiaires a-t-elle changé ?</li> <li>Quels bénéfices pratiques et stratégiques (prévus ou imprévus) les femmes, les hommes et les jeunes ont-elles/ils tiré du projet ?</li> <li>Ces bénéfices sont-ils répartis équitablement entre les femmes, les hommes et les jeunes ?</li> <li>Le projet a-t-il eu des effets négatifs involontaires ? Si oui, dans quelle mesure affectent-ils les femmes, les hommes et les jeunes ?</li> </ul>
<b>Impact</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quels changements relatifs dans la situation des femmes, des hommes et des jeunes peut-on observer ?</li> </ul>
<b>Efficiace</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'intervention a-t-elle pleinement exploité le potentiel des femmes, des hommes et des jeunes ? Les moyens et les résultats ont-ils été partagés équitablement entre les femmes, les hommes et les jeunes ?</li> </ul>
<b>Durabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les ressources matérielles et humaines nécessaires à la pérennisation des résultats et des effets en matière d'égalité sont-elles disponibles ?</li> <li>Les membres du projet et les parties prenantes ont-ils la motivation et la capacité pour s'investir à long terme dans un processus de changement axé sur l'égalité entre les femmes et les hommes ?</li> </ul>

79. L'analyse des données collectées a permis de déterminer le type de résultats obtenus dans l'optique de confirmer le marqueur genre 3 attribué au Projet à partir de la grille ci-dessous :
- **« négatif »** (« gender negative ») : où le résultat a eu des répercussions négatives sur l'égalité entre les hommes et les femmes;
  - **« neutre »** (« gender blind ») : où le résultat ne prend pas en compte le genre ;
  - **« sexo-spécifique »** (« gender targeted ») : où le nombre de femmes, d'hommes ou de groupes marginalisés fait l'objet d'une attention particulière ;
  - **« sensible »** : (« gender responsive ») : où le résultat traite des besoins différenciés des hommes et des femmes et traite de la répartition équitable des avantages, ressources, statuts, droits, etc.; **ou** **« transformatif »** (« gender transformative ») : où le résultat contribue à changer les normes, les valeurs culturelles, les structures de pouvoir et les bases de l'inégalité des sexes et discriminations.

### 8.5. Cadre d'échantillonnage

80. **Type d'évaluation** : Il s'agit d'une évaluation sommative et prospective visant à apprécier la performance du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger en termes de sa gestion et de sa mise en œuvre, et de formuler des recommandations pour des interventions futures.
81. **Choix des sites de déroulement de la mission** : choix raisonné, limitant la zone de déroulement de l'évaluation dans et autour des périmètres urbains des villes de Niamey, Zinder, Tassara, Tillia, Tillabéry, Tchintabaraden en raison de la forte prévalence de l'insécurité dans les zones d'intervention du Projet.

82. **Détermination des cibles visées par l'évaluation** : choix raisonné basé sur la géographie des parties prenantes du Projet

### **8.6. Limites et contraintes de l'évaluation**

83. La conduite de cette évaluation a été confrontée à certaines limitations, comprenant de nombreuses informations de base à lire et à digérer, un calendrier de mission de collecte de données serré et des difficultés à se rendre dans certains sites de réalisation des interventions du fait de la forte prévalence de l'insécurité dans les zones d'intervention du Projet. Ainsi, l'équipe d'évaluation n'a pas pu avoir des échanges avec toutes les catégories de parties prenantes et de bénéficiaires impliqués dans le Projet, et les participants aux réunions de groupe étaient probablement les plus engagés ou ceux qui apprécient les interventions, ce qui peut donner lieu à un biais positif aux perceptions partagées. La mission d'évaluation a retenu les principales limites qui auraient pu impacter la méthodologie retenue pour l'évaluation et qui se caractérisent par les risques énumérés ci-dessous :

- ❖ **Risques de non-exhaustivité** des données collectées sur le terrain. Cette limite résulte de plusieurs facteurs contraignants liés notamment : à des contraintes sécuritaires qui ont conduit à restreindre le périmètre de l'enquête de perception aux chefs-lieux des communes ; au taux de rotation élevé des agents de l'Etat et des Communes ; à la faible connaissance du projet par les nouveaux exécutifs communaux issus des dernières élections ; à l'absence de système d'archivage des données dans les services déconcentrés et décentralisés ; à la faible systématisation du principe de passation des consignes en cas de changement d'équipe et à la réalisation tardive de l'évaluation du projet. La représentativité de toutes les catégories de parties prenantes du projet dans l'échantillon des répondants à consulter relève des mesures de mitigation adoptée par la mission pour la maîtrise de ce risque.
- ❖ **Risque d'un biais consubstantiel aux choix méthodologiques**, lié à l'approche raisonnée de sélection des répondants pour les entretiens semi-structurés. La mission d'évaluation considère avoir limité l'ampleur de ce risque grâce aux méthodes mixtes appliquées à la collecte des données.
- ❖ **Risque d'intégrité des données recueillies**, lié d'une part, à l'absence de système d'archivage des données dans les services déconcentrés et décentralisés, et à l'effet de mémoire résultat de la réalisation tardive de l'évaluation finale. Ce risque a été résorbé par le croisement des données collectées auprès de plusieurs sources.
- ❖ **Risque du biais d'enquêteur ou biais de réponse**, lié à la présence d'un enquêteur, à l'obligation de traduction des questions en langues locales par l'enquêteur, à la manière dont les questions sont formulées par l'enquêteur et aux facteurs sociologiques liés à la présence d'enquêtrices

**Les mesures de mitigation de ce risque ont porté sur** : le niveau d'éducateur des enquêteurs (Bac+), l'expérience minimale en matière de collecte des données (participation à au moins deux enquêtes similaires) ; le niveau de maîtrise de la langue française par l'enquêteur, la traduction participative du questionnaire en langue locale ; la présence dans l'équipe d'évaluation d'un associé de nationalité nigérienne pour garantir la qualité de la traduction du questionnaire ; le test d'administration de l'enquête à Niamey avant déploiement des équipes de collecte sur le terrain.

## QUELQUES SEQUENCES DE LA SESSION DE FORMATION DES ENQUETEURS



## UNE SEQUENCE DU TEST POST FORMATION DES ENQUETEURS



## IX- CONSTATS ET CONCLUSIONS PRELIMINAIRES DE L'EVALUATION

### 9.1. Pertinence du Projet : Moyennement Pertinent 4/6

84. La pertinence est considérée comme l'adéquation des objectifs aux problèmes, besoins et priorités réels des groupes-cibles prévus et bénéficiaires auxquels le projet est censé s'adresser, ainsi qu'à l'environnement dans lequel il opère. Elle englobe le concept de capacité de réaction du Projet face aux changements et l'émergence des priorités et besoins de développement. En lien avec la conception du Projet, elle évalue également le niveau d'adoption de solutions appropriées par le projet, relativement aux problèmes identifiés et le caractère approprié des changements éventuels apportés à l'envergure du Projet, des dispositions d'exécution et des solutions techniques au cours de la durée de vie de celui-ci. L'examen de la pertinence du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger au Niger a été structuré autour des réponses aux questions clés qui sont reprises ci-dessous :

*Dans quelle mesure les bénéficiaires du Projet ont-ils participé à la conception du projet et à son élaboration, et jusqu'à quel point la conception du projet intègre-t-elle les préoccupations exprimées par les groupes cibles ?*

*Dans quelle mesure le Projet était-il conforme aux priorités nationales de développement, aux produits et aux résultats des programmes de pays du SNU et des agences récipiendaires, et aux ODD ?*

*Dans quelle mesure les enseignements tirés d'autres projets pertinents ont-ils été pris en compte dans la conception du Projet ?*

*Dans quelle mesure la conception du projet a-t-elle permis le développement de stratégies et intrants réalistes et appropriés pour l'atteinte des résultats escomptés ?*

*Dans quelle mesure la conception du Projet a-t-elle intégré les préoccupations relatives à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche fondée sur les droits humains ?*

**QE 1.1 : Dans quelle mesure les bénéficiaires du Projet ont-ils participé à la conception du projet et à son élaboration, et jusqu'à quel point la conception du projet intègre-t-elle les préoccupations exprimées par les groupes cibles ?**

**Constat 1 : Les précautions prises en matière de consultation des parties prenantes nationales ont contribué à une rationalisation du choix des régions et communes cibles, et au renforcement de l'alignement du Projet aux besoins spécifiques des cibles prioritaires, notamment en ce qui concerne la participation des jeunes filles et garçons aux processus de prise de décision et à la promotion de la masculinité positive. Les avancées observées dans ce cadre ont cependant été contrecarrées par le faible niveau d'investissement du projet en faveur de la lutte contre l'oisiveté et le chômage des jeunes qui constituent les facteurs déterminants de la violence et de la radicalisation chez cette tranche de la population nigérienne.**

85. L'exploitation de la documentation mise à la disposition de la mission et les échanges avec les parties prenantes consultées révèlent que l'identification et la conception du projet ont fait l'objet de discussions internes entre l'UNFPA et l'UNICEF, d'une présentation au management des deux agences, de réunions avec la HACP, les ministères de la Jeunesse et Sports, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, ainsi qu'avec les organisations de la société civile (ONG Bladia, FAD) pour la définition des lignes directrices. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports considère que son implication dès la phase de conception de ce Projet a permis d'assurer son alignement sur les orientations du Gouvernement en matière de jeunesse. La formulation du Projet à travers un PRODOC est intervenue à l'issue d'un atelier d'une journée ouvert aux ONG partenaires. Par la suite, le PRODOC a été finalisé et validé par les managements des deux agences récipiendaires, puis endossé par le Comité de Pilotage Conjoint du Plan Prioritaire au Niger.

86. L'implication des parties prenantes dans la mise en œuvre a été préparée dès la validation du document par le partenaire financier ; des réunions de cadrage ont été organisées pour informer les acteurs locaux des actions à mettre en œuvre.
87. Ces précautions prises au cours de la phase d'identification et de mise en route du Projet ont sans aucun doute grandement contribué à en renforcer l'alignement sur les besoins des communes, communautés et groupes bénéficiaires, notamment en rationalisant le choix des zones d'intervention. Précédée par une étude sociologique commanditée par l'UNICEF qui avait mis en lumière l'exacerbation de la violence dans la zone d'intervention, le choix des communes d'intervention a en effet suivi un processus raisonné parachevé par la consultation des parties prenantes au cours de la phase de lancement des interventions. A titre illustratif, tous les répondants rencontrés dans le deuxième arrondissement communal de Zinder trouvent judicieux le choix de cette commune qui était reconnue comme une zone marquée par une forte prévalence de vulnérabilité sociale et une marginalisation consubstantielle à son caractère de bidon ville dépourvue de services sociaux de base, et abritant la plus forte densité de jeunes déscolarisés de la ville de Zinder globalement portés vers la consommation de stupéfiants et la violence en milieu.
- 88. Les objectifs du Projet l'ont ainsi positionné comme une action parfaitement en adéquation avec les besoins des régions, communes et communautés ciblées en matière de sécurité, de consolidation de la paix et d'équité de genre. Sur l'adéquation du Projet aux besoins spécifiques des jeunes, les résultats de l'enquête de perception réalisée dans le cadre de la présente évaluation révèlent que 39,6% des répondants considèrent que les autorités connaissent les besoins spécifiques des jeunes. 23,6% sont totalement d'accord avec cette opinion, 22,2% sont neutres et 13,9% ne sont pas d'accord. Dans le même ordre d'idées, 43,8% des répondants estiment que les autorités connaissent les besoins spécifiques des jeunes filles, 20,5% sont tout à fait d'accord avec cette opinion, 19,2% sont neutres et 16,4% ne sont pas d'accord. Enfin, l'enquête de perception révèle que 46,6% considèrent que les autorités intègrent les besoins spécifiques des jeunes filles dans leurs décisions, la proportion des répondants qui sont tout à fait d'accord avec cette idée est de 26%, tandis que 15,1% sont neutres et que 10,3% ne sont pas d'accord. En définitive, l'enquête révèle que la conception du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger a tenu compte des besoins spécifiques de sa cible prioritaire, ce qui est de nature à assurer l'appropriation de ses acquis par les parties prenantes.**
89. Les défis sécuritaires auxquels le Niger fait face sont essentiellement inhérents à la pression de la violence terroriste sur trois principaux fronts, à savoir : (i) le front Est où sévit le groupe Boko Haram ; (ii) le front Ouest où les groupes terroristes affiliés à l'Etat islamique et à Al-Qaïda font des incursions à partir des frontières du Mali et du Burkina Faso ; et (iii) le front Nord, né de l'effondrement de l'Etat libyen qui a pour conséquences, la multiplication des attaques à mains armées et l'intensification du phénomène migratoire. Deux (2) des trois (3) régions ciblées par le Projet Jeunes Filles et Paix au Niger au Niger, à savoir Tahoua et Tillabéry situées à l'Est du pays, sont particulièrement frappées et payent le prix des contraintes des pouvoirs publics en matière de gouvernance sécuritaire, qui portent notamment sur l'insuffisance des moyens matériels adéquats, la faiblesse du système de renseignement militaire, le faible développement de la relation FDS-Citoyens, l'insuffisance des effectifs, la vétusté des infrastructures, l'absence d'une politique nationale de gestion des frontières, la faiblesse du maillage du territoire, l'insuffisance d'investissements productifs et sociaux dans les zones vulnérables, etc.
90. L'instabilité sur le plan sécuritaire s'est accrue au cours des dernières années dans la région de Tahoua du fait de la présence de groupes extrémistes violents ayant perpétré des assassinats à grande échelle dans les villages, les marchés hebdomadaires et les aires de pâturages. La cohésion sociale y est menacée par l'installation d'un climat de méfiance entre les communautés et les FDS, l'abandon de villages par leurs chefs par peur de représailles de la part des groupes armés non étatiques (GANE), la réduction des opportunités économiques, la paupérisation des populations actives et vulnérables et l'exacerbation des tensions autour de l'accès aux ressources et par des questions identitaires.

91. Dans l'ensemble des zones couvertes par le Projet comme à l'échelle du pays, le contexte sécuritaire est aggravé par la persistance de la pauvreté, les faiblesses en matière de gouvernance et l'insuffisance d'opportunités économiques pour les jeunes. Au Niger, la forte prévalence du chômage et du sous-emploi touche prioritairement les jeunes, ce qui aggrave leur vulnérabilité face aux sollicitations des groupes extrémistes pour l'enrôlement de s'adonner à des activités illicites. Dans les faits, en 2019 le taux combiné du sous-emploi et du chômage était de l'ordre de 29,8% de la population active ; les jeunes constituaient 69% de l'effectif des chômeurs. Il découle de cette mise à l'écart du système de production des richesses couplée à une faible implication dans les processus de prise de décision aux niveaux national et local un profond sentiment d'injustice et d'abandon par les pouvoirs publics.

92. Plusieurs acteurs rencontrés par la mission considèrent que la pertinence du Projet a été atténuée par le faible niveau d'investissement et la faible attention portés à l'accélération de l'insertion socioéconomique des jeunes qui font face à un chômage et sous-emploi endémiques qui renforcent le sentiment d'injustice et d'exclusion sociale qui les habite. Plutôt que de se cantonner sur le renforcement des capacités des cibles et bénéficiaires sur divers sujets liés aux Droits Humains, au Genre, aux VBG, à la consolidation de la paix, la prévention et la gestion non violente des conflits, la citoyenneté et la vie associative, la participation aux instances de prise de décision, aux techniques de communication et au plaidoyer, les parties prenantes considèrent que des paquets d'activités orientées vers la formation technique et professionnelle et l'autonomisation économique des jeunes auraient apporté une plus-value non négligeable pour une réponse mieux adaptée aux besoins prioritaires des bénéficiaires. La principale limite de l'approche de mise en œuvre réside de ce fait dans l'absence de mécanismes d'accompagnement des jeunes filles formées à la réalisation de plans d'affaires et à une insertion professionnelle.

**QE 1.2 : Dans quelle mesure le Projet était-il conforme aux priorités nationales de développement, aux produits et aux résultats des programmes de pays du SNU et des agences récipiendaires, et aux ODD ?**

**Constat 2 : La pertinence du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger est restée constante depuis sa phase conceptuelle par rapport aux priorités nationales et aux engagements internationaux souscrits par le Gouvernement du Niger ainsi qu'aux objectifs des programmes de coopération des partenaires au développement du Niger en matière de consolidation de la paix, d'équité de genre et de participation des jeunes et des femmes aux processus de prévention et de gestion des conflits.**

93. Orientée vers la structuration de la stabilisation dans un contexte d'exacerbation de la frustration des jeunes qui se manifeste par la violence, la conception du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger s'est inscrite dans une dynamique gouvernementale de promotion de la jeunesse, de l'égalité des sexes, de la gestion pacifique des conflits et de l'inclusion des jeunes dans les sphères de décision. Elle a également rencontré la volonté des Nations-Unies à contribuer à la consolidation et au maintien de la paix, particulièrement dans les pays en situation de conflit ou de post-conflit à l'instar du Niger.

94. Dans la Vision énoncée par le la Stratégie de Développement Durable et Croissance Inclusive (SCDDI), le Niger se projette, à l'horizon du PDES 2017-2021 comme un pays uni, démocratique et moderne, paisible, prospère et fier de ses valeurs culturelles, sous-tendu par un développement durable, éthique, équitable et équilibré, dans une Afrique unie et solidaire. Les principes et fondements sur lesquels reposent les orientations du PDES 2017-2021 portent entre autres sur le désir d'éradiquer la pauvreté et les inégalités, d'assurer la sécurité des personnes et des biens et de promouvoir l'emploi des jeunes, et sur la mobilisation de toutes les couches de la population autour des impératifs de développement. Son objectif global réitère les idéaux d'inclusion et d'égalité genre en se confondant à l'ambition de « contribuer à bâtir un pays pacifique, bien gouverné avec une économie émergente et durable, et une société fondée sur des valeurs d'équité et de partage des fruits du progrès ».

95. L'Axe stratégique 4 (Amélioration de la gouvernance, paix et sécurité) structure la réponse nationale à l'occurrence des crises multidimensionnelles subies par les populations du Niger. Au-delà des aspects relatifs au renforcement des institutions garantes de la défense du territoire et de la sécurité des citoyens, les pouvoirs publics s'engagent à travers cet Axe stratégique à lutter contre le risque de déstabilisation d'origine externe et les effets de conflits nés dans les pays voisins, et à prévenir les risques internes de résurgence de conflits intercommunautaires.
96. En plus de son alignement aux objectifs d'amélioration de la gouvernance, de paix et sécurité définis pour l'Axe 4 du PDES, les centres d'intérêt du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger sont également couverts à travers l'Axe stratégique 2 (Développement social et transition démographique) qui structure les orientations programmatiques en matière d'amélioration de la fourniture des services sociaux de base dans les domaines de la démographie, de la santé et de la protection sociale, de l'éducation, de l'accès à l'eau potable, du cadre de vie, de la promotion du genre et des droits humains (maintien de l'obligation scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans, maintien de la jeune fille dans le système scolaire, mise en œuvre de la Politique Nationale de Genre révisée et de son Plan Décennal de mise en œuvre) et de la promotion de la jeunesse (développement d'une offre d'éducation et de formation adaptée, soutien à l'entrepreneuriat, mise en œuvre de la Politique Nationale de la Jeunesse révisée et de son plan stratégique opérationnel).
97. Etablie en cohérence avec les engagements internationaux (Conférence Internationale sur la Population et le Développement – CIPD, Conférence Internationale sur Femmes et Développement de Beijing, Evaluation de Beijing +20, Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies sur Femmes, Paix et Sécurité) et régionaux (Charte et Agenda 2063 de l'Union Africaine, Déclaration solennelle des Chefs d'Etats et des Gouvernements de l'Union Africaine en faveur de l'égalité entre hommes et femmes dans les instances de décision et au niveau des postes électifs, Politique de Genre de l'Union Africaine, Acte Additionnel A/SA.02/05/15 relatif à l'égalité de droits entre les femmes et les hommes pour le développement durable dans l'espace CEDEAO, Politique Commune Genre de l'UEMOA, Politique Genre du CILSS), la Politique Nationale de Genre (PNG) est le principal instrument national auquel l'intérêt du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger fait écho. A travers elle, les autorités publiques nourrissent la vision de « bâtir [à l'horizon 2027], avec tous les acteurs, une société, sans discrimination, où les hommes et les femmes, les filles et les garçons ont les mêmes chances de participer à son développement et de jouir des bénéfices de sa croissance<sup>13</sup> », et entendent à moyen et long terme contribuer à la création d'un environnement favorable à la réalisation de l'équité et de l'égalité de chances et d'opportunités entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons au Niger. Tout comme le Projet évalué, l'Axe stratégique N°1 de cette politique (Amélioration de l'environnement socioculturel en lien avec la démographie, la paix et la sécurité pour plus d'équité entre les hommes et les femmes) effectue une jonction entre l'égalité homme-femme et la consolidation de la paix.

---

<sup>13</sup> *Politique Nationale de Genre (2017)*, p. 35.

98. La conception du Document de Projet Jeunes Filles et Paix au Niger a été concomitante avec la mise en route du Plan d'Action National 2017–2019 pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies dans l'espace CEDEAO. Les points de jonction entre les deux documents résident dans l'idée de (i) réduire les effets préjudiciables des conflits armés sur la femme tout en reconnaissant son rôle dans la prévention, le règlement des conflits et la consolidation de la paix (objectif de la Résolution 1325), (ii) d'améliorer la résilience des femmes face aux effets des conflits armés, de promouvoir la participation des femmes à la gestion et au règlement des conflits ainsi qu'à la consolidation de la paix (objectifs du Plan d'action national), (iii) de produire des supports de communication et sensibiliser/former les acteurs, y compris les élus, les femmes, les agriculteurs/éleveurs, les médias, les FDS, les leaders d'opinion, les religieux et coutumiers, les OSC, etc. sur la Résolution 1325, les VBG, les techniques de gestion de conflits, l'extrémisme violent...(actions de l'Axe prioritaire N°1 du Plan d'action national), (iv) de mener des plaidoyers pour une meilleure participation et représentation des femmes à tous les niveaux de prise de décision dans la médiation et la gestion des conflits (actions de l'Axe prioritaire N°3 du Plan d'action national).
99. Aux niveaux gouvernemental et sectoriel, les interventions du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger cadrent également avec :
- les principes directeurs et la vision inscrites dans le Plan d'Action 2014-2018 de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix qui invitent les parties prenantes nationales et locales à « *renforcer le rôle des femmes dans l'éducation et la participation au processus de consolidation de la paix* », « *l'engagement de la société civile dans le processus de consolidation de la paix [étant] une condition préalable à une appropriation locale plus large et plus inclusive de la transformation projetée<sup>14</sup>* » ;
  - l'expérimentation à partir de l'année 2016 de deux (2) stratégies d'accompagnement des jeunes par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et l'UNFPA sur les dialogues intergénérationnels et le tutorat dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution 2250 des Nations-Unies sur la thématique « Paix et Jeunesse » ;
  - les dispositions de la Charte Nationale du 12 mai 2011 pour l'amélioration de l'image de la femme dans les médias ;
  - les interventions relevant de divers programmes et stratégies telles que la Stratégie Genre et Islam, la Stratégie École de Maris, l'Initiative pour les Adolescentes du Niger, et les Programmes de sensibilisation pour un changement de comportement.
100. **L'alignement du Projet sur les priorités des Nations-Unies, apparaissant en filigrane à travers divers engagements du Gouvernement nigérien (Plan d'action national 2017–2019 pour la mise en œuvre de la Résolution 1325, de la mise en œuvre de la Résolution 2250), est effectif de manière tangible au regard (i) de la cohérence des interventions avec l'Agenda 2030 des Nations-Unies, et (ii) de leur inscription dans le programme d'intervention du SNU et au sein du portefeuille du PBF au Niger.** En effet les centres d'intérêt couverts relatifs à la consolidation de la paix et à la participation des jeunes et des femmes aux processus de prévention et de gestion des conflits situent le projet au carrefour de la contribution à l'atteinte des ODD 5 et 16 portant respectivement sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, et sur la paix et la sécurité.

---

<sup>14</sup> PRODOC, p. 7.

101. En matière d'égalité des sexes, les cibles spécifiques auxquelles sont rattachées les activités menées dans le cadre du Projet sont les cibles 5.1 (Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles) et 5.5 (Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique). Les cibles 16.1 (Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés), 16.4 (Réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée) et 16.7 (Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions) sont les points de rencontre entre les objectifs du projet et l'Agenda 2030 dans le domaine de la paix et de la sécurité.
102. Au-delà de son alignement sur les Effets 2 et 3 de l'UNDAF relatifs à l'amélioration de la sécurité intérieure, transfrontalière et communautaire ainsi que du système judiciaire, et à l'autonomisation et la participation des femmes et des jeunes/adolescents aux processus de prise de décision, le Projet se situe également dans le prolongement des interventions des deux Agences récipiendaires en matière d'appui à la consolidation de la paix. A titre illustratif, il participait ainsi à la mise en œuvre d'interventions prévues dans la Composante transversale Communication pour le Développement du Programme de Pays 2014-2018 de l'UNICEF à travers laquelle l'Agence comptait assurer la coordination, l'intégration, et la modélisation des interventions visant le changement social et de comportement. Ciblants les familles et les ménages pour l'adoption de comportements positifs, ainsi que les adolescents en tant qu'acteurs de développement et porteurs de changement, cette composante devait s'employer à renforcer les compétences de vie et la capacité de prise de décisions des adolescents, améliorer les compétences des communautés en matière de leadership et d'organisation pour favoriser leur participation aux processus décisionnels et améliorer leur résilience, développer des partenariats avec le SNU pour la prévention du VIH parmi les adolescents et la consolidation de la paix. Concernant le Programme de pays 2014-2018 de l'UNFPA, l'alignement du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger se situe au niveau du Produit 3 qui vise le renforcement de la capacité nationale à prévenir les mariages d'enfants et les grossesses précoces chez les adolescentes par la réalisation des interventions de formation aux compétences du commandement, de plaider et de dialogue avec les communautés.
103. Par rapport au PBF, le projet s'est aligné sur les fenêtres de priorité spécifiques de ce mécanisme de financement portant sur l'initiative de promotion de l'égalité des sexes, et l'initiative de promotion des jeunes, et plus spécifiquement sur les différentes interventions du Plan prioritaire 2015-2018 de consolidation de la paix concourant à l'implication et la représentation des jeunes à risque dans le processus de prise de décision au niveau communautaire, local et national (Résultat 2 du Domaine stratégique 1). Cet alignement sur les objectifs du PBF est demeuré intact tout au long de la mise en œuvre, et même au-delà de sa clôture. Le tableau 11 ci-après présente les points de convergence entre les interventions du Projet et le Cadre de Résultats Stratégique 2022-2026 du PBF au Niger.

**Tableau 11 : Points de convergence entre les résultats/produits du Projet et les orientations stratégiques 2022-2026 du PBF**

Domaine stratégique du PBF	Approches programmatiques associées	Résultats/Produits correspondants du Projet
<b>Domaine Stratégique 1 : Prévention et gestion des conflits locaux pour l'accès aux ressources naturelles</b>	Améliorer les relations et les capacités de résolution conjointe des conflits au sein des communautés et entre les communautés à travers le renforcement des mécanismes communautaires existants de gestion et des conflits et d'alerte (formels et/ou informels) en appuyant un rôle accru des jeunes et des femmes en développant leurs compétences sur des domaines ciblés et pertinents pour la gestion des conflits	<b>Résultat 1 / Produit 1.1 ; Produit 1.2 ; Produit 1.3</b>  <b>Résultat 2 / Produit 2.2</b>
<b>Domaine Stratégique 2 : Renforcement de la résilience des communautés face aux risques de radicalisation et/ou affectés par l'extrémisme violent</b>	Renforcer la cohésion sociale en appuyant les espaces de dialogues et d'échanges ouverts par la mise en place et/ou renforcer les mécanismes institutionnels et communautaires existants de prise en charge des personnes à risque de radicalisation et/ou affectées par l'extrémisme violent	<b>Résultat 2 / Produit 2.2</b>
	Renforcer la cohésion sociale en mettant en place et/ou renforçant les espaces de dialogue existants et en favorisant la participation des groupes à risque, en particulier les jeunes et les femmes aux instances de décision au niveau local	<b>Résultat 2 / Produit 2.2</b>
	Renforcer les capacités des leaders communautaires et religieux et des médias communautaires à engager les communautés à risque dans la promotion et la diffusion d'une culture de la paix et de la tolérance pour contrer la propagation des discours radicaux et des idéologies extrémistes violentes	<b>Résultat 2 / Produit 2.1</b>
<b>Domaine Stratégique 3 : Consolidation de la paix et de la sécurité communautaire dans les zones frontalières</b>	Renforcer et/ou mettre en place des mécanismes d'alertes précoces (comité villageois de paix, club Dimitra, etc.) pour prévenir et gérer les conflits dans les zones frontalières Diffa, Maradi, Tillabéry, Tahoua, Dosso et Agadez en appuyant l'Intégration des femmes et des jeunes afin de prévenir des potentiel conflit et de servir comme mécanisme de résolution de conflit transfrontalier	<b>Résultat 2 / Produit 2.2</b>
	Renforcement de la résilience socio-économique (AGR) des populations en particulier les femmes et les jeunes actifs et/ou victimes de conflit dans les zones frontalières de Diffa, Maradi, Tillabéry, Tahoua, Dosso et Agadez afin d'améliorer la résilience économique des communautés frontalières	<b>Résultat 1 / Produit 1.3</b>
<b>Domaine stratégique 4 : Renforcement des partenariats stratégiques pour l'analyse, la programmation et la coordination des acteurs de la consolidation de la paix</b>	Appui institutionnel au Secrétariat à la Coordination de la HACP afin de lui donner les capacités de jouer un rôle proactif pour la coordination des activités de consolidation de la paix entre les différentes entités du gouvernement, avec le PBF et les acteurs de la Société Civile	<b>Résultat 2 / Produit 2.1 ; Produit 2.2 ; Produit 2.3</b>
	Renforcer la coordination civilo-militaire à travers une meilleure coordination des efforts des PTF et de l'État en lien avec le renforcement de la relation de confiance et de collaboration entre FDS et communautés	<b>Résultat 2 / Produit 2.3</b>

**QE 1.3 : Dans quelle mesure les enseignements tirés d'autres Projets pertinents ont-ils été pris en compte dans la conception ?**

**Constat 3 : La conception du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger au Niger s'est en grande partie fondée sur la capitalisation des acquis et des enseignements issus de la mise en œuvre des interventions relevant des approches programmatiques du PBF qui l'ont précédé pour asseoir son alignement aux priorités nationales ainsi qu'aux besoins et attentes des bénéficiaires.**

104. Dès la phase conceptuelle, le Projet Jeunes Filles et Paix au Niger est envisagé comme une contribution à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de participation des jeunes aux instances de prise de décision, dont la validation par le gouvernement était intervenue en 2017 dans le cadre du projet « Mise en œuvre des résolutions sur la paix et la sécurité avec les femmes et les jeunes ».

105. L'implémentation de ce projet conjoint PNUD-UNFPA dans huit (8) communes des régions d'Agadez, Tahoua, Tillabéry et Zinder a donné lieu à l'appui logistique de 18 réseaux de jeunes et de femmes pour mener leurs initiatives communautaires, le renforcement des capacités de trois (3) réseaux en matière d'élaboration de micro-projets sur la paix et de Plans de développement communautaire (PDC), le coaching/tutorat de quatre cent quatre-vingts (480) jeunes, dont 38% de filles, sur les questions de paix, de sécurité et d'autres enjeux concernant la jeunesse (scolarisation des filles, mariages précoces, violences, ...), et la formation des députés juniors au plaidoyer et aux stratégies de relais des besoins des jeunes au plus haut niveau.
106. Le Projet Jeunes filles et Paix au Niger a ainsi été conçu dans une perspective de capitalisation des expériences passées des autres projets PBF ayant débouché sur la mise en place d'espaces de dialogue citoyens, la création de réseaux des médiateurs communaux et de réseaux des jeunes et des femmes au niveau des communes, l'organisation de dialogues intergénérationnels, la révision des Plans de Développement Communaux, la réalisation d'études sur la participation des jeunes et des femmes aux instances de prises de décision. Son alignement sur le Plan prioritaire de consolidation de la paix a contribué à garantir sa cohérence avec l'ensemble du portefeuille PBF au Niger. L'identification et la conception du projet ont de ce fait bénéficié des bonnes pratiques accumulées au fil de l'élaboration et de la mise en œuvre des cinq (5) premiers projets du Plan prioritaire par diverses agences des Nations-Unies.

**QE 1.4 : Dans quelle mesure la conception du projet a-t-elle permis le développement de stratégies et intrants réalistes et appropriés pour l'atteinte des résultats escomptés ?**

**Constat 4 : La formulation d'une théorie de changement à l'étape de conception du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger et l'étude de base réalisée en 2020 ont permis de disposer d'un ensemble d'outils conceptuels et de données nécessaires à son évaluabilité. L'évaluation considère que le retard accusé pour la réalisation de l'étude de base intervenue plus d'un an après le démarrage d'un projet dont la durée initiale était fixée à 18 mois, et le faible niveau de prise en compte des résultats obtenus au terme de cet exercice comportent un risque non négligeable d'un biais pour l'analyse et l'appréciation des changements induits par les activités mises en œuvre et les produits livrés.**

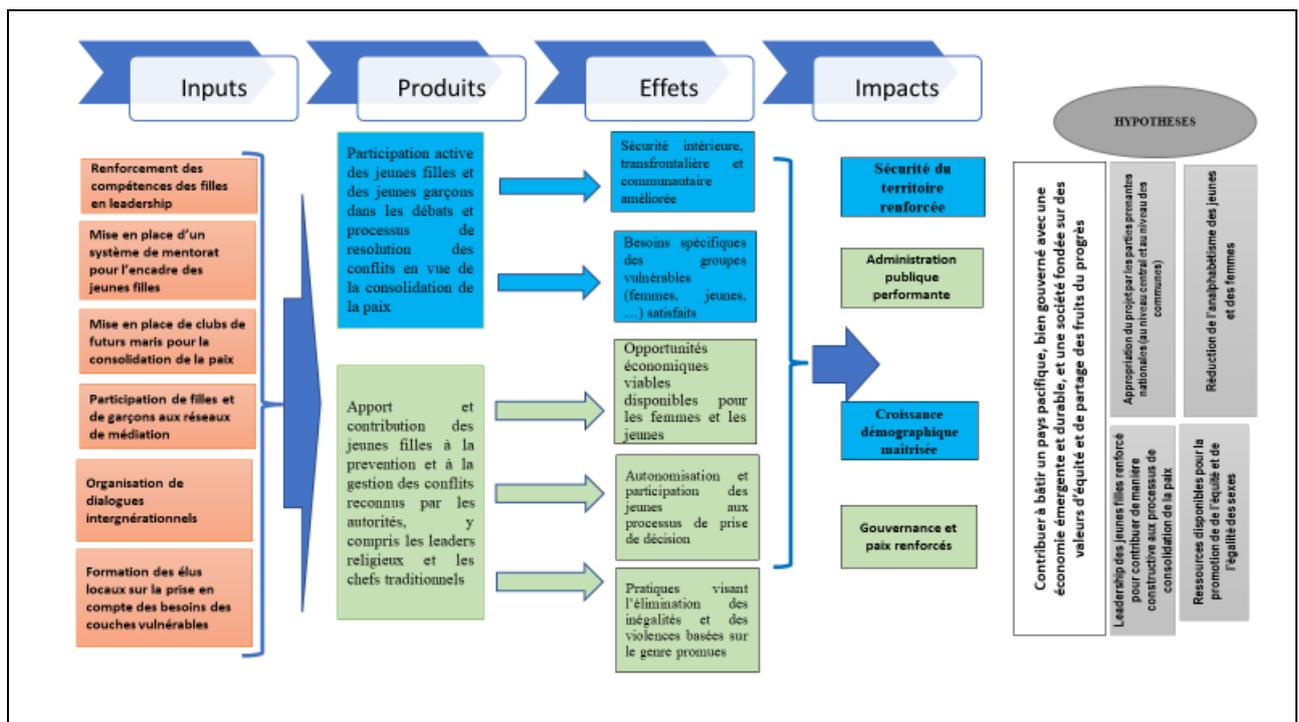
107. L'anticipation des changements escomptés de la mise en œuvre du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger repose sur un constat et une série d'hypothèses selon lesquels, la plupart des femmes au Niger ne peuvent pas participer efficacement au développement de leur pays en tant qu'acteurs de développement au même titre que les hommes en l'absence : (i) d'un changement de mentalité de la population et des autorités, en particulier les leaders religieux et traditionnels vis-à-vis de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes; (ii) d'une sensibilité accrue au genre dans les politiques, les plans, les programmes et les budgets de développement; (iii) d'un plaidoyer fondé sur la preuve accru; et (iv) d'une amélioration du suivi de l'égalité entre les sexes et la redevabilité. Dans un tel contexte, les jeunes filles nigériennes sont marginalisées et restent absentes des sphères de prise de décision, tandis que l'insécurité qui menace de plus en plus le pays est un facteur supplémentaire de précarité des jeunes qui peuvent rapidement basculer vers l'extrémisme violent et la radicalisation.
108. L'analyse de la théorie de changement formulée sur la base de ces assertions permet de structurer l'articulation requise entre les activités à développer et l'obtention des produits et effets qui conduit à des changements transformationnels sous forme d'impact. Cette articulation est illustrée par la Figure 1 pour ce qui concerne le Projet dans sa globalité, ainsi que les hypothèses et risques à prendre en compte pour obtenir les produits et effets escomptés pour chaque composante dudit Projet.
109. A titre de rappel, la théorie de changement du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger est formulée ainsi qu'il suit :
- ♦ **Si** le leadership des jeunes filles est renforcé pour contribuer de manière constructive aux processus de consolidation de la paix ;

- ♦ **Si** les préjugés –culturels, sociaux, religieux- envers les filles et femmes sont déconstruits, et que les attitudes et comportements des acteurs de la communauté, particulièrement les jeunes garçons, sont favorables à leur inclusion et à l'élimination des violences et discriminations ;
- ♦ **Si** les autorités connaissent et intègrent les besoins spécifiques des jeunes, particulièrement des filles, dans leurs décisions, et mettent en place des mécanismes de prévention et gestion de conflits inclusifs ;
- ♦ **Alors** les communautés seront plus stables et résilientes, les jeunes seront moins vulnérables à l'expression violente de leurs préoccupations et s'exprimeront de manière pacifique, **Parce que** les jeunes filles et garçons exploiteront leur potentiel pour devenir des agents catalyseurs de la paix et feront usage de moyens pacifiques pour prévenir et régler les conflits.

110. Tout en reconnaissant à la conception du Projet le mérite d'avoir développé à travers cette théorie du changement un cadre propice au suivi des changements issus de la mise en œuvre des activités portées par le Projet, la mission considère l'absence d'une représentation schématique qui aurait permis de mieux cerner l'enchaînement entre les hypothèses causales et les résultats attendus, ainsi que leur contribution aux priorités de développement du Niger et aux objectifs portés par le SNU et le PBF comme une limite à une interprétation visuelle des perspectives d'atteinte de l'Objectif de développement du Projet.

111. Sur la base de l'énoncé présenté dans le PRODOC, la mission d'évaluation a élaboré le schéma ci-dessous, qui présente l'enchaînement entre les inputs (actions), les effets et les impacts du Projet Jeunes Filles et Paix, aussi bien dans sa globalité que pour chacun de ses produits.

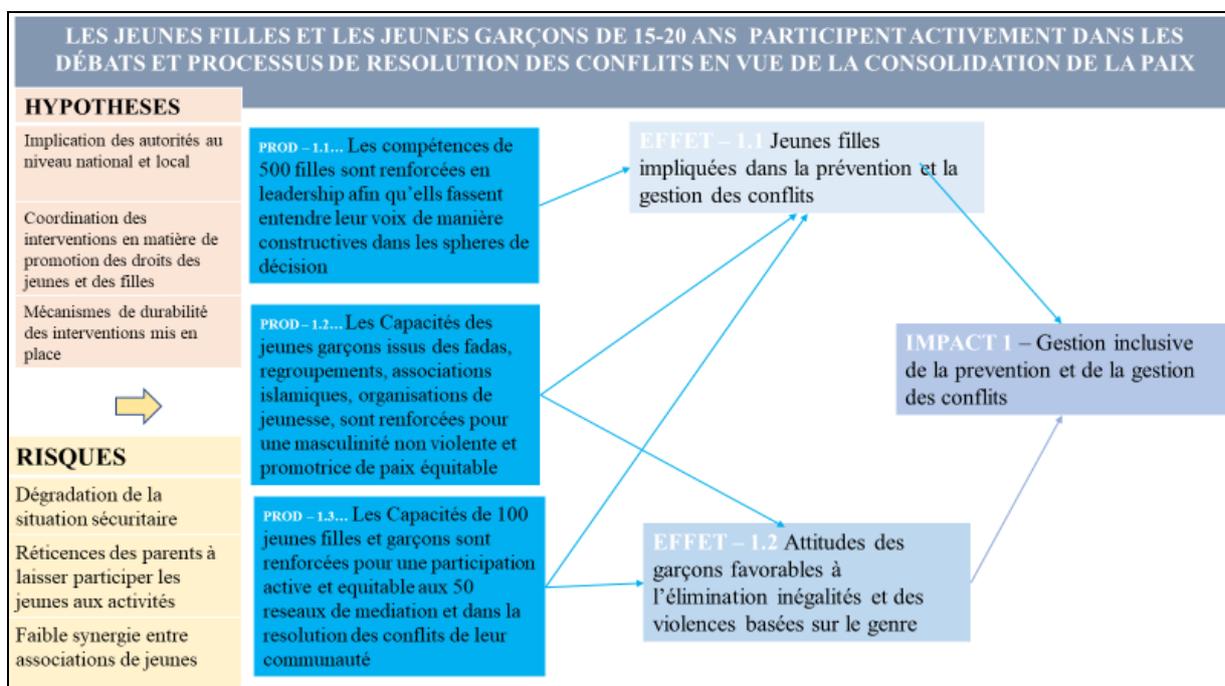
**Figure 1 : Illustration de l'articulation entre les activités, produits, effets et impacts du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger**



112. De la lecture du schéma ci-dessus, l'on observe que la mise en œuvre du projet devrait conduire à deux principaux changements, à savoir : que sont d'une part, la participation active des jeunes (filles et garçons) dans les débats et processus de résolution et de consolidation de la paix ; et d'autre part, la reconnaissance par les autorités, y compris les leaders religieux et les chefs traditionnels, de l'apport et de la contribution des jeunes filles à la prévention et à la gestion des conflits. Ces produits constituent les premiers changements escomptés suite à la mise des activités et se présentent ainsi comme les inputs.

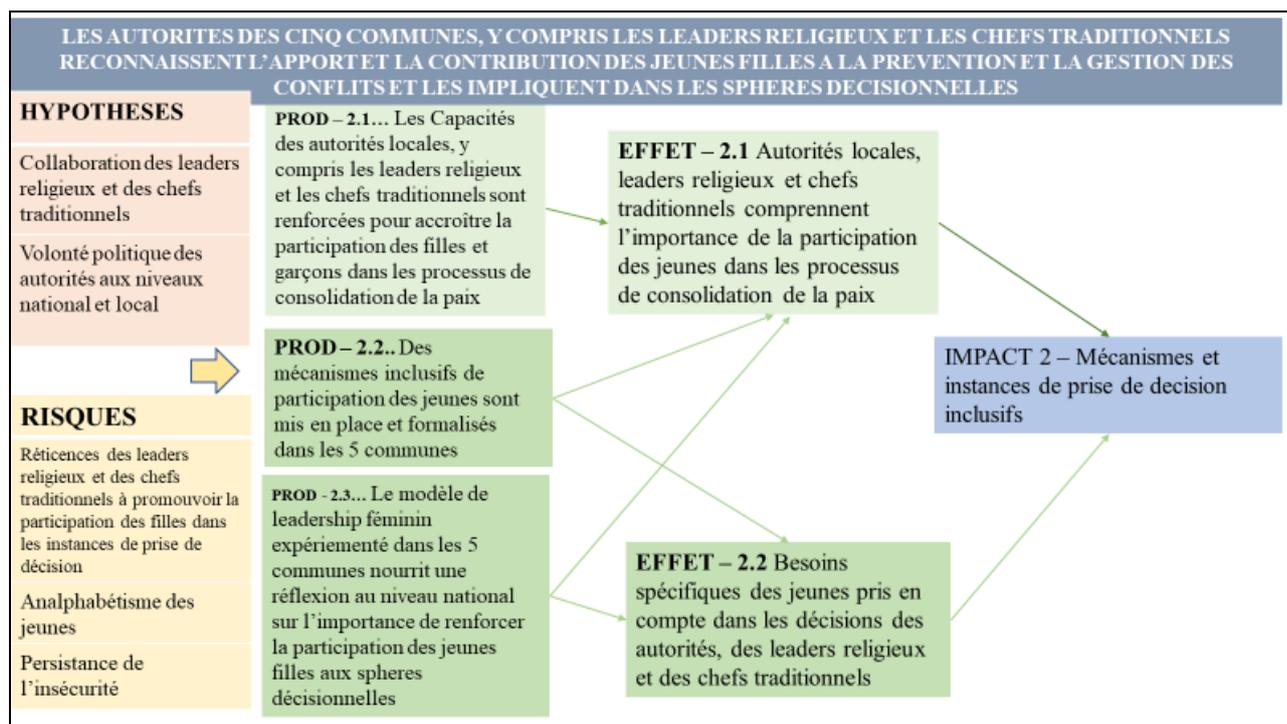
113. Ces deux principaux changements auraient entre autres pour effets, une amélioration de la sécurité intérieure et transfrontalière au niveau du pays, ainsi que l'émergence de pratiques favorables à l'élimination des inégalités et des violences basées sur le genre. Toutes choses qui devraient contribuer, par des mécanismes de pérennisation et de duplication des acquis du Projet, à la réalisation des objectifs du PDES notamment, un renforcement de la sécurité du territoire, une administration publique performante et une gouvernance et une paix renforcées.
114. Afin que les changements escomptés soient perceptibles, un ensemble de conditions sont à développer. Il s'agit entre autres de l'appropriation par les parties prenantes nationales (autorités et leaders aux niveaux central et local) des acquis de l'intervention ; de la disponibilité des ressources nécessaires à la promotion de l'équité et de l'égalité des sexes ; de la réduction de l'analphabétisme des jeunes filles et des jeunes garçons ; ou encore du renforcement du leadership des jeunes filles pour contribuer de manière constructive aux processus de consolidation de la paix.
115. S'agissant du Produit 1 qui vise la participation active des jeunes filles et garçons de 15-20 ans dans les débats et processus de résolution des conflits en vue de la consolidation de la paix, les trois sous-produits qui portent sur une série de renforcement de capacités des filles et des garçons, devraient conduire à une véritable implication des jeunes filles dans la prévention et la gestion des conflits au sein de leurs communautés d'une part ; et à l'émergence d'attitudes favorables à l'élimination des inégalités et des violences basées sur le genre. Ces changements sont toutefois subordonnés à un ensemble d'hypothèses qui portent entre autres sur une coordination effective des interventions en matière de promotion des droits des jeunes et des filles, une implication des autorités aussi bien au niveau national qu'au niveau local et la mise en place de mécanismes de durabilité des interventions portées par le Projet.

**Figure 2 : Articulation des hypothèses causales et des risques pour l'atteinte du Résultat 1 du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger**



116. Pour ce qui est du Produit 2, qui vise la reconnaissance par les autorités publiques, les leaders religieux et les chefs traditionnels, de l'apport et de la contribution des jeunes filles à la prévention et la gestion des conflits, le changement recherché in fine est la mise en place de mécanismes et d'instances de prise de décision qui intègrent les jeunes et les filles. Cela passe par la prise en compte des besoins spécifiques des jeunes et par une bonne compréhension des enjeux liés à leur participation à la prévention et la gestion des conflits. Tout cela sur la base de deux principales hypothèses que sont la collaboration/engagement des leaders religieux et traditionnels d'une part ; et la volonté politique des autorités politiques aux niveaux national et local d'autre part.

**Figure 3 : Articulation des hypothèses causales et des risques pour l'atteinte du Résultat 2 du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger**



117. En conclusion, le Projet Jeunes Filles et Paix au Niger s'attaque aux facteurs qui réduisent le potentiel de contribution des femmes à la prévention des conflits et à la promotion de la paix et de la cohésion sociale au sein des communautés, en contribuant à renforcer (i) leur présence dans les instances décisionnelles qui animent le processus de prévention et de gestion des conflits, et (ii) leur représentation dans le débat public au niveau local. Les dialogues intergénérationnels préconisés constituent une option importante d'ouverture des perspectives d'écoute active de la voix des jeunes au niveau communautaire et à l'échelle communale. L'implication des autorités traditionnelles et religieuses dans le Projet paraît judicieuse, au regard de leur grande influence auprès de la population et de la nécessité de les utiliser comme porte-voix des messages à véhiculer.

118. **Le contenu du cadre conceptuel du Projet Jeunes filles et Paix au Niger a constitué un atout indéniable pour son évaluabilité.** A cet effet, le Cadre de Résultats présenté dans le PRODOC a été décliné en résultats, produits et indicateurs permettant de construire une dynamique de suivi de la progression vers l'atteinte des finalités du Projet. La mission d'évaluation relève toutefois que ce cadre de résultats semble avoir été bâti prioritairement autour d'indicateurs de processus qui reflètent une planification, suivant une vision de court terme, faiblement orientée vers l'obtention des changements transformationnels en matière de consolidation de la paix. La théorie de changement calquée sur cette logique d'intervention est ainsi fortement alignée sur les conséquences qui impactent la paix et la cohésion sociale au Niger et insuffisamment focalisée sur les causes.

119. D'une durée de 18 à 24 mois, les projets du type Jeunes Filles et Paix au Niger financés par le PBF au Niger ne permettent pas de viser des résultats transformationnels. En vue de leur orientation vers la production de changements durables en matière de consolidation de la paix, les recommandations ci-après à l'attention du PBF sont à l'effet de l'inviter, en amont de la conception des projets, à : (i) réviser la durée de ses interventions pour les porter systématiquement à 36 mois ; et (ii) ériger en conditionnalité d'octroi de la subvention la fourniture d'une preuve tangible de stratégies de mobilisation de ressources complémentaires à celles du PBF en vue d'une préservation durable des acquis obtenus.

120. De l'avis de la mission d'évaluation, seuls deux (2) des trois (3) indicateurs rattachés à l'Effet 1 (pourcentage de jeunes filles formées qui participent aux sphères décisionnelles de leur communauté ; pourcentage de clubs de futurs maris qui tiennent des rencontres sensibilisantes trimestrielles dans leurs communautés) sont susceptibles de rendre compte de changements perceptibles. L'effet 2 du Projet quant à lui ne dispose pas d'indicateurs<sup>15</sup>. Le nombre élevé d'indicateurs de produits (15 au total) et d'activités prévues dans le Cadre de résultats, de l'ordre de 20 (vingt) apparaît également comme une source potentielle de déperdition des énergies dans la mise en œuvre. Le tableau 12 de la page suivante fait une analyse détaillée de la pertinence de chaque indicateur du Cadre de résultats du Projet.

---

<sup>15</sup> Cette anomalie a été corrigée au cours de la phase d'exécution. Dans le Rapport de progrès annuel 2020 soumis au PBF, l'Effet 2 est associé à l'indicateur suivant : **Pourcentage des autorités qui reconnaissent l'apport positif des jeunes filles aux processus de consolidation de la paix.**

**Tableau 12 : Examen critique des indicateurs de performance du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger basé sur les données du Cadre de résultats**

<i>Livrables</i>	<i>Indicateurs Objectivement vérifiables</i>	<i>Valeur de référence</i>	<i>Valeur cible</i>	<i>Cohérence de l'indicateur</i>
<b>Résultats</b>				
<b>Effet 1</b> : D'ici la fin du projet, les jeunes filles et garçons de 15-20 ans participent activement aux débats et processus de résolution des conflits en vue de la consolidation de la paix	Indicateur 1a : Nombre d'initiatives communautaires pour la consolidation de la paix mises en œuvre avec 10% des jeunes filles formées	0	100	<b>Indicateur SMART, dont la valeur de référence ne reflète cependant pas la réalité</b>
	Indicateur 1b : Pourcentage de jeunes filles formées qui participent aux sphères décisionnelles de leurs communautés	0	25%	<b>Indicateur SMART, dont la valeur de référence ne reflète cependant pas la réalité</b>
	Indicateur 1c : Pourcentage de clubs de futurs maris qui tiennent des rencontres sensibilisantes trimestrielles dans leurs communautés	0	90%	Indicateur mesurable disposant de données de référence et de cibles à atteindre <b>Indicateur SMART, dont la valeur de référence ne reflète cependant pas la réalité</b>
<b>Effet 2</b> : Les autorités des 5 communes, y compris les leaders religieux et les chefs traditionnels reconnaissent l'apport et la contribution des jeunes filles à la prévention et la gestion des conflits et les impliquent dans les sphères décisionnelles	Indicateur 2.a : Pourcentage des autorités qui reconnaissent l'apport positif des jeunes filles aux processus de consolidation de la paix	0	80%	Indicateur peu pertinent pour visualiser l'implication des jeunes filles dans les sphères décisionnelles comme envisagé à travers le libellé de l'Effet <b>Indicateur non SMART, qui aurait pu être focalisé sur le pourcentage d'actes pris par les autorités municipales et leaders traditionnels et religieux qui assurent l'implication des jeunes filles dans les sphères décisionnelles</b>
<b>Produits</b>				
<b>Produit 1.1</b> : Les compétences de 500 filles sont renforcées en leadership afin qu'elles fassent entendre leur voix de manière constructive dans les sphères décisionnelles	Indicateur 1.1.1 : Nombre de filles formées en culture de la paix, vie citoyenne, leadership féminin, techniques de communication et plaidoyer	0	500	Indicateur mesurable disposant de données de référence, de cibles à atteindre et de sources de vérification <b>Indicateur SMART</b>
	Indicateur 1.1.2 : Nombre de filles qui tiennent des rencontres hebdomadaires avec leurs mentors	0	500	Indicateur mesurable disposant de données de référence, de cibles à atteindre et de sources de vérification <b>Indicateur SMART qui aurait toutefois pu être orienté vers le pourcentage de rencontres hebdomadaires tenues avec les mentors afin d'apparaître plus mesurable</b>
	Indicateur 1.1.3 : Nombre de mécanismes décisionnels (formels ou informels) dans lesquels les filles formées sont insérées	0	50	Indicateur mesurable disposant de données de référence, de cibles à atteindre et de sources de vérification <b>Indicateur SMART</b>

<i>Livrables</i>	<i>Indicateurs Objectivement vérifiables</i>	<i>Valeur de référence</i>	<i>Valeur cible</i>	<i>Cohérence de l'indicateur</i>
<b>Produit 1.2</b> : Les capacités des jeunes garçons issus des fadas, regroupements, associations islamiques, organisations de jeunesse, sont renforcées pour une masculinité non violente et promotrice de paix équitables	Indicateur 1.2.1 : Pourcentage de garçons formés dont la perception du genre a été positivement impactée par les séances de sensibilisation	0	90%	Indicateur mesurable disposant de données de référence, de cibles à atteindre et de sources de vérification <b>Indicateur SMART</b>
	Indicateur 1.2.2 : Pourcentage de filles et de garçons qui remettent en cause les inégalités de genre suite aux séances de sensibilisation filles-garçons	0	90%	<b>Indicateur mesurable</b> dont la valeur de référence est insuffisamment documentée (la valeur zéro ne reflète pas la réalité)
<b>Produit 1.3</b> : Les capacités de 100 jeunes filles et garçons (parmi les 1500) sont renforcées pour une participation active et équitable aux 50 réseaux de médiation et dans la résolution des conflits de leur communauté	Indicateur 1.3.1 : Nombre de réseaux de médiateurs mis en place dont les capacités de leurs membres sont renforcées	0	50	<b>Indicateur peu pertinent</b> pour visualiser l'opérationnalité des réseaux de médiateurs mis en place
	Indicateur 1.3.2 : Pourcentage de conflits prévenus ou résolus auxquels au moins 1 jeune du réseau a pris part	0	80%	Indicateur mesurable disposant de données de référence, de cibles à atteindre et de sources de vérification <b>Indicateur SMART</b>
<b>Produit 2.1</b> : Les capacités des autorités locales, y compris les leaders religieux et les chefs traditionnels sont renforcées pour accroître la participation des filles et des garçons dans les processus de consolidation de la paix	Indicateur 2.1.1 : Un argumentaire tenant compte des spécificités des 5 communes est élaboré, validé et vulgarisé	0	1	Indicateur difficile à mesurer, notamment dans son volet vulgarisation : le nombre de leaders (autorités, jeunes, chefs traditionnels et religieux) impliqués dans l'élaboration et touchés par la vulgarisation de l'argumentaire aurait mieux permis de visualiser le niveau d'appropriation du document <b>Indicateur non SMART</b>
	Indicateur 2.1.2 : Nombre de foras organisés avec la participation d'au moins 10% des jeunes filles et garçons formés	0	5	Indicateur mesurable disposant de données de référence, de cibles à atteindre et de sources de vérification <b>Indicateur SMART</b>
	Indicateur 2.1.3 : Nombre d'autorités locales ayant participé aux foras régionaux et formations	0	180	Indicateur mesurable disposant de données de référence, de cibles à atteindre et de sources de vérification <b>Indicateur SMART</b>
<b>Produit 2.2</b> : Des mécanismes inclusifs de participation des jeunes sont mis en place et formalisés dans les 5 communes	Indicateur 2.2.1 : Nombre de dialogues intergénérationnels impliquant leaders communautaires et jeunes pour la participation des femmes et des filles aux instances de prise de décision	0	45	<b>Indicateur mesurable</b> dont la valeur de référence est insuffisamment documentée (la valeur zéro ne reflète pas la réalité marquée par l'organisation de nombreux dialogues intergénérationnels dans les zones d'intervention) <b>Indicateur SMART, mais globalement insuffisant pour visualiser le succès des dialogues organisés (qualité de la participation des jeunes et des leaders traditionnels et religieux)</b>
	Indicateur 2.2.2 : Nombre de jeunes filles et de	0	50	Indicateur mesurable disposant de données de référence, de cibles à atteindre et de sources de vérification

<i>Livrables</i>	<i>Indicateurs Objectivement vérifiables</i>	<i>Valeur de référence</i>	<i>Valeur cible</i>	<i>Cohérence de l'indicateur</i>
	garçons (au niveau national comme communal) qui sont modérateurs des échanges de la plateforme			<b>Indicateur SMART</b>
	Indicateur 2.2.3 : Nombre de débats de la plateforme auxquels 100 jeunes participent	0	20	Indicateur mesurable disposant de données de référence, de cibles à atteindre et de sources de vérification <b>Indicateur SMART</b>
<b>Produit 2.3</b> : Le modèle de leadership féminin communautaire expérimenté dans les 5 communes nourrit une réflexion au niveau national sur l'importance de renforcer la participation des jeunes filles aux sphères décisionnelles	Indicateur 2.3.1 : Pourcentage de participants aux dialogues intergénérationnels qui estiment être satisfaits des résultats des échanges	0	70%	Indicateur mesurable disposant de données de référence, de cibles à atteindre et de sources de vérification <b>Indicateur SMART</b>
	Indicateur 2.3.2 : Modèles de leadership féminins communautaires identifiés et vulgarisés dans les 5 communes	0	1	Indicateur difficile à mesurer, notamment dans son volet vulgarisation : le nombre de leaders (autorités, jeunes, chefs traditionnels et religieux) impliqués dans l'exercice de modélisation et touchés par la vulgarisation du document aurait mieux permis de visualiser le niveau d'appropriation des spécificités du nouveau modèle de leadership féminin prôné par le Projet <b>Indicateur non SMART</b>

121. L'évaluation considère cependant la réalisation d'une étude de base en vue de déterminer la situation de référence de chaque indicateur du Cadre de Résultats comme une bonne pratique concourant au renforcement de l'évaluabilité du Projet Jeunes filles et Paix au Niger. Les entretiens tenus avec les parties prenantes de la conception de l'intervention tendent toutefois à minimiser l'importance de cette activité pour la fonction de suivi-évaluation, compte tenu de (i) l'exploitation insuffisante des résultats de l'étude dont la disponibilité a été effective longtemps après le lancement du projet, et (ii) l'absence de documentation de la collecte de données de fin de projet prévue dans le cadre conceptuel.

**122. La mission d'évaluation recommande aux Agences récipiendaires de : (i) systématiser la réalisation des études de base et l'enrichissement conséquent des cadres de résultats avec des données de référence et des valeurs cibles adéquates des indicateurs ; et (ii) aligner les études de base sur des études de fin de projet pour une documentation aisée des changements générés.**

**QE 1.5 : Dans quelle mesure la conception du Projet a-t-elle intégré les préoccupations relatives à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche fondée sur les droits humains ?**

**Constat 5 : L'alignement du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger sur les engagements du Gouvernement du Niger en matière d'équité genre, la consultation du MPFPE au cours de la phase d'identification, l'implication des acteurs locaux dans le choix des groupes cibles et des bénéficiaires des interventions, et l'allocation de ressources budgétaires conséquentes ont garanti l'intégration substantielle des préoccupations relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.**

123. Dans sa conception initiale et à toutes les étapes de mise en œuvre, les jeunes et les femmes représentent les cibles prioritaires à atteindre par le Projet Jeunes Filles et Paix au Niger au Niger, en raison de leur nombre, de leur vulnérabilité aux chocs et de l'importance à accorder à une plus grande inclusivité pour une paix durable.

124. L'alignement des interventions sur le Plan prioritaire de la consolidation de la paix, le PDES, la Politique Nationale Genre, l'UNDAF et les CPD des deux (2) Agences récipiendaires a facilité la prise en compte des préoccupations relatives à l'égalité des sexes et aux droits humains dans le cadre conceptuel du Projet. Le montant des ressources allouées aux activités dédiées à l'égalité des sexes ou à l'autonomisation des femmes, estimé à 85% du budget total illustre l'importance de la dimension du genre et de la qualité de sa prise en compte dès la phase de conception du Projet.

### **Conclusions préliminaires relatives à la pertinence du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger**

**PERT 1 :** La pertinence du Projet est indiscutable au regard (i) de l'accueil qui lui a été réservé dans les zones d'intervention, ce qui est le reflet d'une adéquation aux besoins des communautés et groupes bénéficiaires, et (ii) de son alignement constant sur les engagements nationaux et internationaux du Niger et des partenaires au développement en matière de consolidation de la paix, de cohésion sociale, d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes.

**PERT 2 :** La capitalisation des approches de conception et des résultats des projets relevant du portefeuille pays du PBF et de l'UNDAF et des CPD des Agences récipiendaires participe à des bonnes pratiques ayant facilité la planification du Projet dans un contexte de pression lié aux délais imposés par le partenaire financier.

**PERT 3 :** Le renseignement du cadre conceptuel imposé par le formulaire de soumission des projets au PBF a assuré la disponibilité des outils nécessaires à la mise en route du projet, mais la théorie de changement et la logique d'intervention proposées, sans emprise sur l'accompagnement socioéconomique des jeunes bénéficiaires, ont limité la portée des interventions à la livraison de produits plutôt qu'à la génération de changements transformationnels traduisant la recherche des solutions aux causes profondes de l'exclusion et de la radicalisation des jeunes. Le trop grand nombre d'indicateurs, la faible exploitation des résultats de l'étude et l'absence d'une étude de fin de projet ont par ailleurs limité les possibilités de documentation des acquis de l'intervention.

**Appréciation globale de la performance du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger au Niger en matière de Pertinence : Moyennement Pertinent, ce qui correspond à un score de 4/6**

## 9.2. Cohérence du Projet : Moyennement Cohérent 4/6

125. Analyser la cohérence d'un projet consiste à établir la mesure dans laquelle le projet est compatible avec les autres interventions menées au sein d'un pays, d'un secteur ou d'une institution. Cette analyse couvre deux dimensions, à savoir :
- (a) une dimension interne qui porte sur les synergies et les interdépendances entre interventions menées par la même institution/administration, ainsi que la cohérence entre l'intervention et les normes et critères internationaux pertinents auxquels l'institution/administration adhère, et
  - (b) une dimension externe qui interroge la cohérence entre l'intervention considérée et celles menées par d'autres acteurs dans le même contexte. Cette deuxième dimension de l'analyse de la cohérence englobe la complémentarité, l'harmonisation et la coordination avec les autres acteurs, et vérifie que l'intervention apporte une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d'activités.
126. L'analyse de la cohérence du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger a été structurée autour de deux (2) questions spécifiques, à savoir :

*Dans quelle mesure le Projet a-t-il créé des synergies et des liens avec d'autres interventions mises en œuvre par chacune des deux agences récipiendaires et des autres parties prenantes concernant les mêmes domaines thématiques ?*

*Dans quelle mesure les interventions du projet sont-elles complémentaires à d'autres interventions menées par les agences du SNU, le gouvernement et d'autres PTF ?*

**QE 2.1 : Dans quelle mesure le Projet a-t-il créé des synergies et des liens avec d'autres interventions mises en œuvre par chacune des deux agences récipiendaires et des autres parties prenantes concernant les mêmes domaines thématiques ?**

**Constat 6 : Bien que le contexte de l'identification et de la conception du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger se prêtait à une cohabitation avec diverses initiatives des partenaires au développement du Niger, y compris les agences récipiendaires et l'ensemble du SNU, en matière de consolidation de la Paix, la mise en œuvre de ses interventions n'a pas été accompagnée d'une documentation décrivant la synergie interne recherchée et mise en place avec les projets similaires.**

127. L'inscription du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger dans le Plan prioritaire de consolidation de la paix était de nature à créer des points de jonction avec les autres projets du portefeuille du PBF au Niger. Des efforts de recherche de synergies et complémentarités avec d'autres interventions relevant de la consolidation de la paix dans les zones couvertes ont été entrepris au cours de la phase de conception. La complémentarité avec le projet « Mise en œuvre des résolutions sur la paix et la sécurité avec les femmes et les jeunes » a ainsi été relevée dans le PRODOC, les interventions à mener étant considérées comme une contribution à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de participation des jeunes aux instances de prise de décision, résultat majeur de ce projet ayant fait l'objet d'une validation en 2017 par les pouvoirs publics.
128. Des réunions ont été prévues dans le PRODOC avec la composante du projet transfrontalier Liptako Gourma<sup>16</sup> couvrant les villes de Téra et Ayorou. Exécuté du 15 août 2017 au 15 juillet 2019, ce projet transfrontalier PSCCS visait à améliorer la sécurité communautaire et la cohésion sociale des populations dans la zone à l'intersection du Mali, du Niger et du Burkina Faso à travers des interventions visant à mitiger les vecteurs de conflits, notamment la marginalisation de certains jeunes, le déficit de confiance entre les populations et les forces de défense et de sécurité, et les conflits entre éleveurs et agriculteurs.

<sup>16</sup> *Projet Promotion de la Sécurité Communautaire et la Cohésion Sociale dans la région du Liptako Gourma, en abrégé PSCCS, également financé par le PBF.*

129. Le premier résultat escompté à travers ses interventions mises en œuvre conjointement par l'OIM, l'UNCDF et l'UNHCR porte sur une plus grande implication des jeunes et des femmes, notamment ceux qui se sentent marginalisés, dans les processus de prise de décision, et appui en leur faveur afin qu'ils adoptent des comportements civiques et entreprennent des activités génératrices de revenus.
130. Le Projet semble également avoir profité du déploiement des deux (2) agences récipiendaires dans les mêmes régions sur la problématique de la promotion de la paix et l'émancipation des jeunes filles. Aux côtés du PNUD, elles y ont coordonné l'exécution de plusieurs projets à l'instar du projet d'autonomisation des jeunes. La mission d'évaluation considère la responsabilisation de points focaux du Projet au sein de chaque Agence récipiendaire comme une démarche propice à la cohérence des interventions du Projet. Placée sous la coordination directe du staff de l'UNICEF chargé du développement des adolescents et des jeunes, et du Cluster jeunes de l'UNFPA, la gestion quotidienne du projet devait être facilitée par l'établissement de calendriers conjoints de mise œuvre et de suivi. La concertation ainsi régulée au sein du PRODOC n'a pas fait l'objet d'une application stricte<sup>17</sup> ; elle n'a donc pas débouché sur une recherche systématique des synergies à développer dans la mise en œuvre des actions conjointes.
131. Le rapport annuel consolidé 2020 transmis au PBF fait allusion à des réunions de coordination entre agences et ONG récipiendaires des fonds PBF qui ont permis d'identifier les synergies entre les différents projets PBF et de procéder à des partages d'outils de communication, de formation, d'identification des cibles ou de suivi. La mission n'a toutefois pas eu accès à la documentation produite à cet effet afin de vérifier le niveau de prise en compte des observations, commentaires et recommandations pris à l'issue de ces rencontres.
- 132. La mission d'évaluation considère qu'une exploitation optimale par les Agences récipiendaires des espaces de concertation existant au sein du SNU au Niger aurait permis de renforcer la convergence entre les interventions du Projet et celles relevant de leurs portefeuilles respectifs ainsi que des actions contributives des Nations-Unies à la consolidation de la paix au Niger.**
133. Au niveau des partenaires chargées de l'exécution des activités sur le terrain, la mission a relevé l'intérêt de l'ONG DIKO pour l'identification des éléments de convergence de son projet soumis au financement de l'UNICEF avec les autres interventions de son portefeuille d'actions et de l'environnement local. Cette ONG a en effet inscrit son action dans une logique de contribution à la mise en œuvre du plan de développement du 2<sup>ème</sup> Arrondissement communal de la ville de Zinder, et a lancé une réflexion en vue de la connexion des interventions à mener avec les résultats d'une autre initiative qu'elle a mise en œuvre, à savoir l'organisation des dialogues multi-acteurs qui ont débouché sur la création de Comité de veille citoyenne (CVC) dans certains quartiers de l'espace communal. L'ONG comptait également mettre à contribution son projet pour faciliter la prise en compte des conclusions du forum régional sur la sécurité dans la région de Zinder qu'elle envisageait organiser au cours du dernier trimestre 2019.
134. **La mission estime qu'il s'agit d'une bonne pratique que les deux (2) agences récipiendaires auraient dû rendre systématique en s'assurant que les documents de projet transmis par les ONG partenaires de mise en œuvre décrivent suffisamment les interactions et synergies à développer dans les zones d'intervention.** Les formulaires utilisés pour la sélection des ONG partenaires, structurés autour de quatre (4) sections principales comprenant la présentation de l'OSC, la description du programme (y compris la description des considérations liées au genre, à la contribution du partenaire et aux autres partenaires), le plan de travail associé au budget, et le plan de gestion du partenariat avec l'Agence d'exécution, n'incitaient pas les partenaires sélectionnés à mettre en lumière les éléments de convergence des actions proposées avec leurs missions et objectifs, ainsi qu'avec les autres initiatives similaires ou complémentaires dans leur milieu d'intervention.

---

<sup>17</sup> Les analyses y afférentes seront développées dans la section relative à l'examen de l'efficacité du Projet.

**QE 2.2 : Dans quelle mesure les interventions du Projet se sont-elles révélées complémentaires à d'autres interventions menées par les agences du SNU, le gouvernement et d'autres PTF en matière de de stabilisation et de consolidation de la paix au Niger ?**

**Constat 7 : La faible documentation des initiatives conjointes et autres efforts de synergie et de complémentarité avec les projets/ programmes mis en œuvre dans les mêmes thématiques trahit une faible mise en cohérence des interventions du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger avec les autres initiatives du Gouvernement et des partenaires au développement.**

135. La consultation des différentes parties prenantes au cours de la phase d'identification et de conception du Projet relevait des précautions prises pour renforcer la pertinence et la cohérence des interventions, notamment à travers leur alignement aux besoins des bénéficiaires et aux priorités locales et nationales, et leur convergence avec les initiatives menées par les diverses catégories d'acteurs ciblés. Le Projet a bénéficié à cette étape d'un environnement favorable créé par l'existence de nombreuses initiatives récentes ou en cours portant sur l'autonomisation des jeunes.
136. En effet, la concertation entre les différents partenaires de mise en œuvre semble avoir été régulière au cours de la mise en œuvre, mais il s'est avéré difficile pour la mission d'évaluation de mobiliser la documentation renseignant sur la tenue de ces réunions et leur capitalisation en vue d'une meilleure synergie et complémentarité entre les différentes interventions similaires menées parfois simultanément dans les mêmes régions et communes. La synergie avec les autres projets PBF intervenant dans les mêmes communes n'apparaît pas clairement à l'issue de la collecte des données de l'évaluation. A titre d'illustration, les réunions prévues avec la composante du Projet transfrontalier Liptako-Gourma (PSCCS) ne sont pas mises en lumière dans les rapports périodiques consolidés transmis au PBF, ce qui amène la mission à formuler une réserve sur l'effectivité de leur tenue au cours de la phase de mise en œuvre. Dans les faits, l'implication des acteurs institutionnels locaux n'a pas été accompagnée d'une mise en synergie avec les initiatives gouvernementales et projets/programmes publics exécutés au niveau central ou déconcentré.
- 137. Le travail en silo ainsi relevé par la mission se pose comme une limite à l'obtention d'impacts significatifs. Une approche de contournement de cette dernière consiste à assurer la connexion entre les interventions des projets financés par le PBF et les initiatives de développement implémentées aux niveaux régional et local en vue d'une meilleure appropriation des acquis par la partie nationale.**
138. La mission d'évaluation voit dans cette faible mise en cohérence des interventions du Projet le résultat d'une coordination insuffisante dans la mise en œuvre des activités par les différentes parties prenantes mobilisées dans le cadre des projets PBF mis en œuvre dans la zone. L'existence de dispositifs divers de prévention et de gestion des conflits mis en place ou supervisés par la HACP avec l'appui des agences des Nations Unies, et des ONG locales et internationales travaillant dans le domaine de la consolidation de la paix d'une part, et des analyses de conflits produites par différents acteurs (HACP, SFCG, Mercy Corps, PBF) et mécanismes d'alertes précoces développés dans le cadre des projets, contribue à créer des problèmes de coordination au niveau institutionnel et du SNU. En effet, il n'existe pas de mécanisme de coordination, de collecte, d'enregistrement et d'analyse centralisé, et partage d'informations entre ces différents acteurs. Une telle insuffisance, aggravée par la multiplicité des méthodes de remontée d'informations, réduit les possibilités de convergence entre les différentes interventions, parfois similaires menées dans les mêmes zones géographiques.
- 139. Concernant spécifiquement la HACP, l'équipe d'évaluation tient à souligner le manque de clarté dans le positionnement de cette institution qui, relevant de la Présidence de la République, devrait limiter ses interventions à l'orientation stratégique et politique. Son implication dans la mise en œuvre de projets et la recherche de financements auprès des Agences du SNU contribue à lui faire perdre toute possibilité d'orientation à l'égard des organisations dont elle devrait guider et encadrer les interventions pour le compte de l'Etat Nigérien.**

### **Conclusions préliminaires relatives à la cohérence du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger**

**COH 1 :** La concertation suscitée au cours de la conception avec les différentes parties prenantes gouvernementales et de la société civile, l'inscription du Projet dans le cadre du Plan prioritaire de consolidation de la paix et la valorisation des expériences des deux agences récipiendaires sur les thématiques et dans les zones d'intervention similaires relèvent des bonnes pratiques de ces agences en matière de recherche des synergies et complémentarités avec les interventions similaires.

**COH 2 :** Les opportunités de synergie et de complémentarité évoquées dans le PRODOC n'ont cependant pas fait l'objet d'une exploration et d'une implémentation suffisantes au cours de la mise en œuvre, notamment du fait d'une faible coordination de la mise en œuvre des projets du portefeuille PBF dans les zones d'intervention.

**Appréciation globale de la performance du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger en matière de cohérence : Moyennement Cohérente, ce qui correspond à un score de 4/6**

### 9.3. Efficacité du Projet : Modérément Satisfaisant 4/6

140. La performance de l'efficacité de la mise en œuvre du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger doit être mesurée à l'aune des questions d'évaluation dont les principales consistent à dire si le déploiement du Projet a atteint les objectifs fixés au vu des produits et effets directs obtenus à son terme. A cet effet, l'évaluation doit (a) présenter les progrès réalisés dans l'atteinte des résultats escomptés, ainsi qu'une synthèse du niveau de réalisation des produits ; (b) analyser les domaines dans lesquels le Projet a réalisé de meilleures performances, et ceux où les performances sont les moins bonnes ; (c) mettre en évidence les leçons apprises au regard des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du Projet.
141. L'analyse de l'efficacité du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger s'est donc focalisée sur la recherche des réponses adéquates aux questions principales ci-après :

*Dans quelle mesure la mise en œuvre du Projet a-t-elle permis de livrer les activités et produits attendus et d'atteindre les résultats escomptés à sa clôture ?*

*Dans quelle mesure la répartition des bénéfices du Projet traduit-elle une prise en compte des préoccupations relatives à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche fondée sur les droits humains ?*

*Quels sont les principaux facteurs de succès et les contraintes dans la mise en œuvre du Projet ?*

**QE 3.1 : Dans quelle mesure la mise en œuvre du Projet a-t-elle permis de livrer les activités et produits attendus et d'atteindre les résultats escomptés à sa clôture ?**

**Constat 8 : L'appréciation de l'efficacité du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger pourrait s'avérer étriquée si les analyses y afférentes devaient se limiter à la mise en évidence des données quantitatives sur le niveau de couverture géographique du Projet et/ou de réalisation des activités programmées, sans établir la cohérence requise avec la livraison des produits et l'obtention des résultats escomptés. Pour le cas d'espèce, la documentation exploitée et les échanges avec les parties prenantes ne permettent pas d'établir une telle connexion en dépit d'une couverture géographique du Projet et de réalisation des activités globalement satisfaisants.**

142. **Sur la couverture géographique du Projet, l'évaluation note que les cinq (5) communes des trois (3) Régions du Niger ciblées par les interventions du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger ont été couvertes en totalité. Par ailleurs, dix-sept (17) des dix-neuf (19) activités prévues dans le PRODOC présentent des signes de réalisation effective.** Les données recueillies à l'issue de la collecte des données attestent d'une bonne performance du Projet en matière de réalisation des activités. A cet égard, la mission relève que : (i) 531 jeunes ont été formés sur les thématiques identifiées ; (ii) 21 groupes composés d'au moins 25 jeunes filles ont été mis en place et formalisés ; (iii) 80 mentors femmes ont été identifiées et mises en relation avec les jeunes filles bénéficiaires pour un suivi régulier sur les questions de leadership féminin sur 20 prévus ; (iv) 111 Makarantas ont été identifiés et les maitres coraniques ainsi que 1 160 élèves ont été formés ; (v) 45 séances de dialogues intergénérationnelles ont été réalisées ; (vi) 1 plateforme numérique destinée au U report (Muryar Matassa) a été mise en place ; etc. En tout état de cause, ces performances reflètent un niveau de participation élevé des cibles et bénéficiaires qui est de nature à confirmer l'alignement du Projet sur les besoins des populations cibles.
143. S'il fallait se baser sur une approche quantitative pour évaluer l'efficacité du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger à partir d'une comparaison entre les prévisions et les réalisations des activités, on aboutirait à un taux moyen de réalisation des activités de 89%, correspondant à une très bonne performance en termes de niveau de couverture des prévisions, tel que le présente le tableau 13 de la page suivante. Il s'agit ici de la situation établie par la mission d'évaluation sur la base des données documentaires disponibles.

**Tableau 13 : Taux de réalisation des activités planifiées**

Produit	Activité	Niveau de réalisation			Observations
		Oui	Non	En partie	
<b>Produit 1.1 : Les compétences de 500 filles sont renforcées en leadership afin qu'elles fassent entendre leur voix de manière constructive dans les sphères décisionnelles</b>	Cycles de formations pratiques des jeunes filles (en culture de la paix, vie citoyenne, leadership féminin, techniques de communication et plaidoyer)				<b>Activité réalisée</b> : 531 jeunes formés sur les thématiques identifiées, dont 100 à Zinder, 161 à Tillabéry et 270 à Tahoua.
	Mise en réseaux de regroupements des jeunes filles par localité et formalisation de ces réseaux par les autorités				<b>Activité réalisée</b> : 21 groupements composés de 25 filles chacun et dirigés par une présidente élue au sein du groupement ont été mis en place et formalisés au niveau des 5 communes d'intervention
	Organisation des réunions par les réseaux pour identifier leurs besoins spécifiques à relayer aux autorités pour leur prise en compte dans les décisions				<b>Activité réalisée</b> : 10 réseaux de médiateurs ont été identifiés et leurs membres formés sous le leadership des autorités religieuses et coutumières. Une représentante des jeunes filles bénéficiaires siège dans chacun des 10 réseaux.
	Développement de plans d'action (présentés aux autorités) et appui aux initiatives communautaires de consolidation de la paix des réseaux et d'autonomisation				<b>Activité réalisée</b> : des plans d'action ont bien été élaborés et présentés aux autorités par les associations de jeunes filles. Ces derniers sont mis en œuvre au travers d'activités portant notamment sur la salubrité publique
	Encadrement des filles par la mise en place du mentorat par la Cellule Nigérienne des jeunes Filles Leaders				<b>Activité réalisée</b> : 80 mentors femmes identifiées et mises en relation avec les jeunes filles bénéficiaires des formations qu'elles suivent régulièrement sur les questions de leadership féminin
<b>Pourcentage du niveau de réalisation des activités réalisées pour le produit 1.1 :</b>		<b>100%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>5 activités réalisées sur les 5 prévues</b>
<b>Produit 1.2 : Les capacités des jeunes garçons issus des fadas, regroupements, associations islamiques, organisations de jeunesse, sont renforcées pour une masculinité non violente et promotrice de paix équitables</b>	Formation des maîtres des makarantas (écoles coraniques) sur le genre, les VBG et la culture de la paix				<b>Activité des futurs maris réorientée</b> en formation des makarantas. Entièrement réalisée : 111 Makarantas identifiés dont 61 à Tillabéry, 20 à Zinder et 30 à Tahoua et les maîtres coraniques formés
	Formation des élèves des makarantas sur les questions de paix et d'équité entre les sexes				<b>Activité entièrement réalisée</b> : 1 160 élèves des makarantas formés
	Sensibilisation de la population par les élèves des				<b>Activité réalisée</b> : Conduite d'activités de sensibilisation

Produit	Activité	Niveau de réalisation			Observations
		Oui	Non	En partie	
	makarantas sur la cohésion sociale et la promotion du leadership féminin				des élèves des makarantas à travers des visites à domiciles
<b>Pourcentage du niveau de réalisation des activités réalisées pour le produit 1.1 :</b>		<b>100%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>3 activités réalisées sur les 3 prévues</b>
<b>Produit 1.3 : Les capacités de 100 jeunes filles et garçons (parmi les 1500) sont renforcées pour une participation active et équitable aux 50 réseaux de médiation et dans la résolution des conflits de leur communauté</b>	Mise en place des réseaux de médiateurs (50) (au niveau quartier, village et commune) impliquant jeunes, femmes, élus locaux, leaders religieux et traditionnels pour les mécanismes d'alerte précoce et la gestion des conflits				<b>Activité réalisée :</b> 50 réseaux de médiateurs ont été identifiés et leurs membres formés sous le leadership des autorités religieuses et coutumières dans toutes les régions et communes ciblées. 100 jeunes filles et garçons siègent au niveau des réseaux mis en place
	Formation des réseaux en prévention/gestion des conflits, techniques de communication, plaidoyer, recherche de financement				
<b>Pourcentage du niveau de réalisation des activités réalisées pour le produit 1.3 :</b>		<b>100%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>2 activités réalisées sur les 2 prévues</b>
<b>Produit 2.1 : Les capacités des autorités locales, y compris les leaders religieux et les chefs traditionnels sont renforcées pour accroître la participation des filles et des garçons dans les processus de consolidation de la paix</b>	Elaboration (participative), validation et vulgarisation d'un argumentaire national « Jeunes, Genre, Paix et Islam » avec les associations et réseaux islamiques				<b>Activité non réalisée. Aucun élément au niveau de la documentation à disposition n'indique de la mise en œuvre effective de cette activité.</b>
	Forum régional de réflexion avec les leaders religieux et l'ACTN et animation d'une conférence-débat par un leader champion/icône sur les questions de paix, genre et islam				<b>Activité réalisée :</b> forum organisé avec les chefs traditionnels et les leaders religieux pour identifier les initiatives existantes, mécanismes de gestion de conflits en place, les bonnes pratiques et proposer des actions concrètes dans chaque commune
	Formation/Sensibilisation des autorités locales sur l'importance de la participation des jeunes dans la vie socio-économique de la communauté				<b>Activité réalisée :</b> les autorités locales travaillent avec les leaders religieux et les jeunes formés pour la promotion de l'implication des jeunes dans la gestion des conflits et la consolidation de la paix.
<b>Pourcentage du niveau de réalisation des activités réalisées pour le produit 2.1 :</b>		<b>67%</b>	<b>33%</b>	<b>0%</b>	<b>2 activités réalisées sur les trois prévues</b>
<b>Produit 2.2 : Des mécanismes inclusifs de participation des jeunes sont mis en place et formalisés dans les 5 communes</b>	Organisation de dialogues intergénérationnels dans les espaces sûrs et les medersas-écoles coraniques féminines- entre les leaders religieux et les chefs traditionnels pour débattre et trouver des solutions idoines à la participation des femmes et des filles aux instances de				<b>Activité réalisée :</b> 45 séances de dialogues intergénérationnelles réalisées dans les 5 communes

Produit	Activité	Niveau de réalisation			Observations
		Oui	Non	En partie	
	décision				
	Mise en place d'une plateforme (U-Report) entre les organisations de jeunesse nationales et locales (CNJ, Réseau de jeunes parlementaires, Réseau de jeunes pour la paix de l'Afrique de l'Ouest, ...)				<b>Activité réalisée</b> : Plateforme électronique « Muryar Matassa » disponible via le lien : <a href="http://www.muryarmatassa.org">www.muryarmatassa.org</a>
	Formation des élus locaux (y compris certains jeunes leaders) en budget participatif				<b>Activité réalisée</b> : 180 élus locaux et représentants de jeunes entretenus sur les thématiques de consolidation de la paix, promotion du leadership des jeunes et leur inclusion dans les instances décisionnelles, y compris sur les notions du budget participatif et de la planification locale
<b>Pourcentage du niveau de réalisation des activités réalisées pour le produit 2.2 :</b>		<b>100%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>2 activités réalisées sur les 2 prévues</b>
<b>Produit 2.3 : Le modèle de leadership féminin communautaire expérimenté dans les 5 communes nourrit une réflexion au niveau national sur l'importance de renforcer la participation des jeunes filles aux sphères décisionnelles</b>	Initiation à la modélisation du leadership communautaire féminin				<b>Activité réalisée</b> : modèle de leadership féminin communautaire a été défini à travers les opportunités, les obstacles et les moyens d'accompagnement des jeunes filles des milieux ruraux à concrétiser leurs potentiels
	Dialogue intergénérationnel de haut niveau entre les réseaux de jeunes filles leaders, les organisations de jeunesse nationales et les autorités centrales				<b>Activité réalisée</b> : dialogue tenu à l'occasion de la journée internationale de la paix célébrée à Zinder et Tillabéry
	Répertoire, documentation et diffusion des bonnes pratiques de leadership féminin via les réseaux communautaires, les débats audio et TV, la mise en place de U-Report, sur les ondes des radios communautaires, à travers les réseaux sociaux et le Cinéma Numérique Ambulant				<b>Activité non réalisée</b> : Pas d'élément disponible indiquant la réalisation de cette activité
<b>Pourcentage du niveau de réalisation des activités réalisées pour le produit 2.3 :</b>		<b>67%</b>	<b>33%</b>	<b>0%</b>	<b>2 activités réalisées sur les 3 prévues</b>
<b>Pourcentage global de réalisation des activités du projet</b>		<b>89%</b>	<b>11%</b>	<b>0%</b>	

144. Examinés l'un à la suite de l'autre, les six (6) produits présentent un niveau de performance différencié :

- ◆ **Produit 1.1** : Les compétences de leadership de plus de 500 filles ont été renforcées grâce à de nombreuses sessions de formations organisées sur diverses thématiques (communication, leadership, plaidoyer, citoyenneté, VBG, planification, etc.) et à un dispositif de tutorat. L'intégration des jeunes filles dans les sphères de prise de décisions est également perceptible, bien que les outils permettant le décompte des instances ouvertes aux jeunes filles bénéficiaires n'aient pas été développés ;
- ◆ **Produit 1.2** : Les jeunes garçons identifiés au sein des makarantas et leurs maîtres ont reçu des formations diverses sur la consolidation de la paix en lien avec l'islam, la gestion non violente des conflits, les VBG, etc. en vue de réduire chez eux l'expression d'une masculinité violente ;
- ◆ **Produit 1.3** : Les réseaux de médiateurs ont effectivement été mis en place à l'issue de processus de formation et d'accompagnement à leur constitution et leur formalisation. Les mécanismes d'accompagnement permettant une application effective des techniques de médiation et une contribution à la résolution des conflits dans les communautés n'ont pas été mis en place ;
- ◆ **Produit 2.1** : Des forums portant sur la participation des jeunes filles et garçons à la consolidation de la paix ont été organisés, bien qu'il ait été impossible pour la mission d'évaluation de disposer de la production et de la diffusion de l'argumentaire relatif à cette thématique ;
- ◆ **Produit 2.2** : Des dialogues intergénérationnels ont été organisés dans toute la zone d'intervention, mais en l'absence d'une démarche documentaire de la coordination du Projet pour renseigner sur la participation des jeunes au fonctionnement de la Plateforme U-Report, il est difficile pour la mission de se prononcer sur la qualité des contenus développés et de l'implication des jeunes dans les processus conduisant à la livraison de ce produit ;
- ◆ **Produit 2.3** : La mission n'a pas eu accès à la documentation sur le modèle de leadership féminin communautaire et les processus engagés en vue de sa vulgarisation.

***Constat 9 : Les visites de terrain de l'équipe d'évaluation ont permis de collecter des éléments de preuve sur les capacités des Jeunes Filles Leaders à s'exprimer en public. Les échanges interactifs organisés à travers des groupes de discussions dans trois quartiers du 2<sup>ème</sup> Arrondissement de Zinder ont permis à la mission de se rendre compte des avancées obtenues par le Projet à cet égard. Le changement observé par la mission apparaît comme la résultante directe des activités mises en œuvre pour l'obtention des produits escomptés du Projet. Les échanges entretenus avec les groupes de filles rencontrés ont révélé que les effets consécutifs aux activités de formation en direction des cibles du Projet sont contrecarrés par le niveau élevé d'analphabétisme qui limite la portée des messages des bénéficiaires, ainsi que leur capacité d'élargissement de leurs zones d'influence***

145. Le renforcement du leadership des jeunes filles et leur participation, aux côtés des garçons en tant qu'acteurs de changement pour la paix durable dans leurs communautés respectives apparaissent effectifs si l'on se réfère à l'observation directe sur le terrain et aux témoignages obtenus par la mission d'évaluation. Le fonctionnement des groupes de jeunes filles à travers la mise en œuvre de leurs plans d'action respectifs et leur reconnaissance par les acteurs institutionnels et les leaders communautaires sont le reflet d'une plus grande visibilité des filles bénéficiaires du Projet dans l'espace public.

146. Par ailleurs, bien que des statistiques sur le nombre de violences enregistrées sur la durée de mise en œuvre du Projet ne soient pas disponibles, la mission d'évaluation note une perception générale positive de l'amélioration de la sécurité dans les zones d'intervention du Projet. Un élément majeur permet d'étayer cette perception, à savoir une accalmie enregistrée dans les communes couvertes concernant la prégnance de la violence en milieu jeunes. Les analyses relevant de ces constats tirent leur essence du tableau 14 ci-après qui statue sur le niveau d'atteinte des résultats du projet.

**Tableau 14 : Evaluation du niveau d'atteinte des résultats du Projet**

Résultats	Indicateurs	Base line	Valeur cible	Niveau de réalisation	Pourcentage de réalisation	Observations
<b>Effet 1 : D'ici la fin du projet, les jeunes filles et garçons de 15-20 ans participent activement aux débats et processus de résolution des conflits en vue de la consolidation de la paix</b>	Indicateur 1a : Nombre d'initiatives communautaires pour la consolidation de la paix mises en œuvre avec 10% des jeunes filles formées	0	100	100	100%	Données issues du rapport annuel de progrès soumis par les UNFPA et UNICEF en mars 2021. L'évaluation ne dispose pas d'éléments objectifs lui permettant de se prononcer sur la crédibilité de ces données.
	Indicateur 1b : Pourcentage de jeunes filles formées qui participent aux sphères décisionnelles de leurs communautés	0	25%	-	-	Les données relatives à cet indicateur ne sont pas disponibles dans la documentation mise à la disposition de l'équipe d'évaluation.
	Indicateur 1c : Pourcentage de clubs de futurs maris qui tiennent des rencontres sensibilisantes trimestrielles dans leurs communautés	0	90%	100%	111%	Données issues du rapport annuel de progrès soumis par les UNFPA et UNICEF en mars 2021. L'équipe d'évaluation n'est pas en mesure de se prononcer sur la crédibilité ou non de ces données.
<b>Pourcentage de réalisation des indicateurs de l'Effet 1</b>					<b>105,5%</b>	
<b>Produit 1.1 : Les compétences de 500 filles sont renforcées en leadership afin qu'elles fassent entendre leur voix de manière constructive dans les sphères décisionnelles</b>	Indicateur 1.1.1 : Nombre de filles formées en culture de la paix, vie citoyenne, leadership féminin, techniques de communication et plaidoyer	0	500	531	106%	Données issues du rapport annuel de progrès soumis par les UNFPA et UNICEF en mars 2021. L'équipe d'évaluation n'est pas en mesure de se prononcer sur la crédibilité ou non de ces données.
	Indicateur 1.1.2 : Nombre de filles qui tiennent des rencontres hebdomadaires avec leurs mentors	0	500	531	106%	Données issues du rapport annuel de progrès soumis par les UNFPA et UNICEF en mars 2021. L'équipe d'évaluation n'est pas en mesure de se prononcer sur la crédibilité ou non de ces données.
	Indicateur 1.1.3 : Nombre de mécanismes décisionnels (formels ou informels) dans lesquels les filles formées sont insérées	0	50	50	100%	Données issues du rapport annuel de progrès soumis par les UNFPA et UNICEF en mars 2021. L'équipe d'évaluation n'est pas en mesure de se prononcer sur la crédibilité ou non de ces données.
<b>Pourcentage de réalisation des indicateurs du Produit 1.1</b>					<b>104%</b>	
<b>Produit 1.2 : Les capacités des jeunes garçons issus des fadas, regroupements, associations islamiques, organisations de jeunesse, sont renforcées pour une masculinité non violente et</b>	Indicateur 1.2.1 : Pourcentage de garçons formés dont la perception du genre a été positivement impactée par les séances de sensibilisation	0	90%	92%	102%	Le niveau de réalisation de cet indicateur est issu de l'enquête de perception menée dans le cadre de l'évaluation qui indique que les attitudes et les comportements des jeunes garçons sont favorables à l'inclusion des filles et à l'élimination des violences et discriminations à l'endroit des femmes et des filles

Résultats	Indicateurs	Base line	Valeur cible	Niveau de réalisation	Pourcentage de réalisation	Observations
<b>promotrice de paix équitables</b>	Indicateur 1.2.2 : Pourcentage de filles et de garçons qui remettent en cause les inégalités de genre suite aux séances de sensibilisation filles-garçons	0	90%	90%	100%	Niveau de réalisation de l'indicateur mesuré à travers l'enquête de perception qui indique que les attitudes et les comportements des acteurs de la communauté, particulièrement des jeunes garçons sont favorables à l'élimination des violences et des discriminations
<b>Pourcentage de réalisation des indicateurs du Produit 1.2</b>					<b>101%</b>	
<b>Produit 1.3 : Les capacités de 100 jeunes filles et garçons (parmi les 1500) sont renforcées pour une participation active et équitable aux 50 réseaux de médiation et dans la résolution des conflits de leur communauté</b>	Indicateur 1.3.1 : Nombre de réseaux de médiateurs mis en place dont les capacités de leurs membres sont renforcées	0	50	50	100%	Données issues du rapport annuel de progrès soumis par les UNFPA et UNICEF en mars 2021. L'équipe d'évaluation n'est pas en mesure de se prononcer sur la crédibilité ou non de ces données.
	Indicateur 1.3.2 : Pourcentage de conflits prévenus ou résolus auxquels au moins 1 jeune du réseau a pris part	0	80%	-	-	Données indisponibles dans la documentation mise à la disposition de l'équipe d'évaluation
<b>Pourcentage de réalisation des indicateurs du Produit 1.2</b>					<b>50%</b>	
<b>Effet 2 : Les autorités des 5 communes, y compris les leaders religieux et les chefs traditionnels reconnaissent l'apport et la contribution des jeunes filles à la prévention et la gestion des conflits et les impliquent dans les sphères décisionnelles</b>	Indicateur 2.a : Pourcentage des autorités qui reconnaissent l'apport positif des jeunes filles aux processus de consolidation de la paix	0	80%	77%	96%	Niveau de réalisation de l'indicateur mesuré à travers l'enquête de perception qui indique que les autorités mettent en place des mécanismes de prévention et de gestion des conflits inclusifs (où se trouvent les personnes des deux sexes et les jeunes
<b>Pourcentage de réalisation des indicateurs de l'Effet 2</b>					<b>96%</b>	
<b>Produit 2.1 : Les capacités des autorités locales, y compris les leaders religieux et les chefs traditionnels sont renforcées pour accroître la participation des filles et des garçons dans les processus de consolidation de la paix</b>	Indicateur 2.1.1 : Un argumentaire tenant compte des spécificités des 5 communes est élaboré, validé et vulgarisé	0	1	1	100%	Données issues du rapport annuel de progrès soumis par les UNFPA et UNICEF en mars 2021. L'équipe d'évaluation n'est pas en mesure de se prononcer sur la crédibilité ou non de ces données.
	Indicateur 2.1.2 : Nombre de foras organisés avec la participation d'au moins 10% des jeunes filles et garçons formés	0	5	10	200%	Données issues du rapport annuel de progrès soumis par les UNFPA et UNICEF en mars 2021. L'équipe d'évaluation n'est pas en mesure de se prononcer juger de la crédibilité ou non de ces données.
	Indicateur 2.1.3 : Nombre d'autorités locales	0	180	-	-	Données indisponibles dans la documentation mise à la

Résultats	Indicateurs	Base line	Valeur cible	Niveau de réalisation	Pourcentage de réalisation	Observations
	ayant participé aux foras régionaux et formations					disposition de l'équipe d'évaluation
<b>Pourcentage de réalisation des indicateurs du Produit 2.1</b>					<b>100%</b>	
<b>Produit 2.2 : Des mécanismes inclusifs de participation des jeunes sont mis en place et formalisés dans les 5 communes</b>	Indicateur 2.2.1 : Nombre de dialogues intergénérationnels impliquant leaders communautaires et jeunes pour la participation des femmes et des filles aux instances de prise de décision	0	45	45	100%	Données issues du rapport annuel de progrès soumis par les UNFPA et UNICEF en mars 2021. L'équipe d'évaluation n'est pas en mesure de se prononcer sur la crédibilité ou non de ces données.
	Indicateur 2.2.2 : Nombre de jeunes filles et de garçons (au niveau national comme communal) qui sont modérateurs des échanges de la plateforme	0	50	50	100%	Données issues du rapport annuel de progrès soumis par les UNFPA et UNICEF en mars 2021. L'équipe d'évaluation n'est pas en mesure de se prononcer sur la crédibilité ou non de ces données.
	Indicateur 2.2.3 : Nombre de débats de la plateforme auxquels 100 jeunes participent	0	20	03	15%	Données issues du rapport annuel de progrès soumis par les UNFPA et UNICEF en mars 2021. L'équipe d'évaluation n'est pas en mesure de se prononcer sur la crédibilité ou non de ces données.
<b>Pourcentage de réalisation des indicateurs du Produit 2.2</b>					<b>71,66%</b>	
<b>Produit 2.3 : Le modèle de leadership féminin communautaire expérimenté dans les 5 communes nourrit une réflexion au niveau national sur l'importance de renforcer la participation des jeunes filles aux sphères décisionnelles</b>	Indicateur 2.3.1 : Pourcentage de participants aux dialogues intergénérationnels qui estiment être satisfaits des résultats des échanges	0	70%	-	-	Données indisponibles dans la documentation mise à la disposition de l'équipe d'évaluation
	Indicateur 2.3.2 : Modèles de leadership féminins communautaires identifiés et vulgarisés dans les 5 communes	0	1	1	100%	Données issues du rapport annuel de progrès soumis par les UNFPA et UNICEF en mars 2021. L'équipe d'évaluation n'est pas en mesure de se prononcer sur la crédibilité ou non de ces données. Le cadre de résultats du PRODOC a indiqué la valeur cible pour cet indicateur à 10 modèles de leadership féminins. Dans le rapport mentionné ci-dessus, cette valeur cible a été ramenée à 1 modèle. L'équipe n'a malheureusement pas trouvé d'éléments dans la documentation du projet permettant de justifier ce changement.
<b>Pourcentage de réalisation des indicateurs du Produit 2.3</b>					<b>50%</b>	
<b>Pourcentage global de réalisation des indicateurs</b>					<b>84,77%</b>	

147. **Même si les effets générés par le Projet sont perceptibles à l'observation, il n'en demeure pas moins que la documentation mise à la disposition de la mission d'évaluation ne permet pas d'établir le niveau de progression et d'atteinte des cibles fixées pour les indicateurs du fait de l'absence d'évidences factuelles sur l'existence d'un mécanisme de suivi-évaluation et de collecte des données.** Il en résulte une difficulté pour la mission d'évaluation de statuer sur le niveau de cohérence entre les produits et les indicateurs retenus pour mesurer leur réalisation, d'une part, ainsi que sur la vraisemblance des cibles qui peuvent avoir été sous-estimées au regard des ressources disponibles, d'autre part.
148. **La difficulté de l'évaluation à établir le niveau d'atteinte des produits et effets escomptés a été exacerbée par la faible qualité des données chiffrées des baselines de la quasi-totalité des indicateurs.** Estimés indifféremment à zéro dans le rapport de progrès 2020 transmis au PBF, ils ne reflètent pas la spécificité du Projet relative à la réalisation d'une étude de base qui aurait permis à cette date de disposer de valeurs de référence propres à chaque indicateur. Les données présentées dans la documentation du Projet pour un (1) indicateur d'effet (indicateur 2.a portant sur le pourcentage des autorités qui reconnaissent l'apport positif des jeunes filles aux processus de consolidation de la paix) et six (6) indicateurs de produits, à savoir les indicateurs 1.2.1 (pourcentage de garçons formés dont la perception du genre a été positivement impactée par les séances de sensibilisation), 1.2.2 (pourcentage de filles et de garçons qui remettent en cause les inégalités de genre suite aux séances de sensibilisation filles-garçons), 1.3.2 (pourcentage de conflits prévenus ou résolus auxquels au moins 1 jeune du réseau a pris part), 2.1.1 (un argumentaire tenant compte des spécificités des 5 communes est élaboré, validé et vulgarisé), 2.2.2 (nombre de jeunes filles et de garçons (au niveau national comme communal) qui sont modérateurs des échanges de la plateforme) et 2.3.1 (pourcentage de participants aux dialogues intergénérationnels qui estiment être satisfaits des résultats des échanges) illustrent les difficultés des équipes du projet à définir une approche de collecte d'informations fiables pour des indicateurs qualitatifs.
149. **Le faible niveau de fiabilité des informations de la Coordination du Projet sur l'atteinte des résultats est globalement lié à l'absence d'une approche méthodologique claire structurant la collecte des données et le renseignement subséquent des cadres de suivi de la performance.** Le retard accumulé dans le lancement et la finalisation de l'étude de base, l'absence d'une étude finale, la documentation insuffisante de certaines activités (à l'instar de celles portant sur la modélisation du leadership féminin communautaire et le fonctionnement de la plateforme U-Report) constituent autant de faiblesses du dispositif de suivi-évaluation qui ont plombé la capacité du Projet à assurer une visibilité quantifiable de ses performances. Faute d'évidences factuelles satisfaisantes, la mission a dû se contenter de témoignages, de ses propres observations et de quelques rapports d'exécution disponibles pour formuler une opinion sur les perspectives d'atteinte de changements transformationnels.

**QE 3.2 : Dans quelle mesure la répartition des bénéficiaires du Projet traduit-elle une prise en compte des préoccupations relatives à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche fondée sur les droits humains ?**

**Constat 10 : Le focus des interventions sur le renforcement du leadership et de l'inclusion sociale des jeunes filles et garçons est demeuré constant tout au long de la mise en œuvre, assurant une connexion du Projet avec les impératifs de prise en compte des préoccupations relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.**

150. La mission d'évaluation note que le Marqueur Genre 3 attribué au Projet Jeunes Filles au Niger à sa conception correspond à la situation des projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes). A cet égard, les allocations budgétaires définies dans le PRODOC indiquent que sur un budget de 1 500 000 \$US, un montant de 1 045 991 \$US a été alloué aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes et au renforcement des capacités des femmes, ce qui correspond à un pourcentage de 70%. Ce pourcentage qui est inférieur à la norme pour GEN3 est cependant supérieur à celle fixée pour la GEN2 qui est attribué aux projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif avec un budget minimum de 30% qui va à l'égalité des sexes et au renforcement des capacités des femmes<sup>18</sup>. L'absence d'une norme intermédiaire entre celles qui sont citées ici amène la mission à valider l'attribution du GEN3 au Projet Jeunes Filles et Paix au Niger. Au-delà de la dimension strictement budgétaire, cette appréciation de la mission d'évaluation se fonde sur l'approche transformative (« gender transformative ») qui se dégage des objectifs dont l'atteinte pourrait contribuer à changer les normes, les valeurs culturelles, les structures de pouvoir et les bases de l'inégalité des sexes et discrimination.

151. **Au-delà de la dimension exclusivement budgétaire, l'inscription d'une section dédiée au genre, à l'équité et au développement durable au sein du formulaire de sélection des ONG partenaires de mise en œuvre illustre la préoccupation constante de la prise en compte du genre à toutes les étapes de mise en œuvre du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger.** Appelée à s'exprimer sur ce sujet comme l'ensemble des ONG sélectionnées, l'ONG DIKO présente sa stratégie genre en ces termes :

*Lors de la mise en œuvre des activités sur le terrain, l'ONG DIKO mettra un accent particulier pour davantage faire participer les femmes, les filles, les jeunes, les personnes en situation de handicap, les minorités et les groupes marginalisés. L'aspect genre sera intégré dans le choix des participants pendant les formations et lors des campagnes de plaidoyer, et toute autre activité en vue de promouvoir l'implication des femmes dans la prise de décision au sein des différentes instances, en plus de la participation numérique (objectif de 40%). Au moins 10% des acteurs concernés représenteront les minorités.*

152. L'ONG GARKUA s'est quant à elle engagée à (i) identifier et impliquer les jeunes filles et garçons non scolarisés et déscolarisés ainsi que les jeunes handicapés dans tout le processus de la mise en œuvre, et (ii) faciliter la participation des jeunes filles et garçons aux réseaux de médiateurs.

153. Le rapport de la visite programmatique réalisée en juillet 2020 auprès de ComDev relate les dispositions prises par l'ONG pour la prise en compte du genre dans l'identification des bénéficiaires des activités, notamment l'association des chefs de villages et quartiers, l'application de critères de vulnérabilité permettant d'inclure diverses catégories de personnes défavorisées (filles mères, filles victimes de violence, retournés, jeunes issus de familles très pauvres, orphelins, personnes n'ayant jamais bénéficié d'appui, victimes d'actes terroristes etc.) et la répartition des bénéficiaires entre les 5 communes suivant leur poids démographique. Dans son rapport trimestriel de septembre 2020, l'ONG CADDEL relève les difficultés expérimentées pour l'implication des filles et femmes dans les activités réalisées, notamment l'impossibilité de toucher des femmes à travers les visites à domicile et causeries de groupes organisées dans les villages de Malan Amar et Garin Malan Tagona et les quartiers de Nassara et Kara-Kara 2 dans le 2<sup>ème</sup> Arrondissement Communal de Zinder. Une telle attention révèle l'intérêt régulier des agents d'exécution pour cette problématique.

---

<sup>18</sup> PRODOC, Page 2, Notes bas de page N°2

### **QE 3.3 : Quels sont les principaux facteurs de succès et les contraintes dans la mise en œuvre du Projet ?**

**Constat 11 : La réalisation de la quasi-totalité des activités prévues dans un contexte sécuritaire et sanitaire difficile reflètent une qualité appréciable de l'approche d'intervention et la faculté des parties prenantes à maîtriser les contrecoups liés à un environnement globalement défavorable.**

154. **La capacité du Projet à produire des résultats tangibles a été largement favorisée par la qualité de sa conception qui a privilégié des actions reposant sur la capitalisation des expériences antérieures des agences récipiendaires et des administrations publiques partenaires (HACP, MPFPE, MJS).** Le caractère avisé de la stratégie d'intervention adoptée par le Projet a consisté à se baser sur des approches éprouvées qui ont fait leur preuve telles que les dialogues intergénérationnels, le tutorat, la plateforme U-Report qui avaient déjà été testées par l'UNPFA et l'UNICEF avant le Projet Jeunes Filles et Paix au Niger. L'expérience accumulée à cet égard a servi d'accélérateur pour la mise en œuvre sereine des interventions.
155. Pour la mise en œuvre de ses activités, le Projet s'est également appuyé sur les communes et les services déconcentrés des Ministères partenaires, qui sont des structures d'aide à la jeunesse. Par ailleurs, il a mobilisé des ONG maîtrisant le contexte local et jouissant d'expertises et expériences en matière de renforcement des capacités des jeunes, notamment dans les domaines des VBG, de la citoyenneté et de la consolidation de la paix. Cette stratégie qui a consisté à s'appuyer sur l'expertise nationale tout en assurant l'inclusion et l'équité sociale, le choix raisonné des communes cibles, le renforcement des capacités des acteurs au niveau local et la prise en compte des communautés dans la stratégie de mise en œuvre, a contribué à la mobilisation de nombreux jeunes dans la réalisation des activités du Projet.
156. La réalisation des activités a cependant dû souffrir d'une faible harmonisation des approches et stratégies d'intervention des différents partenaires d'exécution. Cette discordance s'est avérée préjudiciable à l'efficacité et à l'efficience du Projet. A titre d'illustration, les échanges avec les parties prenantes révèlent que la participation des bénéficiaires des formations dispensées par les ONG de mise en œuvre à Zinder a été impactée par une différenciation des approches de prise en charge des participants caractérisée par le versement d'un perdiem aux participants par une seule des ONG partenaires d'exécution
157. L'ensemble des résultats obtenus par le projet, ainsi que les changements observés au terme des entretiens et focus groups réalisés par la mission auraient été meilleurs si le Projet n'avait pas fait face à un ensemble de difficultés et contraintes relatives : (i) à l'apparition de la pandémie de la COVID-19 qui a rendu nécessaire le confinement des populations, donnant lieu à un ralentissement conséquent de la mise en œuvre des activités ; (ii) à l'analphabétisme des bénéficiaires qui est perçu comme un défi majeur à toute perspective d'insertion socioéconomique et de participation aux instances de prise de décision ; (iii) à la volatilité du contexte sécuritaire dans les régions et communes cibles ; (iv) à l'insuffisance de l'offre proposée par le Projet pour adresser toutes les causes structurantes des menaces à la paix et à la cohésion sociale (insertion socioéconomique des jeunes, manipulations des acteurs politiques, gouvernance, etc.) ; (v) au mauvais état des routes donnant accès aux différents villages, ce qui a parfois doublé voire triplé la durée prévue pour certains déplacements ; (vi) à la diversité des univers linguistiques dans les zones d'intervention rendant parfois nécessaires l'exécution de tâches supplémentaires et ardues de traduction.
158. Par rapport au degré de risque associé au Projet, l'anticipation du PRODOC à cet égard a considéré que ce risque est du niveau 2, c'est-à-dire élevé par rapport à la réalisation des résultats, ce qui est confirmé à travers les analyses des performances du Projet en matière d'efficacité

### **Conclusions préliminaires relatives à l'efficacité du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger**

**EFFICA 1 :** Le choix pris par les concepteurs du Projet de procéder à une pleine implication des parties prenantes locales a suscité une effervescence autour de la mise en œuvre qui rassure sur l'effectivité des interventions dans les différentes zones cibles et semble avoir porté la performance en matière d'efficacité.

**EFFICA 2 :** La réalisation des activités et la livraison des produits escomptés ont généré des effets qui demeurent visibles bien au-delà de la clôture du Projet, mais souffrent d'une documentation largement insuffisante qui déteint sur la fiabilité d'une analyse quantitative de la performance en matière d'efficacité.

**EFFICA 3 :** Le marqueur de genre 3 du Projet est demeuré intact de la phase de conception à la clôture des interventions grâce à des précautions prises à l'échelle de la Coordination et au niveau opérationnel pour une intégration constante des idéaux d'équité de genre, d'autonomisation des femmes et de respect des droits humains dans la mise en œuvre des activités.

**Appréciation globale de la performance du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger en matière d'efficacité : Modérément Satisfaisante, ce qui correspond à un score de 4/6**

#### 9.4. Efficience du Projet : Modérément Insatisfaisante 3/6

159. L'efficience mesure la manière avec laquelle les ressources ou les apports (tels que les fonds, la compétence et le temps) sont transformés de façon économe en résultats. Dans cette optique, l'efficience du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger a été analysée sous le prisme : (i) du respect de son calendrier de mise en œuvre ; (ii) de la disponibilité des ressources requises pour produire les résultats attendus ; (iii) de l'efficience du mécanisme de pilotage et de gestion mis en place ; (iv) de l'efficience de l'utilisation des ressources ; (v) de la qualité des partenariats établis pour l'atteinte des résultats et la production des effets escomptés ; et, (vi) de la qualité du mécanisme de suivi-évaluation.
160. C'est dans l'optique de couvrir l'ensemble des variables suscitées que l'analyse de l'efficience du Projet s'est focalisée sur la recherche des réponses à quatre (4) questions majeures libellées ainsi qu'il suit :

*Dans quelle mesure le fonctionnement, le déploiement opérationnel et l'ensemble des interventions du Projet ont-ils été menés dans le respect des délais ?*

*Comment les dispositifs de partenariat mis en place entre les parties prenantes, les cibles et bénéficiaires ont-ils influencé la gestion efficiente des ressources du Projet ?*

*Dans quelle mesure les ressources financières et humaines ont-elles été utilisées de manière économique ? Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été allouées de manière stratégique pour atteindre les résultats ?*

*Dans quelle mesure les structures de gouvernance, les mécanismes de gestion (y compris le système de suivi-évaluation) et la stratégie de mise en œuvre des interventions ont-ils permis d'assurer la gestion efficiente et transparente des ressources ?*

**QE 4.1 : Dans quelle mesure le fonctionnement, le déploiement opérationnel et l'ensemble des interventions du Projet ont-ils été menés dans le respect des délais ?**

**Constat 12 : Les retards accumulés dans la mise en œuvre du Projet sont le résultat de la nécessaire adaptation au contexte sécuritaire et à la riposte à la COVID-19, mais aussi aux longs délais de traitement et de mise en route des actions portées par les ONG partenaires.**

161. La survenance de la COVID-19 semble avoir eu des répercussions non négligeables sur le respect des délais de mise en œuvre du Projet Jeunes filles et paix. Le rapport annuel 2020 fait ainsi état de l'arrêt des activités entre le 23 mars et le 1er juin du fait de l'instauration d'un couvre-feu, de l'interdiction de tout rassemblement de plus de cinquante (50) personnes, et de la mise en quarantaine de certaines villes du pays.
162. La période de mise en œuvre des projets exécutés par les ONG partenaires a été systématiquement étendue. La durée de l'ensemble du Projet a ainsi été portée de dix-huit (18) à vingt-quatre (24) mois, pour une implémentation allant du 18 janvier 2019 au 31 décembre 2020. L'extension de la durée d'intervention des ONG partenaires de mise en œuvre, de deux (2) à quatre (4) mois, a été associée à une modification du budget, concourant à alourdir les charges opérationnelles et de fonctionnement des projets.
163. De l'avis de certains répondants, les retards accumulés ont également eu pour cause l'étirement des délais liés au démarrage des projets financés, spécialement à la finalisation des documents contractuels à l'issue du processus de due diligence (sélection des ONG partenaires). La quasi-totalité des projets ont été lancés au début de l'année 2020, soit un an après l'approbation et le lancement du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger. Ils ont donc bénéficié d'une durée limitée, et certains projets ont eu de la peine à être achevés dans les délais.

164. L'évaluation considère que l'efficacité du Projet s'est trouvée amoindrie du fait des coûts supplémentaires engendrés par l'extension de sa durée. Les dérapages de l'échéancier de mise en œuvre des activités à réaliser auront contribué à alourdir les charges administratives sur lesquelles on aurait pu réaliser des économies (loyers, salaires, frais de fonctionnement en tous genres, etc.) et de ce fait, à renchérir les coûts de livraison des activités.

**QE 4.2 : Comment les dispositifs de partenariat mis en place entre les parties prenantes, les cibles et bénéficiaires ont-ils influencé la gestion efficace des ressources du Projet ?**

**Constat 13 : L'approche partenariale du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger a reposé sur la large implication des acteurs institutionnels et la mobilisation d'ONG locales bénéficiant d'une maîtrise certaine des milieux d'intervention mais dont le paquet des services fournis n'a pas fait l'objet d'une harmonisation à l'échelle des zones cibles.**

165. La conception du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger conférait une place importante à l'implication d'une large palette d'acteurs autour des activités prévues. Les parties prenantes de la mise en œuvre du Projet comprenaient, au-delà des agences du SNU chargées de la coordination des interventions, des partenaires gouvernementaux (Ministères de la Jeunesse et des Sports ; de l'Intérieur et des Affaires Religieuses ; de la Promotion de la Femme et Protection de l'Enfant), des institutions publiques nationales (HACP, Conseil Islamique du Niger, Conseil National de la Jeunesse), l'Association des Chefs Traditionnels du Niger, les élus et personnels des cinq (5) communes cibles et des ONG locales et internationales. La concertation à cette étape préparatoire avec les acteurs gouvernementaux a contribué à l'alignement des interventions sur les priorités nationales, permettant ainsi de structurer les points d'interaction entre le Projet et les administrations publiques centrales et déconcentrées en branle autour des thématiques de jeunesse et de promotion de l'égalité entre les sexes. La bonne maîtrise du Projet constatée chez les responsables gouvernementaux rencontrés à Niamey reflète une participation effective à la coordination et la supervision de l'exécution et témoigne d'une appropriation des actions menées sur le terrain. Cette implication active est corroborée par les autres partenaires de mise en œuvre.

*Le Ministère de la Jeunesse a principalement été impliqué à travers ses Directions Régionales et départementales. Celles-ci ont pris part à de nombreuses activités parmi lesquelles la sélection des thématiques des formations, l'identification des jeunes dans les associations existantes, l'accompagnement aux AGR, le suivi de la mise en œuvre des projets. Des rapports ont souvent été produits sur la mise en œuvre des activités de ces projets sur le terrain. [Directeur Général de la Jeunesse / Ministère de la Jeunesse et du Sport]*

*La collaboration entre l'ONG CADDEL et les autres parties prenantes locales, notamment la Mairie et les services déconcentrés de l'Etat, s'est bien passée. La Direction Régionale de la Promotion de la Femme a pris part au Comité de sélection des agents chargés de l'exécution des activités de notre projet ; elle a également pris part avec nous au Comité régional de suivi des activités du projet. ; les ressources mises à notre disposition transitaient par elle. Les différents rapports de mise en œuvre de nos activités ont été mis à la disposition de ces autorités déconcentrées. [Coordonnateur du Bureau de l'ONG CADDEL à Zinder]*

166. Les communes ont également joué un rôle déterminant dans l'implémentation du Projet. C'est autour des acteurs municipaux et des chefs de quartiers et de villages<sup>19</sup> que les comités de sélection des jeunes bénéficiaires ont été constitués. A Zinder, un point focal du 2ème Arrondissement communal était assigné au suivi du Projet en concertation avec les services déconcentrés du MPFPE. Si dans l'ensemble les acteurs rencontrés sur le terrain estiment que la collaboration avec les communes était bonne, ils militent toutefois en faveur d'un renforcement de la transparence dans le choix des bénéficiaires des interventions.

---

<sup>19</sup> Les chefs de villages et de quartiers ainsi que les chefs religieux ont également été parties prenantes des activités de sensibilisation réalisées par les ONG partenaires de mise en œuvre.

167. L'implication des ONG relevait de la capitalisation d'expériences de partenariat développées dans le cadre de projets PBF précédemment mis en œuvre, notamment Autonomisation des jeunes pour la paix au Niger et Mise en œuvre des résolutions sur la paix et la sécurité avec les femmes et les jeunes. Les Agences d'exécution comptaient ainsi mettre à profit la connaissance étendue des spécificités géographiques, sociales, linguistiques, culturelles et sécuritaires des zones d'intervention, ainsi que leur expérience de mise en œuvre des activités de sensibilisation, de formation et d'animation sociale dans des domaines et contextes géographiques similaires. Le recrutement des ONG partenaires de mise en œuvre a été effectué sur une base compétitive à travers des appels d'offres lancés par chaque Agence d'exécution.

*Si une telle disposition était de nature à assurer une utilisation optimale des ressources par la mobilisation des organisations les mieux armées pour la réalisation efficace et efficiente des activités sur le terrain, elle a sans aucun doute été une source de frustration pour les ONG Bladia et FAD, qui ont été consultées au cours de la phase d'identification du Projet et explicitement présentées dans le cadre partenarial au sein du PRODOC, mais n'ont pas été retenues pour la phase d'implémentation. Par ailleurs, de l'avis de certains acteurs institutionnels impliqués dans la coordination et la supervision des interventions, la qualité différenciée des activités des ONG partenaires de mise en œuvre pose le problème de l'harmonisation des approches d'intervention (notamment de collaboration avec les services étatiques) et des messages et modules diffusés auprès des publics cibles et des bénéficiaires.*

168. **En tout état de cause, la mission considère que l'approche partenariale du Projet aura été globalement efficiente en termes de capacité à mobiliser les différentes parties prenantes autour de l'implémentation des activités.** En effet, les conseils communaux pressentis pour l'identification des jeunes bénéficiaires incarnaient la volonté des initiateurs du Projet à créer un point de jonction des interventions autour des dispositifs de gouvernance locale. Ces conseils étaient appelés à se constituer autour des maires, chefs religieux, chefs traditionnels, du VNU national, et des représentants des services déconcentrés des ministères partenaires, des réseaux des femmes, du Conseil Communal de la Jeunesse, des FDS et de l'ONG partenaire de mise en œuvre dans l'optique d'assurer une plus grande redevabilité et une meilleure équité dans la prise de décision. Dans la pratique, la composition de ces dispositifs ne semble pas avoir connu la diversité souhaitée, ce qui a parfois nourri la perception d'une faible volonté de transparence dans le choix des bénéficiaires. Symbole d'une nécessité de définition claire des rôles et responsabilités des divers intervenants dès la phase conceptuelle, la collaboration au niveau local a également été marquée par quelques incompréhensions entre communes et services déconcentrés des ministères partenaires autour de la coordination des activités.

**QE 4.3 : Dans quelle mesure les ressources financières et humaines ont-elles été utilisées de manière économique ? Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été allouées de manière stratégique pour atteindre les résultats ?**

**Constat 14 : Malgré le niveau bas des coûts de livraison annoncés dans le cadre conceptuel du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger, la multiplication des acteurs responsabilisés pour l'exécution des interventions sur le terrain et les retards accusés dans la mise en œuvre l'ont exposé à un affaiblissement de son efficience.**

169. **Les coûts de livraison des activités et produits apparaissent globalement peu élevés.** Comprenant les coûts administratifs / indirects, de personnel et de suivi-évaluation, les prévisions budgétaires y afférentes sont estimées à 290 592 USD, ce qui représente 19,4% des ressources financières planifiées et situe le Projet dans les normes et standards appliqués par les agences de coopération pour ce type d'intervention.

170. Le projet a été exécuté suivant les modalités DIM impliquant une mise en œuvre directe par les deux Agences récipiendaires et un recrutement des ONG partenaires à travers des protocoles d'accord précisant les modalités de mise à disposition des ressources et prévoyant une contribution de l'ONG sous la forme de prise en charge de charges institutionnelles (loyers, salaires) ou opérationnelles. Les transferts de fonds à chaque ONG partenaire étaient subordonnés à la production de rapports narratifs et financiers et à leur validation par l'Agence d'exécution.

171. Au niveau de l'Agence lead, le budget total approuvé et le versement de chaque nouvelle tranche sont soumis à l'approbation du PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit alors démontrer la dépense / l'engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.
172. *De l'avis de la mission d'évaluation, ces précautions relevant de l'expérience accumulée par l'UNICEF et l'UNFPA en matière de mise en œuvre des interventions financées par le PBF ont contribué à une disponibilité régulière des ressources pour la réalisation des activités du Projet. La verticalité des opérations financières impliquant deux (2) niveaux de reporting, à savoir à l'échelle des ONG partenaires en direction des Agences d'exécution puis à l'échelle de la consolidation par ces Agences pour une transmission au PBSO recelait cependant un potentiel d'alourdissement du dispositif de mise à disposition des fonds du donateur jusqu'aux ONG sur le terrain.*
173. La multiplication des acteurs responsabilisés pour l'exécution des interventions sur le terrain, sans doute bénéfique pour le renforcement des capacités locales, portait également les germes d'un alourdissement des dispositifs opérationnels de mobilisation des acteurs sur le terrain et d'un affaiblissement subséquent de l'efficacité du projet. En effet, le projet était appelé mobiliser deux (2) points focaux au sein des agences d'exécution (staff UNICEF chargé du développement des adolescents et des jeunes et staff UNFPA en charge du cluster jeunes) pour la gestion quotidienne du Projet, ainsi que deux (2) VNU nationaux et un (1) animateur local chargés d'assister les ONG partenaires dans leur processus de reporting. La superposition de trois (3) niveaux de coordination et de suivi des interventions des ONG et institutions étatiques partenaires d'exécution apparaissait comme un frein à la réactivité optimale de la coordination, et une source d'extension des délais de réactivité potentielle et de déperdition de ressources qui auraient permis de générer plus d'impact auprès des cibles et bénéficiaires.

**QE 4.4 : Dans quelle mesure les structures de gouvernance, les mécanismes de gestion (y compris le système de suivi-évaluation) et la stratégie de mise en œuvre des interventions ont-ils permis d'assurer la gestion efficiente et transparente des ressources ?**

**Constat 15 : La participation active des acteurs institutionnels locaux dans la mise en œuvre du Projet est sans aucun doute le reflet du fonctionnement des comités communaux consultatifs ; la coordination insuffisante des interventions du Projet par les deux agences récipiendaires et l'absence de documentation spécifique trahissent toutefois la faible régularité des rencontres de ces instances, y compris du Comité Technique Conjoint, ce qui amène à interroger la fonctionnalité du dispositif de gouvernance et de suivi stratégique du Projet .**

174. Le PRODOC propose un dispositif de supervision du Projet bâti autour d'un Comité Technique Conjoint (CTC) et de Comités communaux consultatifs chargés pour le premier de fournir des directives techniques pour l'atteinte des objectifs, d'effectuer la revue du plan de travail annuel et de valider les rapports d'avancement du projet, et pour le second de donner des avis périodiques (trimestriels) sur la mise en œuvre des interventions, de traiter des difficultés rencontrées, d'évaluer les dividendes de paix dans les différentes communes. La mission d'évaluation n'a pas eu accès à la documentation permettant de visualiser l'application de ces dispositions conceptuelles au cours de la mise en œuvre<sup>20</sup>, et d'illustrer en conséquence le fonctionnement des organes de supervision du Projet.
175. Les entretiens avec les parties prenantes rassurent toutefois sur la tenue de rencontres de supervision multipartites au niveau local destinées à partager les informations sur le niveau d'exécution des activités, bien qu'il ne soit pas possible pour la mission d'estimer leur fréquence moyenne et le taux de participation au regard de leur composition initiale.

<sup>20</sup> Les VNU nationaux ont été responsabilisés dans le PRODOC pour faciliter les réunions des comités communaux consultatifs et produire des rapports à l'attention des autres instances de gouvernance.

176. **L'exécution du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger au Niger a été de ce fait caractérisée par une faible approche coordonnée au niveau des agences récipiendaires et à l'échelle des partenaires de mise en œuvre sur le terrain.** Cet avis, qui souligne également le faible partage des informations entre les partenaires des différents projets PBF, est partagé par les acteurs chargés de la coordination et de la supervision des activités et par les autres parties prenantes sur le terrain.

*Il serait judicieux qu'il y ait une instance supérieure aux Agences dans la mise en œuvre des projets conjoints pour assurer une meilleure coordination des activités. Les Agences entre elles ont des difficultés à assurer la coordination des activités en raison de l'horizontalité des relations, malgré l'existence d'un chef de file. [Responsable du suivi des projets / UNICEF]*

177. **La mission d'évaluation considère également que les prestations fournies par la coordination du Projet en termes de suivi de la mise en œuvre n'ont pas été à la hauteur des attentes formulées au cours de la phase de conception.** Les activités prévues dans ce sens comprenaient les visites programmatiques des équipes techniques de l'UNICEF associées à des spot-checks des ONG partenaires, les réunions de revue semestrielle de progrès, les missions conjointes de terrain impliquant le PBF, les agences d'exécution et la partie nationale. L'équipe d'évaluateurs a eu accès à un seul rapport de visite programmatique ; la documentation mise à disposition ne permet pas de renseigner sur l'effectivité et la régularité de ces différentes instances de suivi des interventions.

**A cet effet, l'absence d'une plateforme de consolidation des données sur les indicateurs limite la capacité de la mission à se prononcer sur la crédibilité et la véracité des données des rapports des Agences récipiendaires. La mission considère qu'il y a un champ qui reste à couvrir par le Secrétariat du PBF pour garantir la qualité des données contenues dans les rapports des Agences d'exécution des projets financés.**

178. L'étude de base a permis de disposer de données de référence pour les indicateurs du Projet. Toutefois, dans les faits il apparaît relativement difficile de juger de l'efficacité de cette judicieuse et opportune précaution prise dans le PRODOC. En effet, l'exploitation du rapport annuel consolidé 2020 transmis au PBF ne permet pas de visualiser la situation de référence spécifique de chaque indicateur, ce qui amène à statuer sur l'indisponibilité de ces données à quelques mois de la clôture des activités ou l'absence d'un cadre d'exploitation des données mises à disposition par le prestataire. L'absence d'une étude finale ne permet pas par ailleurs de disposer des informations sur le niveau de progression des indicateurs au regard des valeurs cibles définies au cours de la phase de conception.
179. Le PRODOC a prévu que le Projet conduirait une étude de fin de projet à son terme. De l'avis des évaluateurs, le fait de ne l'avoir pas fait comme un manquement des Agences du SNU aux engagements pris à l'égard du PBF et des parties prenantes. L'effet induit de l'indisponibilité de l'étude de fin de projet, qui se combine avec la non prise en compte des résultats de l'étude de base, ne garantit pas la fiabilité et la crédibilité des données produites par les Agences sur le niveau d'atteinte des cibles des indicateurs à la fin du Projet. A titre de recommandation à l'endroit des agences récipiendaires du SNU et du PBF, l'évaluation tient à rappeler l'importance des études de base et de fin de projet pour le suivi efficace des interventions menées et des changements générés, ainsi que la capitalisation et la valorisation des bonnes pratiques et leçons identifiées.

### **Conclusions préliminaires relatives à l'efficiencia du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger**

**EFFICI 1** : L'approche partenariale inclusive construite sur la capitalisation des expériences précédentes de mise en œuvre des projets du portefeuille PBF a débouché sur une implication satisfaisante des principales parties prenantes aux niveaux national et local, et constitue de ce fait un gage d'appropriation des résultats et acquis du Projet par la partie nationale.

**EFFICI 2** : La multiplicité des acteurs rattachés au suivi et à la coordination des interventions sur le terrain aura généré des lourdeurs, du fait des délais de sélection, de contractualisation, de mobilisation régulière et de supervision des équipes d'intervention, et contribué à l'allongement des délais de mise en route des activités, y compris celles relevant de la mise à disposition des ressources.

**EFFICI 3** : Le principe de subsidiarité appliqué pour le Projet par la responsabilisation des ONG locales dans la mise en œuvre des activités du Projet justifie sans doute le niveau satisfaisant des coûts affectés aux opérations (plus de 80%) ; la valorisation de l'expertise locale, qui doit cependant être accompagnée d'un suivi étroit et d'une harmonisation des approches d'intervention, semble en adéquation avec le contexte sécuritaire volatil et constitue un facteur de renforcement de l'efficiencia du Projet.

**EFFICI 4** : La documentation lâche de la supervision du Projet, qui ne permet pas de visualiser la fonctionnalité des organes de gouvernance, pose le problème de la mémoire institutionnelle du Projet et de la capacité de la coordination à tirer avantage de l'approche partenariale inclusive par une répartition claire des responsabilités et un fonctionnement régulier des espaces dédiés à l'orientation et au suivi des interventions

**Appréciation globale de la performance du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger en matière d'efficiencia :**  
**Modérément Insatisfaisante, ce qui correspond à un score de 3/6**

## 9.5. Impact du Projet : Satisfaisant 5/6

180. Mesurer l'impact du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger au Niger consiste à apprécier les effets positifs ou négatifs, prévus ou imprévus qui résultent de la réalisation des activités ayant permis de livrer les produits escomptés. Inscrite dans une approche mixte d'analyse sommative et prospective, la démarche empruntée par la mission d'évaluation visait à confirmer la qualité ex-post du cadre conceptuel (confrontation des résultats obtenus avec les préconisations définies par la théorie de changement). A cet effet, la mission a procédé par un examen (i) des changements avérés ou anticipés au terme du Projet, (ii) des conditions préalables réunies ou à réunir pour obtenir lesdits changements, et (iii) de la responsabilité des acteurs pour produire les changements souhaités.
181. C'est dans l'optique de couvrir l'ensemble des variables suscitées que l'analyse de l'impact du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger s'est focalisée sur la recherche des réponses à deux (2) questions majeures libellées ainsi qu'il suit :

*Quelle différence réelle le Projet a-t-il produit pour les bénéficiaires en termes connaissances, attitudes, comportements ? Quels changements le Projet a-t-il produit ou est-il susceptible de produire, notamment en matière (i) de renforcement du leadership des filles dans la construction du processus de paix, (ii) de réduction de la prégnance des préjugés envers les filles et les femmes dans les zones d'intervention, (iii) de multiplication des attitudes et comportements des acteurs de la communauté favorables à l'inclusion et à l'élimination des violences et discriminations, (iv) de contribution à l'usage de moyens pacifiques pour prévenir et régler les conflits ?*

*Dans quelle mesure le Projet a-t-il contribué à la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans les zones d'intervention ?*

**QE 5.1 : Quelle différence réelle le Projet a-t-il produit pour les bénéficiaires en termes connaissances, attitudes, comportements ? Quels changements le Projet a-t-il produit ou est-il susceptible de produire, notamment en matière (i) de renforcement du leadership des filles dans la construction du processus de paix, (ii) de réduction de la prégnance des préjugés envers les filles et les femmes dans les zones d'intervention, (iii) de multiplication des attitudes et comportements des acteurs de la communauté favorables à l'inclusion et à l'élimination des violences et discriminations, (iv) de contribution à l'usage de moyens pacifiques pour prévenir et régler les conflits ?**

**Constat 16 : La présence de groupes et d'activités génératrices de revenus appuyés par le Projet Jeunes Filles et Paix au Niger plus de dix-huit (18) mois après sa clôture illustre sa capacité à générer des impacts dans les zones d'intervention ; la réduction de la violence en milieu jeunes et la visibilité renforcée du leadership des jeunes filles apparaissent comme des effets clairement attribuables au Projet mais qui souffrent d'une connexion insuffisante avec les déterminants fondamentaux de la radicalisation des jeunes et de l'enrôlement des jeunes filles par les groupes extrémistes violents.**

182. De l'avis de la majorité des parties prenantes rencontrées dans les communes cibles, les effets consécutifs à la mise en œuvre du Projet relèvent prioritairement du renforcement du leadership féminin. Le renforcement des capacités des jeunes filles leaders, associé à leur mobilisation autour de groupes associatifs formalisés et dotés de plans d'action, a contribué à leur conférer une visibilité dans l'espace public.

*Les autorités communales ont bien apprécié l'initiative de mise en place et de renforcement des capacités d'un conseil communal des jeunes quant à l'implication des jeunes dans les prises de décisions et promettent de faire participer ces jeunes dans les sessions mais sans voix délibératives. [Rapport d'activités trimestriel, ONG CADDEL, Septembre 2020]*

*Regroupées en de groupement d'une dizaine de personnes, les filles ont déjà entrepris des activités de salubrité et de sensibilisation de leurs pairs. Elles ont préparé des plans d'action et ont pris la parole à la place publique pour les présenter aux autorités, à leurs familles ainsi que leurs pairs. Elles ont toutes ouvert des caisses où les membres cotisent mensuellement dans le but de financer leurs activités. [Rapport de visite programmatique du Partenaire ComDev, UNICEF, Juillet 2020]*

*Les jeunes filles leaders ont des notions sur le leadership féminin et sur la consolidation de la paix, les techniques de communication et plaidoyer, vie citoyenne et engagement civique sur lesquelles, elles n'ont pas eu de connaissances auparavant. La prise de parole en public de ces jeunes filles leaders du 2<sup>ème</sup> Arrondissement de Zinder est une avancée pour la commune qui aura dans le futur des jeunes filles qui arrivent à s'exprimer pas comme dans le passé ou la peur leur font réticence. Plusieurs résolutions de problèmes ont été faites par les médiateurs. [Rapport narratif final, ONG DIKO]*

*Certains acquis demeurent : des jeunes filles formées et réunies en associations poursuivent leurs activités à l'instar de la promotion de la vaccination dans les communautés ; les sensibilisations sur certains thèmes autour de la promotion de la paix se poursuivent à travers la réalisation de sketches par les bénéficiaires du projet ; les dialogues intergénérationnels se poursuivent avec les jeunes dans les quartiers autour des chefs traditionnels et de l'Al Khali ; le Conseil Régional de la ville de Zinder se préoccupe davantage des problématiques des jeunes. Il a à cet effet organisé un forum sur la jeunesse où les jeunes ont exposé leurs besoins devant différentes autorités locales. [M. ILLO MAMANE, Directeur Régional de la Jeunesse de Zinder]*

*Dans l'ensemble, la masculinité est de plus en plus saine, on observe qu'il y a de plus en plus des « associations hybrides » où les jeunes filles et les jeunes garçons se retrouvent pour mener des activités ; les filles prennent de plus en plus la parole en public. Cela s'est par exemple manifesté lors du Forum de la jeunesse organisé par la Mairie de la ville ; le climat de confiance entre les jeunes et les autorités de la ville s'est amélioré, à travers le nombre de plateformes où ils interviennent conjointement. [M. ILLO MAMANE, Directeur Régional de la Jeunesse de Zinder]*

*Le projet a entre autres quasiment permis de sortir cent jeunes filles de la débauche. Ces filles ont été réparties en cinq (05) associations légalement constituées de vingt filles. Ces jeunes filles ont entre autres pris part aux activités du Conseil communal du 2<sup>ème</sup> Arrondissement Communal de Zinder, aux réunions communautaires dans les quartiers de l'Arrondissement Communal, à la révision du Plan de Développement Communal. Elles ont également pris part au Forum sur la Jeunesse organisé les 30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2021 par la Ville de Zinder où elles se sont exprimées. Ces jeunes filles ont acquis la capacité de s'exprimer en public et elles sont plus responsables dans la société. [2<sup>ème</sup> Vice-Président de la Ville de Zinder (Maire du 2<sup>ème</sup> Arrondissement Communal de Zinder pendant la durée de mise en œuvre du Projet Jeunes Filles et Paix)]*

*Avec la mise en œuvre du projet, on observe que les jeunes filles se sont constituées en associations, qu'elles s'expriment davantage en public sur différentes problématiques, que l'oisiveté est réduite et que celles qui s'impliquaient dans les activités du « Palais » (où les jeunes garçons enlevaient des jeunes filles et abusaient d'elles ou les échangeaient comme des marchandises entre « Palais ») ont cessé en raison de leurs nouvelles occupations et des sensibilisations. A ce jour, nous discutons avec les jeunes formés dans le cadre du projet dans des Comités communaux dans leurs zones d'intervention respectives. Au sein de ceux-ci, les jeunes filles participent et s'expriment ouvertement. [Conseillers municipaux et autres acteurs institutionnels du 2<sup>ème</sup> Arrondissement Communal de Zinder]*

*Les femmes prennent de plus en plus les devants pour exprimer leurs besoins dans des instances publiques. A travers les sensibilisations, les formations des jeunes, le projet a contribué à réduire la délinquance et le chômage des jeunes dans son quartier. Aussi, à travers l'insertion économique de certains jeunes, ceux-ci se sont mariés, ont aujourd'hui fondé des familles et restent loin de la violence. [M. MALAM AHMADOU, Chef du quartier Nassara Idou, 2<sup>ème</sup> Arrondissement Communal de Zinder]*

*Il y a eu dans le quartier la création d'un Comité des médiateurs auquel appartiennent des jeunes filles. Le projet a pu former cent (100) jeunes filles leaders dans l'Arrondissement. Avec l'intervention du projet, les jeunes filles s'expriment de plus en plus, elles sont regroupées en associations et font des sensibilisations dans la communauté en fonction de thématiques des groupes. [M. HABIBOU IBRAHIM, Chef du quartier Gerd mala, Zinder]*

*Avant le projet, il ne leur était pas possible d'échanger avec les autorités de la ville. Aujourd'hui, elles le font aisément. Leurs activités sont encadrées par le Chef de quartier qui tient régulièrement des rencontres avec elles. Ces registres sont tenus par les Jeunes Filles Leaders pour ce qui est strictement des activités de leur groupe ; et, par le Chef de quartier, pour ce qui est des rencontres avec celui-ci. Les activités de leurs associations ont permis, entre autres, il y a deux mois d'empêcher le mariage forcé d'une petite fille dans la communauté. Ayant reçu l'information sur l'opération en cours, leur intervention auprès des parents a permis d'annuler le mariage de cet enfant. [Jeunes filles leaders des Groupes CI GABAN MATASSA et TILBA MATASSA, Zinder]*

*Les acquis du projet nous ont permis de participer à la résolution d'un conflit entre agriculteurs et éleveurs dans la périphérie de la ville ; faciliter la réinsertion sociale d'une jeune fille rejetée à la suite d'un viol qui l'a rendu enceinte ; identifier plusieurs jeunes filles violentées dans la communauté et les accueillir pour leur redonner une estime de soi ; intervenir pour la résolution d'un conflit entre jeunes consommateurs de stupéfiants en faisant recours au Chef du quartier du fait de la nature de l'opposition entre les protagonistes. Nous pouvons désormais prendre la parole en public, ce qui n'était pas le cas avant. Avec les capacités acquises, en tant que jeunes filles leaders, nous sommes désormais une référence, non seulement dans le 2<sup>ème</sup> Arrondissement, mais dans toute la ville de Zinder. La Présidente a pris la parole à Niamey, à l'hôtel Radisson, devant plus de 300 personnes pour exprimer les besoins de la jeunesse. Nos rapports avec les garçons ont changé parce que nous avons plus confiance en nous-mêmes et pouvons désormais engager des discussions avec eux et essayer de les ramener à la raison lorsqu'ils s'engagent dans la violence ou d'autres formes de déviations. [Jeunes filles leaders du Groupe ZAMAN LAFIA, Zinder]*

*Les rencontres d'échanges (avec les mentors, lors des dialogues intergénérationnels, avec leur pairs) des jeunes filles leaders avec les garçons (dans les conseils municipaux), les mentors et les autorités locales et leaders (dans les makarantas), ont changé les perceptions des populations sur les rôles et responsabilités des filles dans la société. Le projet leur a offert une nouvelle chance de s'insérer dans les réseaux sociaux et décisionnels de leur commune respective. De plus, les assemblées villageoises ont permis aux communautés cibles de comprendre les enjeux de l'initiative et surtout de s'engager à soutenir et à encourager la participation des jeunes filles aux activités du projet. [Rapport annuel consolidé 2020 du Projet]*

183. Les témoignages ci-dessus recueillis au sein de la documentation et à travers les entretiens individuels et focus groups rendent compte d'une réalité perceptible chez les jeunes filles bénéficiaires dans les zones d'intervention en termes d'affermissement de leur confiance en soi, de capacité à parler en public et à faire valoir leurs opinions auprès des jeunes garçons et des autorités locales, de visibilité dans le monde associatif et l'espace public local, et de prise en compte de leurs préoccupations dans les espaces de concertation traditionnels et institutionnels<sup>21</sup>. Leur regroupement au sein de mouvements associatifs formalisés permet d'envisager leur inscription dans une dynamique continue d'interaction avec les acteurs de développement, et de réalisation d'initiatives utiles pour la préservation de la paix sociale dans leurs communes et communautés respectives.

184. La réduction de l'incidence de la violence dans les communautés et communes ciblées est également relevée par les parties prenantes rencontrées.

*Les activités du projet se sont globalement bien déroulées et on observe une accalmie des violences dans la zone d'intervention. [Mme ABDOULAZIZ RABI, Directrice Régionale de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant]*

*Au rang des résultats obtenus, il y a eu entre autres : la diminution de la violence dans les quartiers comme Karakara dans le 2ème Arrondissement Communal de Zinder, la réduction des enlèvements des jeunes filles par les gangs des « Palais », la participation des jeunes au diagnostic participatif pour l'élaboration des Plans de Développement Communaux sur l'ensemble du territoire, ce qui ne se faisait pas avant le démarrage de ces projets. [Mme SEKOU DIJE OUAGANI, Secrétaire Général Adjoint / Ministère de la jeunesse et du sport]*

*Avant de rentrer dans la journée de commémoration de la journée internationale de la paix, le Maire n'a pas manqué de manifester sa joie concernant la réduction des violences due aux activités du projet Jeunes Filles et Paix au Niger dans le 2ème Arrondissement Communal de Zinder qui représente le foyer de toutes formes de violences. [Rapport d'activités trimestriel, ONG CADDEL, Septembre 2020]*

*A travers les sensibilisations, les formations des jeunes, le projet a contribué à réduire la délinquance et le chômage des jeunes dans son quartier. [M. MALAM AHMADOU, Chef du quartier Nassara Idou, Zinder]*

*Les activités du projet ont également permis qu'il y ait moins de bagarres dans le quartier. [M. HABIBOU IBRAHIM, Chef du quartier Gerdmala, Zinder]*

*La prévalence de la violence dans le 2ème Arrondissement Communal de Zinder s'estompe progressivement. Il y a de nombreux jeunes qui servent d'exemples dans la zone d'intervention qui ont complètement abandonné leur passif violent et sont aujourd'hui de bons citoyens qui ont pu développer des AGR et prônent désormais la paix dans la Commune. [M. ABDEL, Coordonnateur du Bureau de l'ONG CADDEL à Zinder]*

185. Le développement des capacités économiques des bénéficiaires apparaît comme le chaînon manquant du dispositif d'appui aux jeunes mis en branle par le Projet Jeunes Filles et Paix au Niger. Quelques répondants soulignent l'existence de quelques AGR installées<sup>22</sup>, l'insertion économique de certains jeunes<sup>23</sup>, et l'amélioration du niveau de revenus de jeunes filles leaders<sup>24</sup>. La majorité des répondants estiment que l'absence de stratégie d'accompagnement des jeunes à l'insertion professionnelle constitue de ce fait la principale faiblesse de l'approche d'intervention préconisée pour le Projet.

---

<sup>21</sup> Le rapport annuel consolidé 2020 relève à cet effet que les communes de Tchintabaraden et Tillia ont eu leurs PDC réactualisés avec une grande implication des jeunes formés dans le processus.

<sup>22</sup> Propos de M. Malam Souley Issa, Directeur Général de la Jeunesse, Ministère de la Jeunesse et du Sport.

<sup>23</sup> Propos de M. Malam Ahmadou, Chef du quartier Nassara Idou, Zinder.

<sup>24</sup> Cas de 20 jeunes filles leaders du Groupe HADINKAI à Zinder, qui ont reçu des formations en couture et des machines à coudre et se sont installées à leur propre compte dans leur quartier, et disent jour actuellement d'un revenu moyen de 10 000 FCFA par semaine

Les bénéficiaires directs demandent à l'UNICEF et à ComDev de leur créer des opportunités pour qu'elles puissent exercer un travail rémunérateur. Les bénéficiaires directs et indirects demandent aux acteurs de la mise en œuvre du projet, aux exécutants et aux autorités communales de financer leurs groupements. [Rapport narratif général, ONG ComDev, Mars –Septembre 2020]

*Au rang des limites de l'approche des projets, les sensibilisations et les formations à la citoyenneté et au leadership féminin ne suffisent pas tant qu'il n'y a pas d'accompagnement à l'autonomisation économique des jeunes et particulièrement des jeunes filles d'une part, et à l'alphabétisation de nombreux jeunes qui limite leur accès à certaines opportunités d'autre part. La radicalisation des jeunes et les conflits actuels naissent principalement de leur désœuvrement. [Mme SEKOU DIJE OUAGANI, Secrétaire Général Adjoint / Ministère de la jeunesse et du sport]*

**186. Au final, le Projet a donc généré des effets globalement positifs sur le leadership féminin, l'inclusion sociale des jeunes et la prévalence de la violence en milieu jeunes, mais pourrait perdre ces acquis sur la durée du fait de l'absence d'une dynamique d'autonomisation des bénéficiaires susceptible d'éloigner le spectre de l'oisiveté et de l'attrait pour les messages des groupes extrémistes violents.**

**QE 5.2 : Dans quelle mesure le Projet a-t-il contribué à la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans les zones d'intervention ?**

**Constat 17 : Le Projet Jeunes Filles et Paix est un paquet d'interventions contributives aux efforts constants des autorités nigériennes et des partenaires au développement pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans les régions de Zinder, Tahoua et Tillabéry, mais dont les bonnes pratiques n'ont pas fait l'objet d'une consolidation et d'une capitalisation suffisantes par les acteurs chargés de leur exécution.**

187. Mesurer la contribution du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger à la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans les zones d'intervention a consisté pour l'équipe d'évaluation à confirmer la pertinence ex-post de la théorie de changement par une confrontation de ses préconisations avec les résultats obtenus.

188. L'exégèse réalisée à cet effet a permis de regrouper les stipulations de la théorie de changement en trois catégories, en fonction des hypothèses qui relèvent entre autres :

- i. **des changements anticipés au terme de l'action à mettre en œuvre** : renforcement de la stabilité et de la résilience des communautés, réduction de la vulnérabilité des jeunes à l'expression violente de leurs préoccupations, meilleure expression du potentiel des jeunes filles et garçons en matière de contribution à la paix et d'usage de moyens pacifiques pour prévenir et régler les conflits ;
- ii. **des conditions préalables à réunir pour obtenir les changements escomptés** : renforcement du leadership des jeunes filles, déconstruction des préjugés envers les filles et femmes, évolution des attitudes et comportements des acteurs de la communauté (particulièrement les jeunes garçons) en faveur de l'inclusion des femmes et de l'élimination des violences à leur endroit, renforcement des capacités des autorités et acteurs sectoriels ;
- iii. **de la responsabilité des acteurs pour produire les changements souhaités** : participation, inclusion, intégration des besoins spécifiques des jeunes (particulièrement des filles) dans les décisions des autorités, mise en place des mécanismes de prévention et gestion de conflits.

189. Le point de vue de la mission d'évaluation a de ce fait été construit à la lumière (i) des résultats de l'enquête de perception auprès des individus, groupes et communautés bénéficiaires sur la réduction de la vulnérabilité des jeunes et le renforcement de leur influence sur la consolidation de la paix, et (ii) des analyses issues de l'exploitation documentaire, de l'observation directe et des entretiens avec les parties prenantes portant sur la capacité du Projet à apporter une contribution notable à la vérification des hypothèses de sa théorie de changement.

190. **Concernant les changements anticipés au terme de l'action**, la réduction perceptible de la prévalence de la violence dans les communes et communautés couvertes par les interventions traduit une plus grande ouverture des jeunes aux messages de prévention et de gestion des conflits et ouvre des perspectives de renforcement de la cohésion sociale et de la résilience des communautés aux chocs sécuritaires. A cet effet, l'enquête de perception révèle les tendances suivantes à l'échelle des zones ciblées :

- 84,5% des personnes enquêtées sont d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle les communautés de la zone d'intervention du Projet sont plus stables et résilientes ;
- 77,2% des personnes enquêtées sont d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle les jeunes sont moins vulnérables à l'expression violente de leurs préoccupations ;
- 94,5% des personnes enquêtées sont d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle les jeunes filles et garçons sont des agents catalyseurs de la paix ;
- 83,9% des personnes enquêtées sont d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle les jeunes filles et garçons de leur localité font usage de moyens pacifiques pour prévenir et gérer les conflits au sein de la communauté.

191. **Concernant les conditions préalables pour obtenir les changements escomptés**, la visibilité des jeunes filles bénéficiaires dans l'espace public au-delà de la période d'exécution du Projet renforce l'idée d'un renforcement progressif de leur leadership et d'une évolution positive des attitudes des acteurs de la communauté en matière de considération de leur apport à la préservation de la paix et la cohésion sociale. De l'enquête de perception, l'on obtient les tendances ci-après selon lesquelles :

- 96,6% des répondants pensent que le leadership des jeunes filles est renforcé pour contribuer de manière constructive aux processus de consolidation de la paix ;
- 95,2% des personnes enquêtées considèrent que les préjugés (culturels, sociaux et religieux) envers les filles et les femmes ont diminué dans leur localité ;
- 91,7% des personnes enquêtées partagent l'opinion d'une évolution positive des attitudes et comportements des acteurs de la communauté, particulièrement les jeunes garçons, en faveur de l'inclusion des filles et des femmes et de l'élimination des violences et discriminations.

192. **Concernant la responsabilité des acteurs pour produire les changements escomptés**, la mission d'évaluation considère l'approche inclusive déployée par les chefs de villages et de quartiers, les élus locaux et les acteurs sectoriels pour la prise en main et l'accompagnement des jeunes filles leaders comme le reflet d'une pleine adhésion aux idéaux du Projet en matière de renforcement de la prise en compte des besoins spécifiques de la jeune fille. La participation large des jeunes aux dialogues intergénérationnels et dans les processus d'élaboration des plans de développement des communes a également contribué à réduire chez eux le sentiment d'abandon et d'injustice. Sur ce point :

- 63,2% des personnes enquêtées sont d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle les autorités connaissent les besoins spécifiques des jeunes ;
- 76,7% des personnes enquêtées sont tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle les autorités mettent en place des mécanismes de prévention et de gestion des conflits inclusifs (où se retrouvent des personnes des deux sexes et des jeunes).

193. **Les résultats du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger ouvrent donc de bonnes perspectives de renforcement de la contribution des jeunes, et spécifiquement de la jeune fille, aux processus de consolidation de la paix et au recul de l'expression violente dans les régions cibles.** Les facteurs d'influence d'une évolution notable susceptible de toucher les communautés cibles au-delà des bénéficiaires directs de l'action sont toutefois relatifs à une capitalisation efficace des acquis obtenus et la recherche de synergies et complémentarités avec des initiatives offrant des options d'inclusion économique des jeunes. Sans remettre en cause les succès enregistrés, la mission d'évaluation estime en effet que l'absence d'une End line study limite les capacités de valorisation des changements obtenus et de recherche de solutions complémentaires aux problèmes identifiés chez les jeunes en vue d'une réponse plus holistique à leurs besoins.

### **Conclusions préliminaires relatives à l'impact du Projet Jeunes Filles et Paix**

**IMP 1** : Les perspectives d'impact sur le leadership des jeunes filles leaders bénéficiaires du Projet sont certaines au regard de (i) l'existence des groupes plus de dix-huit (18) mois après l'arrêt des interventions, (ii) la forte visibilité de ces groupes dans l'espace public local et régional, et (iii) l'ouverture avérée des leaders communautaires et des acteurs institutionnels à accompagner le plein épanouissement et déploiement de leurs initiatives.

**IMP 2** : La réduction de la violence dans les zones d'intervention du Projet est perceptible, mais la faible orientation des interventions en faveur de l'autonomisation des jeunes bénéficiaires ne permet pas d'envisager une capacité des acquis obtenus à éloigner durablement le spectre de l'oisiveté et de la violence chez les jeunes.

**IMP 3** : La faible mémoire institutionnelle du Projet, marquée par l'insuffisance de documentation des approches de coordination, de supervision et de suivi évaluation et par l'absence d'une end line study présentant la progression des indicateurs clés et les changements obtenus, limite les perspectives de capitalisation et de valorisation subséquente des acquis, et constitue de ce fait la principale menace à la préservation des effets et impacts relevés.

**Appréciation globale de la performance du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger en matière d'impact : Satisfaisante, ce qui correspond à un score de 5/6**

## 9.6. Durabilité du Projet : Moyennement Probable 4/6

194. Garantir la durabilité des acquis d'un projet de développement consiste de la part de ses partenaires d'exécution à assurer la pérennité et la soutenabilité de ses effets au-delà de son échéance par l'appui à la création et/ou à la transformation institutionnelle des organisations bénéficiaires après le désengagement des partenaires techniques et financiers. Pour le cas d'espèces, l'évaluation doit pouvoir démontrer que les décisions prises à toutes les étapes du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger par les parties prenantes impliquées dans sa mise en œuvre permettent d'assurer la pérennité et la soutenabilité de ses acquis, et qu'elles ont été prises en tenant compte des besoins en capacités techniques, matérielles et financières nécessaires pour faire perdurer les bénéfices obtenus au-delà de son échéance.
195. La mission d'évaluation a structuré ses analyses de la durabilité du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger en cohérence avec les questions ci-après :

*Dans quelle mesure le projet s'est-il aligné sur les stratégies nationales de développement ?*

*Jusqu'à quel point la conception et l'exécution du Projet ont-elles intégré le développement et la mise en œuvre d'une stratégie en matière de durabilité, incluant le développement des capacités des parties prenantes nationales clés ? Dans quelle mesure la partie nationale, y compris les autorités et services au niveau régional et local ainsi que les communautés bénéficiaires disposent-elles des capacités et du leadership suffisant pour assurer la continuité des acquis issus du Projet ?*

*Dans quelle mesure les ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour pérenniser les avantages obtenus par le projet ?*

*Quels sont les principaux facteurs de risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des acquis du Projet ?*

*Dans quelle mesure les interventions du Projet ont-elles constitué une menace environnementale pour la durabilité des réalisations du projet, pouvant affecter négativement les bénéficiaires du Projet ?*

### **QE 6.1 : Dans quelle mesure le projet s'est-il aligné sur les stratégies nationales de développement ?**

**Constat 18 : L'alignement notable et incontestable du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger sur les priorités nationales et des partenaires au développement du Niger ouvre des perspectives sérieuses de déploiement des acteurs institutionnels et de la coopération au développement autour de la consolidation et la pérennisation de ses acquis.**

196. L'alignement du Projet aux priorités nationales de promotion de la jeunesse, de l'égalité des sexes, de la gestion pacifique des conflits et de l'inclusion des jeunes dans les sphères de décision inscrites dans le PDES 2022-2026, la Politique nationale de genre et le plan d'action national 2020-2024 de l'agenda femmes, paix et sécurité de deuxième génération et dans les divers engagements nationaux et internationaux du Niger sur ces thématiques constitue un point d'ancrage majeur de la durabilité de ses bénéfices. Les interventions du Projet représentent en effet une contribution appréciable aux objectifs poursuivis par les autorités publiques en matière d'inclusion sociale, de réduction des inégalités de genre, de promotion des droits humains et de gouvernance sécuritaire. Leur continuité apparaît certaine au regard de la connexion reconnue par les pouvoirs publics et les partenaires au développement entre la prise en compte des préoccupations des jeunes et des femmes et le recul de l'insécurité et la consolidation de la paix.
197. *De l'avis de la mission d'évaluation, l'alignement du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger au Niger sur l'Agenda 2030 des Nations Unies (ODD 5 et 16), le programme d'intervention du SNU et plus spécifiquement diverses dispositions de l'UNDAF 2019-2021 (Effets 2 et 3) et des programmes de pays des agences d'exécution, ainsi qu'au Cadre de Résultats Stratégique 2022-2026 du PBF au Niger, met en lumière la constance de sa pertinence ainsi que de sa cohérence externe et amène également à considérer comme très probable le maintien de l'intérêt des partenaires au développement pour la préservation de ses acquis.*

**QE 6.2 : Jusqu'à quel point la conception et l'exécution du Projet ont-elles intégré le développement et la mise en œuvre d'une stratégie en matière de durabilité, incluant le développement des capacités des parties prenantes nationales clés ? Dans quelle mesure la partie nationale, y compris les autorités et services au niveau régional et local ainsi que les communautés bénéficiaires disposent-elles des capacités et du leadership suffisant pour assurer la continuité des acquis issus du Projet ?**

**Constat 19 : Le renforcement des capacités des individus et groupes bénéficiaires et l'implication régulière des parties prenantes locales et nationales constituent le socle de la pérennité des acquis du Projet, qui est toutefois menacée par (i) le faible intérêt des interventions pour les causes profondes de la faible inclusion socioéconomique et de la radicalisation des jeunes, et (ii) le faible leadership des autorités au niveau central en vue de la reprise en main des bénéfices issus des projets de consolidation de la paix.**

198. L'ancrage communal des interventions relevait d'une intention des initiateurs du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger d'en faciliter la pérennité institutionnelle. La stratégie de sortie devait en effet reposer prioritairement sur la prise en compte des préoccupations des jeunes au sein des plans de développement des communes dont le Projet a organisé l'élaboration, et sur le financement de leurs activités inscrites dans les budgets participatifs conçus avec l'appui des ONG partenaires de mise en œuvre.
199. **La mission d'évaluation considère cette hypothèse comme probable. Elle fonde son analyse sur l'effectivité du positionnement des communes comme acteurs centraux des dispositifs de coordination des interventions menées dans le cadre du Projet.** Le fonctionnement des Comités communaux consultatifs a placé les élus et points focaux communaux au centre de l'identification des bénéficiaires et le fonctionnement. Egalement impliquées comme bénéficiaires des activités liées à l'élaboration des plans de développement et des budgets participatifs et associées au portage institutionnel des activités menées au niveau communautaire ainsi qu'à la réalisation des missions conjointes de suivi, les communes ont été parties prenantes de l'essentiel de la mise en œuvre des interventions sur le terrain. Le rapprochement subséquent créé avec les jeunes bénéficiaires ouvre des perspectives de collaboration que les entretiens avec les élus locaux au cours de la collecte des données de l'évaluation amène à considérer comme pleinement envisageables. **Le leadership de la partie nationale ne semble toutefois pas à même de rassurer sur une reprise en main ferme et énergique des acquis par les acteurs institutionnels (communes, services centraux et déconcentrés des ministères partenaires) ; les initiatives d'appui en faveur des jeunes bénéficiaires des interventions apparaissent globalement disparates et ne revêtent pas un caractère planifié et structuré.**
200. L'implication d'une large palette d'acteurs locaux (y compris les services déconcentrés des ministères partenaires du Projet, les ONG sélectionnées dans les régions cibles, les leaders traditionnels et communautaires, les chefs religieux et les jeunes des makarantas) à diverses étapes de la mise en œuvre participait également d'une stratégie d'appui à l'appropriation des acquis du Projet. Plusieurs exemples de mise en œuvre continue d'activités par des participants / cibles des interventions du Projet illustrent une volonté des acteurs locaux de pérenniser les bénéfices reçus. Le recours à des ONG locales, à l'instar de l'ONG CADDEL qui est dotée d'un bureau dans la Région de Zinder, permet par ailleurs de disposer d'acteurs de proximité jouissant d'une expertise rehaussée au fil des projets mis en œuvre sur les mêmes thématiques.

*Le recrutement des jeunes de Tchinta pour servir d'assistants au projet pour l'ONG et pour le suivi global du projet a été très apprécié car garantissant d'abord un renforcement de compétences locales et surtout ouvre la voie pour la pérennisation des acquis. [Rapport de visite programmatique du Partenaire ComDev, UNICEF]*

*A ce jour, je continue d'organiser des rencontres périodiques avec les jeunes où ceux-ci s'expriment, garçons comme filles. [M. Malam Ahmadou, Chef du Quartier Nassara Idou, Zinder]*

*Des maîtres des makarantas ont été éclairés et continuent d'utiliser les enseignements qui leur ont été prodigués. [Responsable du Bureau de l'UNFPA à Zinder]*

201. Le renforcement multiforme des capacités des bénéficiaires (sensibilisation et formation en leadership, citoyenneté, santé sexuelle, plaidoyer, montage des projets, dialogues intergénérationnels, tutorat, etc.) apparaît également comme un support majeur de la durabilité des acquis. La constitution et la formalisation de groupes associatifs accompagnés à l'élaboration de plans d'action a permis aux jeunes filles bénéficiaires de jouir d'un encadrement et d'une mobilisation continue au-delà de la phase de mise en œuvre du Projet. La fin des opérations n'aura pas mis un terme à leur implication dans leurs communautés respectives.

*Nous avons réalisé à date plus d'une quinzaine d'activités de sensibilisation sur les mariages forcés et précoces dans notre communauté. La sensibilisation se fait lors des mariages, des anniversaires ou divers regroupements de la population. Lors de ces rencontres, des jeunes filles leaders du groupe prennent la parole pour sensibiliser la population sur la thématique. Lors de la réalisation de nos activités, les Jeunes Filles Leaders des autres groupes sont quelques fois invitées. Au-delà des activités relatives à la lutte contre le mariage précoce, l'Association poursuit ses activités à travers la réalisation des opérations de salubrité une fois par mois et la visite des malades dans les centres de santé ou les prisonniers dans les prisons. Ces activités sont financées par des cotisations individuelles de 500 FCFA par semaine et par membre. [Jeunes filles leaders des Groupes CI GABAN MATASSA et TILBA MATASSA, Zinder]*

202. Le second volet de la stratégie de sortie, à savoir le partage intercommunautaire de bonnes pratiques qui visait à susciter l'appropriation du changement par les communautés, reposait sur la mise en œuvre des activités contribuant à la livraison du produit 2.3<sup>25</sup>. Consistant globalement en la capitalisation des bonnes pratiques de leadership féminin et des recommandations issues des dialogues intergénérationnels, ces activités devaient permettre d'en faire la diffusion à travers des vidéos communautaires, des débats audios et télévisés, un U-Report, des radios communautaires, les réseaux sociaux et le Cinéma Numérique Ambulant. **La mission d'évaluation n'a pas eu accès à la documentation permettant de visualiser les bonnes pratiques identifiées et d'estimer le nombre de personnes et de communautés couvertes par les différentes voies de diffusion. Elle ne peut donc se prononcer sur l'efficacité de ce pan spécifique de la stratégie de repli.**

203. **Quoi qu'il en soit, la récurrence des plaintes relevées auprès des cibles et bénéficiaires du Projet au sujet de l'arrêt brusque des appuis amène à interroger le caractère participatif de la conception et de la mise en œuvre de la stratégie de repli.** La mission d'évaluation estime que ladite stratégie aurait dû faire l'objet d'une consultation régulière des parties prenantes au cours de la phase de conception et pendant la mise en œuvre, en meublant notamment les échanges au sein des Comités communaux consultatifs et du Comité Technique Conjoint. De son point de vue, la Coordination du Projet n'aura pas travaillé à préparer les parties prenantes à assurer le relais des interventions du Projet après sa clôture et à participer au développement d'une approche catalytique des financements PBF.

*Le projet s'est arrêté comme « en queue de poisson », avec l'arrêt brusque de l'accompagnement des cibles. L'accompagnement / suivi des jeunes au terme de la réalisation des activités est presque inexistant. Il y a eu une faiblesse de la poursuite du suivi au terme du projet pour la consolidation des acquis. En conséquence, il y a une faible visibilité sur le maintien des acquis depuis 2021. [Responsable du Bureau de l'UNFPA à Zinder]*

### **QE 6.3 : Dans quelle mesure les ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour pérenniser les avantages obtenus par le projet ?**

**Constat 20 : L'engouement des acteurs institutionnels à l'échelle déconcentrée / décentralisée en faveur de la consolidation des acquis du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger, perceptible à travers diverses initiatives locales d'accompagnement des jeunes bénéficiaires, contraste avec l'absence de leadership national orienté vers la prise en main des bénéficiaires issus des projets de consolidation de la paix ; il résulte de cet état des lieux une très faible prédictibilité des financements aptes à garantir le flux continu des avantages liés au Projet.**

<sup>25</sup> Le produit 2.3 est libellé ainsi qu'il suit : Le modèle de leadership féminin communautaire expérimenté dans les 5 communes nourrit une réflexion au niveau national sur l'importance de renforcer la participation des jeunes filles aux sphères décisionnelles.

204. La visibilité des associations de jeunes filles leaders sur le terrain après l'arrêt des appuis du Projet cache mal des difficultés de fonctionnement qui traduisent l'insuffisance de l'accompagnement dont elles bénéficient dans la mise en œuvre de leurs plans d'action respectifs et amènent à renforcer les inquiétudes de la mission d'évaluation sur la relative fragilité des acquis obtenus à date.

*Nous n'avons pas les ressources pour intervenir dans les périphéries dans le cadre de l'exécution du plan d'action de l'association. Parfois nous n'avons même pas d'argent pour rejoindre les lieux de rencontres. Malgré les formations reçues par certaines membres, elles n'ont pas reçu de kits ou de ressources pour démarrer des activités génératrices de revenus. [Jeunes filles leaders du Groupe ZAMAN LAFIA, Zinder]*

205. Des initiatives parfois isolées des collectivités territoriales traduisent toutefois une volonté de pérenniser l'appui en faveur des jeunes bénéficiaires du Projet. La mission d'évaluation a notamment relevé :

- l'organisation du Forum de la jeunesse par le Conseil régional de la ville de Zinder<sup>26</sup> à l'issue duquel une feuille de route a été élaborée pour la jeunesse. Au sein du 2<sup>ème</sup> arrondissement communal, le Comité de suivi de cette feuille de route est présidé par la 1<sup>ère</sup> Adjoint au Maire qui a rassuré l'équipe sur l'effectivité de sa mise en œuvre ;
- la remise de kits pour l'insertion économique (appuis pour débiter des activités génératrices de revenus) d'une vingtaine de jeunes filles leaders dans le cadre d'un partenariat entre le 2<sup>ème</sup> arrondissement de Zinder et la Coopération Allemande ;
- la sélection de 34 jeunes filles leaders pour un stage de vacances de ramassage des ordures ménagères rémunéré à hauteur de 84 000 FCFA pour une durée d'un mois dans la ville de Zinder, à l'initiative personnelle du 2<sup>ème</sup> Vice-Président de la ville ;
- la réception et le soutien financier des groupes de jeunes filles à l'initiative de divers acteurs de l'élite locale.

206. La mission d'évaluation et les acteurs rencontrés dans les zones d'intervention ne jouissent pas d'une visibilité claire des intentions des acteurs institutionnels à l'échelle des services centraux des ministères partenaires en matière de reprise en main partielle ou totale des acquis du Projet. Si la mise en place d'un cadre de concertation multipartenaire au sein du Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant au cours du mois de juillet 2022 permet d'envisager à terme une meilleure coordination et une optimisation des actions des partenaires au développement mobilisés autour de ses missions, elle ne permet pas d'envisager à court terme un appui spécifique du Ministère à la consolidation des bénéfices tirés du Projet. Au final, l'engouement visible au niveau des services déconcentrés tranche avec l'engagement insuffisant des services centraux des ministères partenaires, ce qui traduit, au-delà du leadership insuffisant de la partie nationale, une faible articulation entre les niveaux national, régional et local dans la mobilisation autour de la mise en œuvre et de la pérennisation des approches innovantes issues des projets de ce type.

207. Les entretiens avec les répondants relevant du Bureau Pays de l'UNICEF et de l'UNFPA mettent en lumière la réalisation de nouvelles activités par l'UNICEF dans le cadre d'autres projets avec des associations de jeunes constituées dans le cadre du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger, en vue de contribuer à en consolider les acquis. Le Projet Spotlight est cité à cet effet ; présenté comme étant bâti sur les acquis du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger, il couvre 14 communes sur l'ensemble du territoire nigérien.

---

<sup>26</sup> De l'entretien avec Mme Sekou Dije Ouagani, Secrétaire Général Adjoint au Ministère de la jeunesse et du sport, il ressort que ledit ministère organise depuis quelques années, en marge de la journée internationale de la jeunesse célébrée le 12 août, des conférences régionales sur les acquis des actions de consolidation de la paix ; lors des travaux y relatifs, les régions élaborent des plans d'actions à mettre en œuvre sur l'année pour la poursuite du tutorat et des dialogues intergénérationnels.

**QE 6.4 : Quels sont les principaux facteurs de risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des acquis du Projet ?**

**Constat 21 : La consolidation et la pérennité des bénéficiaires issus du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger font face à la persistance du contexte sécuritaire volatil ainsi qu'à la survivance d'habitudes culturelles dans les régions cibles qui contribuent à la faible inclusion socioéconomique des jeunes et à la réduction des opportunités d'affirmation des droits sociaux et économiques des jeunes filles.**

208. Le défi sécuritaire régulier auquel fait face l'Etat nigérien constitue des menaces sérieuses pour la mise en œuvre optimale et la pérennité des interventions du Projet. Le potentiel de violence des jeunes au Niger est un défi susceptible de compromettre toutes les avancées obtenues en matière de cohésion sociale et de consolidation de la Paix. Par ailleurs, la peur des représailles ne facilite pas la collaboration entre les FDS et les populations dans la recherche des solutions au phénomène d'insécurité grandissante
209. La consolidation des acquis du projet fait face par ailleurs à de nombreux défis d'ordre social ou sanitaire qui sont susceptibles d'en freiner la dynamique. Il s'agit essentiellement :
- de plusieurs incertitudes de l'environnement sociopolitique marquées par l'exacerbation des tensions intercommunautaires, des velléités identitaires et la fragilité du contexte sécuritaire qui aboutit parfois à la mise sous état d'urgence de certaines communes ciblées par les activités des projets (cas de la commune rurale d'Abala où opérait l'ONG GARKUA en 2020) ;
  - du foisonnement des GANE dans les régions ciblées par les interventions du Plan prioritaire de consolidation de la paix ;
  - des défis fonciers, sociaux et économiques liés au retour et la réintégration des personnes déplacées ;
  - de la forte influence des aînés sur les jeunes dans les sphères de décision au niveau communautaire, résultat de la survivance de barrières intergénérationnelles qui limitent la prise de parole des jeunes face aux aînés, et constituent de ce fait un frein important à la participation des jeunes à la prévention et la gestion collectives des violences et à la promotion de la paix dans les zones d'intervention ;
  - la persistance d'attitudes de refus de certains parents de permettre à leurs filles de participer aux activités communautaires<sup>27</sup> ;
  - de l'analphabétisme de nombreux jeunes bénéficiaires qui limite leur capacité à participer à certaines instances où la langue de travail est principalement le français et d'y faire valoir leurs points de vue<sup>28</sup> ;
  - de l'ampleur des attentes suscitées par les projets financés auxquelles les parties prenantes de l'implémentation des interventions futures devront faire face, et par conséquent la disponibilité des ressources en quantité suffisante pour faire face aux besoins et attentes dans les zones d'intervention ;
  - le contexte de la crise sanitaire créée par la pandémie du COVID-19 qui est un obstacle significatif à la réalisation de certaines activités.

<sup>27</sup> "Sur les 93 filles que comptent les 3 groupements, seules 33 filles sont actives et participent à toutes les activités". Contrainte évoquée par l'ONG ComDev dans le rapport des activités de la deuxième phase de ses activités terrain (Janvier-Février 2021)

<sup>28</sup> Associé à la pauvreté, l'analphabétisme constitue un facteur limitant à l'acquisition et à l'appropriation des compétences transférées aux bénéficiaires d'une part, et à leur consolidation d'autre part.

**QE 6.5 : Dans quelle mesure les interventions du Projet ont-elles constitué une menace environnementale pour la durabilité des réalisations du projet, pouvant affecter négativement les bénéficiaires du Projet ?**

**Constat 22 : La mission estime que les actions des agences récipiendaires et des partenaires de mise en œuvre du Projet ne représentent pas une menace environnementale pour la durabilité des résultats du projet, les activités appuyées n'ayant pas d'effet direct sur l'environnement.**

210. L'investissement de plusieurs associations de jeunes filles leaders des communes de Tchintabaraden et de Tassara dans la réalisation d'activités de salubrité publique constitue une contribution à la préservation de l'environnement.

**Conclusions préliminaires relatives à la durabilité des acquis du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger**

**DUR 1 :** Le maintien de l'alignement des interventions du Projet sur les priorités du Gouvernement nigérien et des partenaires au développement constitue une garantie pour la préservation de ses acquis, notamment à en matière de disponibilité de financements supplémentaires dont la prédictibilité est toutefois faible.

**DUR 2 :** Une leçon tirée de la mise en œuvre du Projet est relative à la nécessité de la consultation régulière des différentes parties prenantes autour de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'ajustement d'une stratégie de sortie afin de limiter l'effet de surprise des cibles et bénéficiaires à la clôture des interventions et de préparer les acteurs institutionnels et les communautés à une reprise en main efficace des acquis.

**DUR 3 :** Les précautions prises en matière d'implication des parties prenantes locales, l'ancrage communal des interventions, la mobilisation de l'expertise des ONG établies dans les régions cibles apparaissent comme de bonnes pratiques d'appui à l'appropriation des approches et bénéfiques issus du Projet par la partie nationale.

**DUR 4 :** Le faible leadership des ministères partenaires pour la reprise en main des résultats obtenus pose le problème de la qualité de leur implication dans les processus d'identification et de conception du Projet, y compris dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de sortie.

**DUR 5 :** Le renforcement continu des capacités des cibles et bénéficiaires des interventions, consolidé par l'approche de tutorat, rassurent sur la pérennité potentielle au niveau communautaire des messages de sensibilisation et des techniques transmises à travers les activités du Projet ; il ouvre des perspectives de mise en connexion avec d'autres initiatives en cours ou en préparation sur les mêmes thématiques qui gagneraient toutefois à faire l'objet d'une prévisibilité afin d'éloigner le spectre du découragement et de la déliquescence des acquis obtenus chez les jeunes.

**DUR 6 :** La persistance de pratiques culturelles défavorables à l'inclusion des jeunes dans les processus de prise de décisions relatives à la consolidation de la paix met en lumière la pertinence continue des projets du type PBF Jeunes Filles et paix et la nécessité de cibler les causes profondes de la radicalisation des jeunes et de leur attrait pour les messages des groupes extrémistes violents.

**Appréciation globale de la performance du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger en matière de durabilité : Moyennement probable, ce qui correspond à un score de 4/6**

## X- BONNES PRATIQUES

211. **La mission d'évaluation considère la réalisation d'une étude sociologique de base en prélude au lancement du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger comme une bonne pratique à capitaliser pour la formulation des projets de développement.** Cette étude a permis de cerner les contours et les enjeux liés à la faible participation des jeunes filles aux processus de prise de décision au sein de leurs communautés. Bien qu'elle n'ait pas fait l'objet d'une exploitation étendue par la Coordination du Projet, elle a contribué à l'établissement des situations de référence et les indicateurs à suivre dans le cadre du Projet, et à une bonne connaissance du contexte et des évolutions sur les thématiques traitées par le projet dans sa zone de mise en œuvre.
212. En outre, la stratégie de mise en œuvre du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger a été caractérisée par une forte mobilisation des communautés bénéficiaires ou ciblées par les interventions. A ce titre, l'implication des autorités traditionnelles et religieuses comme porte-voix des messages à véhiculer pour un changement visant une meilleure prise en compte des besoins et du point de vue des filles dans les processus de prise de décision au sein de leurs communautés est apparue comme un facteur favorable pour une évolution de la perception des communautés vis-à-vis des filles et de leur rôle dans la construction d'une société pacifique et stable qui promeut des valeurs de solidarité et d'équité des genres.
213. Au-delà des changements escomptés au niveau des communautés, le Projet Jeunes Filles et Paix au Niger s'est employé à mettre en place des mécanismes de pérennisation des changements issus de l'intervention, à travers une participation effective des parties prenantes locales concernées, aussi bien dans la phase de conception que dans la mise en œuvre du Projet. Cette précaution a conduit les initiateurs du Projet à lui donner un ancrage communal et local, avec une responsabilisation accrue des communes bénéficiaires, mais aussi des ONG établies dans les régions cibles, ainsi que des acteurs locaux tels que les écoles coraniques. Pour la mission d'évaluation, il s'agit là de bonnes pratiques d'appui à l'appropriation par les acteurs locaux, des approches et des bénéfices issus du Projet. A ce propos, l'établissement des points de convergence entre les offres des ONG et leurs actions mises en œuvre dans les zones cibles met en lumière un intérêt des Agences d'exécution pour l'identification des prérequis des acteurs locaux pour une pleine appropriation des acquis.
214. Le renforcement des capacités des acteurs au niveau déconcentré et au niveau décentralisé participe également de la volonté du Projet d'asseoir une démarche de pérennisation de l'intervention qui en somme est une intervention pilote dont les acteurs institutionnels se doivent d'assurer la continuité à travers les bonnes pratiques et les leçons tirées de cette intervention.
215. La concertation suscitée au cours de la conception avec les différentes parties prenantes gouvernementales et de la société civile, l'inscription du Projet dans le cadre du Plan prioritaire de consolidation de la paix et la valorisation des expériences des deux agences récipiendaires sur les thématiques et dans les zones d'intervention similaires relèvent également des bonnes pratiques de ces agences en matière de recherche des synergies et complémentarités avec les interventions similaires. La responsabilisation de points focaux du Projet au sein de chaque agence récipiendaire apparaît de ce point de vue comme une démarche propice à la cohérence des interventions du Projet.
216. L'évaluation souligne enfin comme bonne pratique la volonté de transparence qui a prévalu dans le choix des bénéficiaires et des ONG récipiendaires impliquées dans la mise en œuvre des activités du Projet. En effet, le recrutement de ces ONG s'est fait sur une base compétitive à travers des procédures d'appels d'offres lancés par les agences récipiendaires des fonds PBF, limitant ainsi les risques de fraude, de favoritisme ou de conflit d'intérêt. Dans le même sens, le choix des jeunes filles et jeunes garçons au sein des communautés a obéi à un processus de sélection sur la base de critères définis au préalable, qui lui a certainement garanti une crédibilité auprès des cibles et de leurs parents.

## XI- LEÇONS APPRISSES

217. La réalisation d'une étude de base en prélude à la conception du Projet a facilité la délimitation de son champ d'intervention, en lui conférant une pertinence accrue en termes de choix des zones d'intervention et des bénéficiaires. En outre, l'étude de base a permis à l'intervention de s'insérer dans son contexte et de définir des indicateurs et des cibles ambitieuses et réalistes, susceptibles de provoquer des changements perceptibles à l'issue de sa mise en œuvre. Ceci étant, la mission considère que le retard observé dans la réalisation de cette étude de base et la faible prise en compte de ses résultats ont constitué des limites substantielles à la valeur ajoutée escomptée pour sa pertinence et sa contribution à l'efficacité et l'efficience du Projet.
218. L'analphabétisme et la pauvreté constituent des facteurs limitants pour l'acquisition et à l'appropriation des compétences transférées aux bénéficiaires d'une part et à leur consolidation d'autre part. En effet, il est difficile pour les jeunes et les filles analphabètes, de participer de manière efficace aux processus de prise de décision pour les problèmes concernant leurs communautés. L'analphabétisme constitue de ce fait une cause structurante de l'exclusion d'une frange des jeunes qu'il apparaît nécessaire d'adresser de manière spécifique, pour accroître les chances de succès des interventions similaires au Projet Jeunes Filles et Paix au Niger.
219. Le potentiel de violence des jeunes au Niger est un défi susceptible de compromettre toutes les avancées obtenues en matière de cohésion sociale et de consolidation de la paix. Les frustrations des jeunes dues entre autres à leurs conditions de vie difficiles et au manque de perspectives créent chez les jeunes des velléités de revendications qui peuvent prendre des formes violentes, du fait des discours de haine qui foisonnent dans leurs différents forums d'échanges.
220. Les pesanteurs culturelles et religieuses, manifestées par les réticences de certains parents et leaders traditionnels et religieux, constituent des contraintes et des défis à adresser pour les autorités nigériennes, dans leur quête de promotion d'une société plus équitable, promotrice de la paix et inclusive, prenant en compte les besoins et les avis de l'ensemble de la population, y compris les femmes et les filles.
221. L'harmonisation des interventions dans le cadre de projets mis en œuvre dans plusieurs zones d'intervention est nécessaire afin d'assurer une cohérence et une crédibilité du projet auprès des partenaires nationaux et favoriser ainsi des conditions de durabilité à travers des outils de capitalisation et des mécanismes de mise à l'échelle.
222. La consultation régulière des différentes parties prenantes est nécessaire autour de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'ajustement d'une stratégie de sortie afin de limiter l'effet de surprise des cibles et bénéficiaires à la clôture des interventions et de préparer les acteurs institutionnels et les communautés à une reprise en main efficace des acquis.
223. Les mécanismes et les conditions de financements des projets doivent obéir à l'exigence de respect des délais dans la mise en œuvre des activités ; ce qui implique des mécanismes et des procédures souples et adaptés, facilitant la production de résultats tangibles dans l'espace de temps déterminé pour l'implémentation du Projet.
224. Un système de suivi-évaluation efficace et cohérent, bâti autour de mécanismes et d'instruments de collecte des données sur les changements issus de la mise en œuvre des interventions, constitue le principal gage de crédibilité des résultats obtenus par le Projet. Par ailleurs, le système de suivi-évaluation a vocation à mettre en place un mécanisme de gestion des connaissances, disponibles et exploitables dans le cadre d'autres interventions similaires.

## XII- CONCLUSIONS FINALES

225. Au regard des constats et conclusions préliminaires sur les résultats enregistrés au terme de la mise en œuvre du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger, **la performance globale du Projet est qualifiée de « Modérément Satisfaisante » par l'évaluation, avec un score de 4 sur une échelle de six niveaux allant de 1 (Très insatisfaisante) à 6 (Très satisfaisante)**. Examinée sur la base des constats et conclusions tirées de l'analyse de chaque critère d'évaluation, cette performance a été établie de manière détaillée tel qu'il apparaît dans le tableau 15 ci-après.

**Tableau 15 : Récapitulatif des évidences de la performance du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger**

Critères d'évaluation	Evidences	Qualification attribuée	Score
Pertinence	<p>→ <b>Pertinence du Projet attestée par :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une adéquation du projet avec les besoins des régions, communes et communautés ciblées en matière de sécurité, de consolidation de la paix et d'équité genre</li> <li>▪ Un ancrage du projet aux priorités du Gouvernement en matière de promotion de la jeunesse, de l'égalité des sexes, de la gestion pacifique des conflits et de l'inclusion des jeunes dans les sphères de décision</li> <li>▪ Une capitalisation des approches de conception et des résultats des projets relevant du portefeuille pays du PBF, des programmes du SNU et des Agences bénéficiaires</li> <li>▪ L'existence d'éléments d'évaluabilité du projet (cadre de résultats, dispositions en matière de complémentarité des interventions du projet)</li> </ul> <p>→ <b>Limites substantielles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible attention accordée par le projet à la formation technique et professionnelle et à l'autonomisation économique des jeunes et des filles, causes des frustrations qui induisent un intérêt des jeunes à la violence et à la participation à des entreprises de terrorisme</li> <li>▪ Une exploitation insuffisante des résultats de l'étude pour la conception des interventions</li> </ul>	Moyennement Pertinent	4
Cohérence	<p>→ <b>Cohérence attestée par :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des efforts entrepris en matière de recherche de synergies et de complémentarités avec d'autres interventions relevant de la consolidation de la paix dans les zones couvertes au cours de la phase de conception</li> <li>▪ L'inscription du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger dans le cadre de résultats stratégique 2022-2026 du PBF Niger</li> </ul> <p>→ <b>Limites substantielles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible implémentation du cadre de concertation et de suivi de la cohérence du projet définis au moment de la conception du Projet</li> <li>▪ Coordination insuffisante dans la mise en œuvre des activités par les différentes parties prenantes mobilisées dans le cadre des projets PBF exécutés dans la zone du Projet</li> </ul>	Moyennement Cohérent	4
Efficacité	<p>→ <b>Efficacité avérée du Projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réalisation globalement satisfaisante des activités et des produits escomptés : 89% de taux estimé de réalisation des activités et pourcentage moyen de progression des cibles des indicateurs, estimé à plus de 80%</li> <li>▪ Focus constant des interventions sur la prise en compte du genre et de l'égalité des sexes, confirmant le marqueur genre 3 affecté au Projet</li> <li>▪ Conformité entre les dépenses et les prévisions en matière de prise en</li> </ul>	Modérément Satisfaisante	4

	<p>compte des questions liées au genre</p> <p>➔ <b>Limites substantielles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible niveau de fiabilité des données quantitatives produites par le Projet</li> <li>▪ Système de suivi-évaluation défaillant, peu propice à la production des données documentaires renseignant sur les changements observés à la suite des interventions du Projet</li> </ul>		
<b>Efficiences</b>	<p>➔ <b>Respect du calendrier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Retards observés dans la mise en œuvre des activités</li> </ul> <p>➔ <b>Disponibilité des ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Processus de sélection des ONG et des bénéficiaires transparent et inclusif</li> </ul> <p>➔ <b>Gestion du Projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gestion financière prudente : ratio raisonnable des ressources allouées au fonctionnement (prévision d'un peu moins de 20%)</li> </ul> <p>➔ <b>Limites substantielles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible approche coordonnée au niveau des agences récipiendaires et à l'échelle des partenaires de mise en œuvre sur le terrain</li> <li>▪ Faible niveau d'opérationnalité des organes de pilotage et de supervision du Projet</li> <li>▪ Lourdeurs observées dans l'exécution du projet du fait de la multiplicité des acteurs rattachés au suivi et à la coordination des interventions sur le terrain</li> <li>▪ Conditions de décaissements lourdes du fait du système de double reporting (au niveau des ONG d'une part et au niveau des agences récipiendaires d'autre part)</li> </ul>	<b>Modérément Insatisfaisante</b>	<b>3</b>
<b>Impact</b>	<p>➔ <b>Impact perceptible à travers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des traces évidentes de produits et effets liés à la mise en œuvre du Projet qui reflètent un potentiel appréciable de génération d'impacts</li> <li>▪ Une réalité perceptible chez les jeunes filles bénéficiaires dans les zones d'intervention en termes d'affermissement de leur confiance en soi, de capacité à parler en public et à faire valoir leurs opinions auprès des jeunes garçons et des autorités locales</li> <li>▪ Une réduction de l'incidence de la violence dans les communautés et communes ciblées</li> </ul> <p>➔ <b>Limites substantielles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Insuffisances dans la consolidation et la capitalisation des bonnes pratiques par les acteurs chargés de leur exécution</li> <li>▪ Faible mémoire institutionnelle du Projet, marquée par l'insuffisance de documentation des approches de coordination, de supervision et de suivi évaluation et par l'absence d'une end line study présentant la progression des indicateurs clés et les changements obtenus</li> </ul>	<b>Satisfaisant</b>	<b>5</b>
<b>Durabilité</b>	<p>➔ <b>Mesures prises en faveur de la durabilité des acquis du Projet consistant en :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le maintien de l'alignement des interventions du Projet sur les priorités du Gouvernement nigérien et des partenaires au développement</li> <li>▪ L'ancrage communal des interventions pour faciliter la pérennité institutionnelle</li> <li>▪ L'implication d'une large palette d'acteurs locaux à diverses étapes de la mise en œuvre du Projet pour favoriser l'appropriation des acquis du Projet</li> <li>▪ Renforcement continu des capacités des cibles et bénéficiaires des</li> </ul>	<b>Moyennement Probable</b>	<b>4</b>

	<p>interventions, consolidé par l'approche de tutorat pour la pérennité potentielle au niveau communautaire des messages de sensibilisation et des techniques transmises à travers les activités du Projet</p> <p>➔ <b><i>Inquiétudes sur la probabilité de la durabilité des acquis du Projet en raison :</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ du faible leadership des ministères partenaires pour la reprise en main des résultats obtenus</li> <li>▪ de la récurrence des plaintes relevées auprès des cibles et bénéficiaires du Projet au sujet de l'arrêt brusque des appuis</li> <li>▪ de l'accompagnement insuffisant des associations de filles leaders dans la mise en œuvre de leurs plans d'action respectifs</li> <li>▪ de la persistance du contexte sécuritaire volatile ainsi que de la survivance d'habitudes culturelles dans les régions cibles contre l'implication des jeunes filles dans les instances de prise de décision au sein de leurs communautés</li> </ul>		
--	--	--	--

226. Les acquis du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger qui reposent sur les évidences récapitulées dans le tableau 15 ci-dessus résultent des bonnes pratiques que la mission considère comme autant de forces à consolider dans la perspective de la répliquabilité et/ou du passage à l'échelle des interventions d'appui à l'implication des jeunes dans la prévention et la gestion pacifique des conflits au Niger. A l'inverse, ces forces ont été contrebalancées par plusieurs contraintes hors du contrôle des parties prenantes du Projet (notamment la volatilité du contexte sécuritaire et l'analphabétisme des bénéficiaires), ainsi que par des faiblesses inhérentes à sa conception et à sa stratégie de mise en œuvre qui ont atténué la portée et l'ampleur des résultats escomptés et de ce fait apparaissent comme autant de défis à relever et/ou leçons apprises pour la consolidation des acquis.

***227. Quoiqu'il en soit, la pertinence et la qualité des performances réalisées par le Projet Jeunes Filles et Paix au Niger amènent l'équipe d'évaluation à conclure sur le bien-fondé de cette initiative qui se justifiait au regard du contexte sécuritaire du Niger, des engagements pris par son gouvernement à travers les politiques et stratégies de développement en vigueur, des opportunités d'appuis disponibles auprès des partenaires au développement, notamment au sein du SNU et du PBSO/PBF en particulier. Pour toutes ces raisons et au regard des défis résiduels perceptibles au terme de la mise en œuvre de ce Projet, la mission d'évaluation formule les recommandations suivantes.***

### XIII- RECOMMANDATIONS

#### Sur la pertinence des interventions financées par le PBF

- **A l'attention du Gouvernement du Niger, du PBSO/PBF et des Agences du SNU récipiendaires**
  - **Recommandation 1** : Renforcer la pertinence et la qualité des interventions à mettre en œuvre par une approche conceptuelle qui s'inscrit dans une perspective de réalisation des changements transformationnels qui dépassent la vision de court terme généralement adossée à l'obtention des produits et à la mise en œuvre des activités
  - **Recommandation 2** : Adresser prioritairement les causes des problématiques ciblées par les initiatives à mettre en œuvre plutôt que leurs conséquences dans l'optique d'impulser des changements transformationnels
  - **Recommandation 3** : Garantir la qualité et la fiabilité des résultats escomptés des projets dès la phase de conception par la disponibilité d'un plan et d'un système de suivi-évaluation articulés autour d'un cadre de résultats approprié et des indicateurs de performance de qualité
- **A l'attention du Gouvernement du Niger**
  - **Recommandation 4** : Mettre un accent particulier sur une approche programmatique consolidée centrée sur des interventions clés et transformationnelles découlant des priorités retenues dans les documents de politique et de stratégies élaborés par le Gouvernement du Niger
- **A l'attention du PBF**
  - **Recommandation 5** : Renforcer la qualité des interventions par la mise en place une plateforme apte à générer les données consolidées et fiables sur la progression des indicateurs et la validation des effets et impacts issus des interventions
  - **Recommandation 6** : Réviser la durée des financements pour les fixer systématiquement à deux ans pour une phase initiale susceptible d'être portée à trente-six mois sous réserve de la démonstration par les bénéficiaires de garantie de mobilisation de ressources complémentaires à celles du PBSO/PBF

#### Sur la cohérence des interventions financées par le PBF

- **A l'attention du Gouvernement du Niger**
  - **Recommandation 7** : Consolider le positionnement stratégique du Gouvernement du Niger à travers une implication de la HACP détachée de l'implémentation des projets pour se focaliser sur l'orientation des interventions des partenaires du SNU
- **A l'attention du Gouvernement du Niger, du PBSO/PBF et des Agences du SNU récipiendaires**
  - **Recommandation 8** : Assurer la cohérence des projets similaires à travers une valorisation accrue des initiatives impulsées au niveau local / régional et une responsabilisation accrue d'acteurs locaux (entités territoriales décentralisées, services déconcentrés des ministères partenaires, institutions publiques spécialisées, organisations de la société civile, leaders traditionnels et religieux) sur les thématiques de consolidation de la paix et d'inclusion des catégories sociales défavorisées
- **A l'attention du PBF**
  - **Recommandation 9** : Inscrire la démonstration des effets catalytiques des financements du PBF dans les critères prioritaires d'évaluation des projets financés par ce mécanisme

## Sur l'efficacité et l'efficience des projets PBF

### ➤ A l'attention du PBF

- **Recommandation 10** : Garantir l'effectivité et l'efficacité de la coordination des projets conjoints financés travers un mécanisme de supervision placé sous le contrôle du Bureau de la Coordination du SNU

### ➤ A l'attention des Agences du SNU récipiendaires (UNFPA et UNICEF)

- **Recommandation 11** : Renforcer l'assurance qualité des interventions des Agences du SNU récipiendaires par une implication soutenue des spécialistes en suivi-évaluation à toutes les étapes des projets, et par la mise en place et l'appui au fonctionnement de dispositifs de gestion de connaissance en vue d'une remontée et d'une analyse plus régulière des informations sur les résultats, bonnes pratiques et leçons apprises des projets

## Sur la durabilité

### ➤ A l'attention du Gouvernement du Niger

- **Recommandation 12** : Renforcer le leadership des ministères et institutions étatiques dans la reprise en main des acquis des projets similaires, notamment à travers une responsabilisation claire des acteurs institutionnels aux niveaux central et déconcentré dans les processus de conception, de mise en œuvre, de suivi et de pérennisation
- **Recommandation 13** : Poursuivre les efforts en matière d'amélioration du climat sécuritaire et de lutte contre l'analphabétisme, principales contraintes à toute perspective de renforcement durable de l'inclusion des jeunes et des filles dans les mécanismes communautaires et institutionnels de consolidation de la paix

### ➤ A l'attention des Agences du SNU récipiendaires (UNFPA et UNICEF)

- **Recommandation 14** : Systématiser l'alphabétisation fonctionnelle dans les interventions comme une composante de base à toutes les initiatives dans toutes les interventions

## Sur l'impact

### ➤ A l'attention de UNFPA et UNICEF

- **Recommandation 15** : Réorienter la vision et la logique d'intervention des projets similaires sur l'atteinte des changements transformationnels et non sur la livraison des produits
- **Recommandation 16** : Conduire un processus de capitalisation des résultats du Projet PBF Jeunes Filles et Paix dans la perspective d'en faciliter la répliquabilité et/ou la montée en échelle au-delà des régions et communes couvertes

## BIBLIOGRAPHIE

- ◆ Accord de préfinancement des activités du projet de l'ONG ComDev (16 Juillet 2020)
- ◆ Cadre de Résultats Stratégique 2022-2026 du PBF Niger
- ◆ Demande d'extension du projet de l'ONG DIKO (16 Juillet 2020)
- ◆ Demande d'extension du projet de l'ONG GARKUA (16 Juillet 2020)
- ◆ Document de programme de l'ONG ComDev (20 février 2020)
- ◆ Document de programme de l'ONG DIKO (5 Novembre 2019)
- ◆ Document de programme de l'ONG GARKUA (27 Décembre 2019)
- ◆ Document de Programme de Pays 2014-2018 de l'UNFPA
- ◆ Document de Programme de Pays 2014-2018 de l'UNICEF
- ◆ Document de Projet Jeunes Filles et Paix au Niger
- ◆ Plan Cadre 2014–2018 des Nations Unies pour l'Assistance au Développement du Niger (UNDAF 2019-2021)
- ◆ Plan Cadre 2019–2021 des Nations Unies pour l'Assistance au Développement du Niger (UNDAF 2019-2021)
- ◆ Plan d'action national 2017–2019 pour la mise en œuvre de la Résolution 1325
- ◆ Plan d'action national 2017–2019 pour de la mise en œuvre de la Résolution 2250
- ◆ Plan d'action national 2020-2024 de l'agenda femmes, paix et sécurité de deuxième génération
- ◆ Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021
- ◆ Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2022-2026
- ◆ Politique Nationale de Genre (Août 2017)
- ◆ Rapport annuel 2020 de progrès du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger
- ◆ Rapport semestriel 2020 de progrès du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger
- ◆ Rapport d'activités trimestriel de l'ONG CADDEL (Septembre 2020)
- ◆ Rapport de démarrage de l'étude de base
- ◆ Rapport des activités de la deuxième phase des activités terrain de l'ONG ComDev (Janvier-Février 2021)
- ◆ Rapport de l'exercice évaluatif du PBF Niger 2020
- ◆ Rapport de visite programmatique du Partenaire ComDev (20-25 Juillet 2020)
- ◆ Rapport final de l'ONG GARKUA (Octobre 2020)
- ◆ Rapport narratif général de l'ONG DIKO
- ◆ Rapport narratif général de l'ONG ComDev (Mars –Septembre 2020)
- ◆ Rapport semestriel 2020 de progrès du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger
- ◆ Termes de référence de l'appel à manifestation d'intérêt pour la mise de projets financés par le PBF

## ANNEXES

## Annexe 1 : Termes de référence

### Consultation internationale pour les évaluations finales des projets sur la participation des jeunes (filles et garçons) et des femmes dans la consolidation de la paix au Niger

#### 1. Contexte et justification

La population nigérienne est estimée à 20.6 millions d'habitants, dont 50,2% sont des femmes et 84% vivent en milieu rural (RGPH 2012). De manière générale, le statut de la femme nigérienne, est relégué au rôle reproductif, et elle n'est pas consultée même pour les décisions les concernant. Selon une consultation des jeunes sur la paix et la sécurité (Search for Common Ground, 2017), les filles mentionnent de manière évidente que les violences qu'elles subissent et les risques d'insécurité affectent négativement leur pouvoir à participer aux activités de paix et sécurité. Au Niger, le taux de croissance démographique engendré par une forte fécondité est le plus élevé (3.9%) au monde. La population est caractérisée par une forte proportion de jeunes : deux nigériens sur trois sont des jeunes de moins de 25 ans (66%) et 33% des nigériens sont des jeunes compris entre 15 ans et 35 ans. Cette jeunesse se caractérise par une faible scolarisation, un faible accès à l'emploi (seuls 12 à 13% de jeunes ont accès à des emplois rémunérés). Le manque d'emplois est perçu par les jeunes comme une injustice et une forme d'exclusion, ce qui amène à de grandes frustrations ; l'autonomie étant valorisée par les communautés parce qu'elle permet d'accéder plus facilement aux sphères décisionnelles par sa reconnaissance. L'exclusion des jeunes filles et garçons et les frustrations qui y sont consécutives sont un enjeu de paix et de stabilité. En outre, la porosité des frontières du Niger avec certains pays dont le Nigéria, Mali, Libye, et le Burkina Faso impacte la sécurité du pays. Les conflits multidimensionnels et intercommunautaires sont en hausse dans les régions de Tahoua et Tillabéry. La présence des groupes armés djihadistes, la prolifération d'armes légères, l'existence des opportunités socioéconomiques limitées, les tensions communautaires, l'exclusion des jeunes filles et garçons aux sphères décisionnelles, y compris celles relatives à la gestion de conflits, sont des facteurs aggravant l'insécurité du pays. C'est dans ce cadre que deux projets conjoints ont été conçus par certaines agences des Nations Unies afin d'adresser certains des défis rappelés ci-haut. Il s'agit de :

Projet 1 : « L'implication des jeunes et des femmes dans la résolution pacifique des conflits communautaires dans la zone nord Tillabéry » mis en œuvre par UNHCR, UNFPA et UNICEF Ce projet est intervenu au niveau de 7 communes (Tera, Abala, Tondikiwindi, Inates, Ayorou, Sanam et Makolondi) de la région de Tillabéry et vise à contribuer aux efforts de stabilisation et de consolidation de la paix dans la zone de Nord Tillabéry, notamment par le renforcement de l'inclusion des jeunes et des femmes dans les mécanismes de prévention et gestion de conflit. Spécifiquement, le projet a pour stratégie de renforcer la résilience des populations à travers des mécanismes communautaires de résolution pacifique fonctionnels qui impliquent les jeunes, les femmes et les élus/leaders, tout en offrant des opportunités d'insertion socio-économique aux jeunes.

Projet 2 : « Les jeunes filles Nigériennes avec les leaders s'engagent pour une participation pacifique et inclusive. » mis en œuvre par UNFPA et UNICEF Ce projet vise à réduire les violences et promouvoir les modes pacifiques de gestion de conflits dans les communes de Tchintabaraden, Tillia, Tassara, Abala et le 2e arrondissement de Zinder notamment par le renforcement de l'inclusion des jeunes, en particulier des jeunes filles, dans les instances décisionnelles. Spécifiquement, le projet a pour stratégie de renforcer et capitaliser le potentiel pacifique et la résilience des jeunes filles pour prévenir et gérer les conflits et ce aussi, en réalisant un travail de déconstruction des masculinités violentes.

Les activités réalisées dans le cadre de ces projets sont de diverses natures et visent à l'atteinte des résultats planifiés.

Ces projets ont pris fin en Décembre 2020 et l'UNICEF a le lead pour la conduite de l'évaluation finale. A cet effet l'UNICEF lance le présent appel en vue de recruter deux (2) consultants(es) internationaux(nales) pour conduire la revue finale des deux projets afin de guider les ajustements nécessaires du projet actuel et guider la vision stratégique concernant la participation active des jeunes filles et garçons de 15-24 ans et des leaders dans la résolution des conflits en vue de la consolidation de la paix. Il convient de noter qu'il y aura un(e) consultant(e) par projet.

## **2. Objectif(s) de la consultation :**

Les objectifs visés par les évaluations finales sont les suivants :

- Evaluer les résultats atteints du projet conformément aux résultats planifiés.
- Vérifier les acquis du projet, y compris les défis de couverture des interventions et les goulots majeurs levés ou non levés ;
- Identifier les leçons apprises au niveau stratégique et opérationnel ;
- Identifier les bonnes pratiques en matière d'approches communautaires ayant contribué à l'atteinte des résultats du projet ;
- Fournir des recommandations stratégiques et opérationnelles pour le renforcement des résultats du projet.

## **3. Méthodologie**

L'évaluation reposera sur une collecte de données qualitatives et quantitatives. Après une revue des documents et rapports de mise en œuvre du projet, l'évaluateur-trice conduira des entrevues avec les différentes parties prenantes au projet (informateurs clés, communautés...). La méthodologie détaillée sera élaborée par l'évaluateur-trice suivant la réception des documents de projet et avec la présentation de son rapport initial / matrice d'évaluation. Les outils de collecte de données seront choisis en fonction des besoins spécifiques au projet, et sur la base des ressources disponibles. Les résultats doivent être triangulés (méthode, source). Des méthodes participatives doivent être utilisées le cas échéant. Le processus d'évaluation se fera en conformité avec les principes de protection des données personnelles de l'ONU. La méthodologie doit prendre en compte le risque de la propagation de la COVID-19 et les restrictions du gouvernement en place au moment de la collecte de données. L'équipe d'évaluation doit respecter les mesures de protection gouvernementales et les mesures spécifiques aux agences partenaires à chaque moment, sur le terrain et au niveau de Niamey.

## **4. Activités, Résultats attendus, délais d'exécution**

Un rapport présentant la situation finale du projet incluant :

- Les indicateurs (données désagrégées par âge et par sexe) inclus dans le cadre des résultats du projet
- Une analyse globale de la situation actuelle dans la zone d'intervention et du contexte en précisant particulièrement le degré de participation des filles et femmes dans les conflits et dans la gestion de ces conflits, ainsi que les dynamiques particulières de leur participation selon la catégorie, commune, langue parlée, âge, handicap, etc. ; ainsi que la perception des principaux acteurs.
- Un atelier de restitution et de discussions de résultats de l'étude impliquant les parties prenantes au projet et avec la participation des représentants des communes concernées (leaders communautaires, élus locaux, etc.) afin d'apporter un avis critique externe sur les résultats du projet
- Un rapport d'étude finale validé intégrant les résultats atteints par le projet et les recommandations présentés et diffusés auprès des structures concernées.

<b>Activités/tâches</b>	<b>Résultats/livrables</b>	<b>Délais</b>
Revue documentaire (identification des données disponibles et manquantes) et élaboration d'une méthodologie et le développement des outils pour la collecte des données	Rapport intégrant la méthodologie et les outils de collecte des données	10 jours
Présentation de la méthodologie détaillée et des outils avec le comité technique du projet pour validation et préparation du terrain pour l'application des outils (selection des enquêteurs, selection de l'échantillon)	Rapport de la séance de présentation au comité technique	3 jours
La formation des enquêteurs et test des outils sur le terrain	Rapport de la session de formation des	5 jours

	enquêteurs	
Collecte et contrôle des données sur le terrain	Données recueillies disponibles et sécurisés	8 jours
La transcription des données qualitatives, la saisie et la tabulation des données quantitatives	La transcription des données	7 jours
L'analyse des données collectées et la rédaction d'un rapport préliminaire à partager avec le comité technique du projet avant la restitution pour commentaires	Un rapport préliminaire	7 jours
Partage du draft du rapport préliminaire avec les comités de pilotages pour inputs	Intégration des inputs dans le rapport préliminaire	3 jours
Finalisation du rapport final de l'étude et intégration des commentaires/apports	Un rapport finalisé et validé	3 jours
La présentation du rapport final pour validation	Le rapport final	2 jours
	<b>TOTAL</b>	<b>48 jours</b>

## 5. Qualifications et/ou connaissances spécialisées et compétences-clé

Connaissances/Expertises/Compétences/Langage requis :

Domaines : Nutrition, santé, Suivi et Evaluation

- Avoir au moins un master en Sociologie, démographie, ou tout autre discipline pertinente des sciences sociales et en suivi évaluation ;
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans en matière de réalisation de mission d'évaluation, d'enquête, d'étude et de recherche dans les domaines ciblés par l'évaluation, en particulier sur les questions de la paix, la gestion des conflits, l'autonomisation des jeunes ;
- Une expérience de collecte de données sur la paix dans la sous-région et une bonne connaissance du contexte et du terrain de préférence dans la région de Tillabéry serait un atout ;
- Expérience d'au moins 5 ans dans la conduite /direction d'évaluations finales ;
- Solides compétences analytiques et applications de traitement de données statistiques qualitatives et quantitatives ;
- Excellentes compétences rédactionnelles ;
- Expérience sur l'évaluation des projets de l'Union Européenne (UE) et USAID serait un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise du français. Une connaissance des langues locales serait un atout

## 6. Durée de la consultation :

La consultation couvrira une période de 48 jours ouvrables.

## 7. Supervision :

Les consultants seront basés dans les locaux d'UNICEF et travailleront sous la supervision de la Cheffe de Section C4D.

## 8. Voyage et mission :

Le remboursement d'un billet Aller/Retour sera fait sur présentation de la facture, sur le trajet le plus court et en classe économique. Les consultants recevront des DSA aux taux en vigueur des Nations Unies au Niger, selon le plan convenu.

## 9. Lieu d'affectation

Les consultants seront basés à Niamey avec déplacement à Tillabéry et dans les communes ciblées selon la méthodologie proposée.

#### **10. Mode de paiement**

Le paiement des honoraires sera basé sur l'exécution des livrables convenus. L'UNICEF se réserve le droit de retenir les paiements si les produits à livrer ne sont pas aux standards requis ou en cas de retard dans l'exécution des livrables par les consultants.

#### **11. Conditions de travail**

- Il sera fourni aux consultants un espace de travail dans les locaux d'UNICEF
- Les consultants sont tenus de disposer de leur propre ordinateur laptop et d'un smartphone, comme outils de sa consultation
- La connexion internet sera accessible dans les locaux UNICEF.
- Pour les coûts de téléphone et internet hors des locaux UNICEF, ils seront de la responsabilité des consultants.

#### **11. Condition de candidature**

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de motivation, le formulaire P11 (Historique Personnel) à télécharger sur [http://www.unicef.org/about/employ/index\\_apply.html](http://www.unicef.org/about/employ/index_apply.html) ou sur le site des Nations Unies)
- Un CV à jour,
- Une copie scannée du diplôme le plus élevé
- Une Offre Technique et
- Une Offre Financière.

## Annexe 2 : Matrice d'évaluation et questions clés

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
Pertinence	Dans quelle mesure les objectifs et la conception du Projet correspondent aux besoins et aux priorités des bénéficiaires, du pays, de la communauté internationale et des partenaires/institutions et demeurent pertinents même si le contexte évolue ?	Dans quelle mesure les bénéficiaires du Projet ont-ils participé à la conception du projet et à son élaboration, et jusqu'à quel point la conception du projet intègre-t-elle les préoccupations exprimées par les groupes cibles ?	PRODOC, Cadre de résultats	Revue documentaire Entrevues (individuelles et collectives sous la forme de focus groups)	Leçons et bonnes pratiques tirées d'expériences similaires antérieures Participation des bénéficiaires à la conception du Projet	Analyse de la cohérence des objectifs du Projet avec les besoins des bénéficiaires	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaires financiers
		Dans quelle mesure les expériences passées des projets similaires mis en œuvre par le PBF et les Agences récipiendaires (UNFPA et UNICEF) ont-elles pu renseigner la conception du Projet ?	PRODOC, Cadre de résultats Rapports d'exécution	Revue documentaire Entrevues (individuelles et collectives sous la forme de focus groups)	Leçons et bonnes pratiques tirées d'expériences similaires antérieures	Analyse de la cohérence des portefeuilles des bailleurs et Agences récipiendaires	Agences du SNU concernées Équipe de projet Partenaires financiers
		La théorie du changement développée est-elle demeurée valide au regard des évolutions politiques, juridiques, économiques, institutionnelles, etc. au Niger ? Si non, pourquoi ?	PRODOC Rapports d'exécution	Analyse des rapports et documents existants	Leçons et bonnes pratiques tirées d'expériences similaires antérieures	Perceptions des Nations Unies, des partenaires, des bénéficiaires et des parties prenantes nigériennes	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaires financiers Parties prenantes gouvernementales

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
		Dans quelle mesure les facteurs externes et les risques susceptibles d'influencer la mise en œuvre du Projet ont-ils été identifiés et pris en compte dès le départ ?	PRODOC Rapports d'exécution	Analyse des rapports et documents existants	Matrice des risques Suivi de l'évolution des risques	Analyse de contenu	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaires financiers Parties prenantes gouvernementales
	<b>Dans quelle mesure la conception du projet a-t-elle intégré l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et les approches fondées sur les droits fondamentaux ?</b>	La conception du Projet a-t-elle pris en compte l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'approche des droits humains ?	PRODOC Rapports d'exécution	Analyse des rapports et documents existants Discussions de groupe Entretiens semi-structurés avec les parties prenantes	Marqueur genre Alignement entre les produits et les activités du Projet	Perceptions des Nations Unies, des partenaires, des bénéficiaires et des parties prenantes congolaises  Analyse de contenu	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaires financiers Parties prenantes gouvernementales
	<b>Le cadre de résultats présente-t-il un alignement clair des résultats escomptés, produits et activités assorti d'indicateurs de progrès pour le suivi de l'évolution des changements ?</b>	Les activités prévues sont-elles adaptées pour réaliser les produits attendus et répondre aux priorités organisationnelles et programmatiques des différentes structures de gestion du processus ?  Dans quelle mesure les indicateurs de mesure des résultats sont-ils directs, objectifs, pratiques, adéquats ? Les résultats escomptés du Projet sont-ils définis de manière cohérente avec leurs indicateurs ? Le Projet prévoit-il	PRODOC Rapports d'exécution	Analyse des rapports et documents existants	Alignement entre les produits et les activités du Projet  Indicateurs SMART	Analyse de contenu  Analyse des indicateurs relatifs aux produits	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaires financiers

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
		des bases de référence pouvant permettre de suivre de manière régulière l'évolution des indicateurs ?					
	<b>La stratégie d'implémentation, de gestion et de suivi-évaluation était-elle de nature à mesurer les progrès vers les résultats de développement et ajuster, prendre des mesures (correctrices) nécessaires à temps réel pour adapter le projet aux besoins des bénéficiaires ?</b>	<p>Les mécanismes de gestion du Projet ont-ils permis d'appuyer la prise de décisions stratégiques, la confirmation ou l'ajustement de la théorie du changement ?</p> <p>La stratégie de suivi-évaluation du Projet était utile et fiable pour mesurer les progrès vers les résultats de développement et ajuster, prendre des mesures (correctrices) nécessaires à temps réel pour adapter le projet aux besoins des bénéficiaires ?</p>	PRODOC Rapports d'exécution	Analyse des rapports et documents existants	<p>Qualité du dispositif de gouvernance</p> <p>Fiabilité de la stratégie de suivi-évaluation du Projet</p>	Triangulation des données collectées avec les données des documents	<p>Agences du SNU concernées</p> <p>Equipe de projet</p> <p>Partenaires financiers</p> <p>Parties prenantes gouvernementales</p>
<b>Cohérence</b>	<b>Dans quelle mesure les activités du Projet étaient-elles compatibles avec les autres interventions de consolidation de la paix menées au Niger ?</b>	<p>Dans quelle mesure l'intervention est-elle complémentaire à d'autres interventions menées par les différentes parties prenantes du Projet ?</p> <p>Quelle est la cohérence externe entre le Projet et les initiatives menées par d'autres acteurs de stabilisation et de consolidation de la paix au Niger ?</p>	<p>PRODOC</p> <p>Rapports d'exécution</p> <p>Rapports des missions de suivi</p>	<p>Analyse des rapports et documents existants</p> <p>Analyse des rapports et documents existants</p>	<p>Complémentarité entre les interventions</p> <p>Complémentarité entre les interventions</p>	<p>Analyse de la cohérence</p> <p>Analyse de la cohérence</p>	<p>Agences du SNU concernées</p> <p>Equipe de projet</p> <p>Partenaire financier</p> <p>Partenaires gouvernementaux</p> <p>concernées</p> <p>Equipe de projet</p> <p>Partenaire financier</p> <p>Partenaires gouvernementaux</p>

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés	
			développement du Niger					
<b>Efficacité</b>	<b>Dans quelle mesure les résultats et les produits ont-ils été atteints, y compris les résultats attendus ou imprévus, positifs ou négatifs, et différenciés entre population ?</b>	Dans quelle mesure les activités, les produits et les résultats du Projet ont-ils été livrés ? Quels sont les produits ayant obtenu de meilleures performances et ceux ayant obtenu de moins bonnes ?	PRODOC, PTA Rapports d'exécution Rapports des missions de suivi	Analyse des rapports et documents existants	Niveau d'atteinte des résultats	Analyse des indicateurs des produits	Toutes les parties prenantes	
		Quels ont été les résultats inattendus par le Projet ?	PRODOC, PTA Rapports d'exécution Rapports des missions de suivi	Analyse des rapports et documents existants	Niveau d'atteinte des résultats	Analyse des indicateurs des produits	Toutes les parties prenantes	
		Quels ont été les principaux facteurs ayant influencé la réalisation ou la non-réalisation des objectifs ? Comment le projet a intégré les dynamiques socio-environnementales telles que le COVID 19 dans sa mise en œuvre et dans l'atteinte des résultats ?						
		Dans quelle mesure le projet a joué un rôle catalytique permettant de booster les changements en vue de la consolidation de la paix dans les zones d'intervention ?						
<b>Efficiency</b>	<b>Dans quelle mesure les fonds et les activités du Projet ont-ils été livrés dans le respect des délais ?</b>	Les produits ont-ils été atteints dans le temps imparti ? Les intrants ont-ils été fournis en temps opportun (personnel, conseillers, voyage, formation, équipement et coûts divers) ?	Rapports de suivi Rapports d'activités PTA Budgets	Analyse des rapports et documents existants Discussions de groupe avec les bénéficiaires	Respect des délais	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaire financier Bénéficiaires	

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
			Rapports financiers	Entretiens semi-structurés		projet	
	<b>Dans quelle mesure les ressources allouées au Projet ont-elles été gérées de manière rationnelle, optimale et économique ?</b>	Les activités menées ont-elles été efficaces en termes des coûts ?	Rapports de suivi Rapports d'activités PTA Budgets Rapports financiers	Analyse des rapports et documents existants Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés	Niveau de mobilisation des ressources	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaire financier Bénéficiaires
		Dans quelle mesure les mécanismes de gestion des agences récipiendaires ont-ils permis d'assurer la gestion efficace et transparente des ressources du Projet ?	Rapports de suivi Rapports d'activités PTA Budgets Rapports financiers	Analyse des rapports et documents existants Entretiens semi-structurés	Perceptions des parties prenantes	Triangulation des données collectées avec les données des rapports des projets	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaires financiers
	<b>Comment les partenaires d'exécution ont-ils apporté de la valeur ajoutée à la mise en œuvre du Projet ?</b>	Dans quelle mesure les ressources (humaines, financières, administratives) sont-elles correctement utilisées pour obtenir des résultats ?  Existait-il de meilleurs moyens (plus efficaces) d'atteindre les objectifs ?	Rapports de suivi Rapports d'activités PTA Budgets Rapports financiers		Valeur ajoutée, responsabilité et harmonisation des actions des partenaires financiers	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaire financier Bénéficiaires
	<b>Quels sont les facteurs ayant influencé le rapport coût/efficacité de la mise en œuvre du Projet ?</b>	Jusqu'à quel point les modalités de partenariat étaient-elles propices à l'atteinte des résultats et la production des effets escomptés ?  Dans quelle mesure la synergie développée entre les Agences récipiendaires et les partenaires d'exécution a-t-elle apporté plus d'efficacité dans la mise en œuvre ?	Rapports de suivi Rapports d'activités PTA Budgets Rapports financiers	Analyse des rapports et documents existants Entretiens semi-structurés	Efficacité des modalités de partenariat Niveau de synergie	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaire financier Partenaires d'exécution

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
		Dans quelle mesure le système de suivi-évaluation a-t-il permis les ajustements nécessaires permettant d'améliorer le rapport coût-efficacité du Projet ?					
<b>Impact</b>	<b>Dans quelle mesure le Projet a-t-il produit les effets (changements) escomptés ou pas ?</b>	<p>Le Projet a-t-il contribué au renforcement du leadership des filles dans la construction du processus de paix ?</p> <p>Les préjugés envers les filles et les femmes sont-ils moins prégnants dans les zones d'intervention du Projet, notamment des jeunes garçons, à l'issue de la mise en œuvre du Projet ?</p> <p>Dans quelle mesure les attitudes et comportements des acteurs de la communauté, particulièrement des jeunes garçons, sont-ils plus favorables à l'inclusion et à l'élimination des violences et discriminations ?</p> <p>Dans quelle mesure les mécanismes de prévention et de gestion inclusifs mis en place par le Projet fonctionnent-ils et permettent que les autorités connaissent et intègrent les besoins spécifiques des jeunes filles dans leurs décisions ?</p>	<p>PRODOC</p> <p>Rapports de suivi</p> <p>Rapports d'activités</p>	<p>Analyse des rapports et documents existants</p> <p>Discussions de groupe avec les bénéficiaires</p> <p>Entretiens semi-structurés</p> <p>Analyse des rapports et documents existants</p> <p>Discussions de groupe avec les bénéficiaires</p> <p>Enquête auprès des bénéficiaires</p>	<p>Evolution des indicateurs de changement</p> <p>Mécanismes de pérennisation existants ou créés</p>	<p>Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet</p> <p>Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet</p>	<p>Toutes les parties prenantes</p> <p>Toutes les parties prenantes</p>

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
		<p>Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'usage de moyens pacifiques pour prévenir et régler les conflits ?</p> <p>Les jeunes filles et garçons des zones d'intervention exploitent-ils mieux leur potentiel pour devenir des agents catalyseurs de la paix ?</p>					
<b>Viabilité / Durabilité</b>	<b>Dans quelle mesure les bénéfices (résultats et changements) du Projet perdureront ou sont-ils susceptibles de perdurer ?</b>	<p>Dans quelle mesure les bénéficiaires du Projet ont-ils participé à la mise en œuvre des activités?</p> <p>Dans quelle mesure les communautés bénéficiaires se sont-elles approprié les interventions et acquis du Projet ?</p> <p>Dans quelle mesure les avantages du Projet sont-ils susceptibles de perdurer après la fin du financement des donateurs ?</p> <p>Jusqu'à quel point une stratégie en matière de durabilité, incluant le développement des capacités des parties prenantes nationales clés, a été développée ou mise en œuvre ?</p> <p>Quels sont les mécanismes mis en place au niveau des</p>	<p>PRODOC de suivi de Rapports d'activités</p>	<p>Entretiens semi-structurés</p> <p>Analyse des rapports et documents existants</p> <p>Discussions de groupe avec les bénéficiaires</p> <p>Entretiens semi-structurés</p>	<p>Mécanismes de durabilité existants ou créés</p> <p>Mécanismes de pérennisation existants ou créés</p>	<p>Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet</p>	<p>Toutes les parties prenantes</p>

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
		communautés, des collectivités territoriales, du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers pour la pérennisation des acquis du Projet ?  Quels sont les principaux facteurs de risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des acquis du projet ?					
<b>Questions transversales</b>	<b>Dans quelle mesure les principes d'égalité de genre, des droits fondamentaux et des personnes vulnérables ont-ils été intégrés à la conception et à la mise en œuvre du Projet ?</b>	Dans quelle mesure les interventions du Projet ont-elles permis d'assurer la prise en compte de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets conformément au marqueur genre ?	PRODOC Rapports d'activités périodiques Rapports d'exécution	Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés	Perceptions des Nations Unies, des partenaires, des bénéficiaires et des parties prenantes congolaises	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes
		Dans quelle mesure les interventions du Projet ont-elles permis de garantir la réalisation du droit à la participation des jeunes (filles et garçons) et des femmes ?	PRODOC Rapports d'activités périodiques Rapports d'exécution	Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés	Perceptions des Nations Unies, des partenaires, des bénéficiaires et des parties prenantes congolaises	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes
		Dans quelle mesure les populations vulnérables (pauvres, personnes en situation de handicap, femmes, jeunes, autochtones, groupes marginalisés...) ont-elles bénéficié d'un accès équitable aux interventions du Projet ?	PRODOC PRODOC Rapports d'activités périodiques Rapports d'exécution	Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés	Perceptions des Nations Unies, des partenaires, des bénéficiaires et des parties prenantes congolaises	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes

### Annexe 3 : Guides d'entretien semi-structurés

#### 1. Guide d'entretien adressé aux membres du Comité Technique Conjoint et des Comités Communaux Consultatifs, et aux Equipes des agences récipiendaires chargées de la coordination des interventions du Projet

INTRODUCTION, CONFIDENTIALITÉ ET ACCÈS À L'INFORMATION
Bonjour/Bonsoir, mon nom est _____.
Cet entretien est mené dans le cadre de l'évaluation finale du Projet « Les jeunes filles nigériennes avec les leaders s'engagent pour une participation pacifique et inclusive » mandaté par l'UNICEF.
Le but de cette évaluation est d'examiner les résultats et les effets de l'intervention dans le pays, afin de faire des recommandations appropriées.
Nous sommes intéressés à obtenir votre avis sur la mise en œuvre du Projet « Les jeunes filles nigériennes avec les leaders s'engagent pour une participation pacifique et inclusive ». Nous tenons à vous remercier d'avoir donné votre consentement à participer à cette évaluation. Soyez assuré que vos réponses seront strictement confidentielles. Bien que vous puissiez être cité dans le rapport d'évaluation, la source de la citation ne sera pas identifiée par votre nom, titre ou affiliation institutionnelle.
L'équipe d'évaluation _____

INFORMATIONS DU RÉPONDANT	
Noms et prénoms du répondant	
Sexe	
Nom de l'organisation	
Titre / Fonction	
Coordonnées	

#### **Pertinence : Dans quelle mesure le Projet est-il compatible avec les besoins des bénéficiaires et les priorités de ses différentes parties prenantes ?**

1. Selon vous, le Projet Jeunes Filles et Paix représente-t-il une réponse adaptée aux problématiques relatives à la consolidation de la paix ?
2. Selon vous, les cibles et les zones d'intervention du projet étaient-elles les plus pertinentes pour adresser les problématiques traitées par le Projet ?
3. Les cibles du projet ont-elles été impliquées dans sa conception et sa mise en œuvre ? Comment ?
4. Dans quelle mesure les femmes, les jeunes et les groupes de populations socialement vulnérables ont-ils été impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des activités du Projet ? Comment ?
5. Selon vous, le Projet Jeunes Filles et Paix est-il en cohérence avec les politiques de développement du Niger, notamment le PDES 2017-2021, le Plan d'Action National pour la mise en œuvre de la Résolution 1325, la Politique nationale de Genre, ou d'autres stratégies des secteurs d'intervention du Projet ?
6. Selon vous, les objectifs portés par le Projet Jeunes Filles et Paix étaient-ils cohérents avec les priorités en matière de développement définies dans l'Agenda 2030 ?
7. Dans quelle mesure le Projet Jeunes Filles et Paix est-il en cohérence avec les orientations stratégiques du SNU au Niger ? Comment contribue-t-il à la mise en œuvre des documents de programme des agences récipiendaires ?

**Cohérence : Dans quelle mesure le Projet est-il complémentaire aux autres interventions dans les domaines thématiques du projet et les portefeuilles des partenaires au développement au niveau national et global ?**

1. Dans quelle mesure le Projet Jeunes Filles et Paix a-t-il été mis en œuvre de manière synergique avec d'autres interventions concernant les domaines thématiques du Projet ?
2. Selon vous, les activités du Projet étaient-elles concordantes avec les produits attendus ?
3. Dans quelle mesure le projet a-t-il créé-t-il des synergies et des liens entre les interventions du gouvernement et les politiques et stratégies de développement sur le plan international ?

**Efficacité : Quel est le niveau de réalisation des résultats (produits et effets) du Projet ?**

1. Dans quelle mesure le Projet Jeunes Filles et Paix a-t-il permis d'obtenir les résultats prévus ?
2. Les ressources et les stratégies mises en œuvre étaient-elles réalistes, appropriées et adéquates pour permettre l'atteinte des résultats attendus ?
3. Quels ont été les bénéfices du Projet pour les personnes et les institutions visées par les interventions ?
4. Dans quelle mesure le Projet Jeunes Filles et Paix a-t-il contribué aux changements institutionnels et législatifs essentiels pour catalyser les progrès vers l'impact souhaité ?
5. Comment jugez-vous la synergie entre les acteurs chargés de la mise en œuvre du Projet ?
6. Quels ont été, selon vous, les facteurs favorables et les contraintes auxquels a fait face le Projet Jeunes Filles et Paix ?
7. Dans quelle mesure l'apparition de la COVID 19 a-t-elle porté atteinte à la réalisation des objectifs du Projet ? Comment ?
8. Quelles sont les bonnes pratiques et leçons apprises attribuables au Projet ?
9. Quels ont été les bénéfices du Projet en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, d'équité pour les populations les plus vulnérables, défavorisées et marginalisées ?

**Efficiace : Dans quelle mesure les ressources humaines, matérielles et financières ont-elles été utilisées de manière économique ?**

1. Le projet a-t-il été mis en œuvre dans le respect du chronogramme indiqué ?
2. Les ressources mises à la disposition du Projet ont-elles été suffisantes ? sinon quel a été le gap ?
3. Comment le projet s'est-il assuré que les ressources étaient utilisées de la manière la plus économe possible pour atteindre ses résultats ?
4. Les ressources suffisantes ont-elles été mises à disposition pour l'intégration des droits de l'homme et de l'égalité des sexes ?

**Durabilité/appropriation locale : Dans quelle mesure des mécanismes de pérennisation ont été mis en place pour assurer la pérennité des bénéfices et des systèmes renforcés par la mise en œuvre du Projet ?**

1. Est-ce qu'une stratégie de durabilité, y compris le renforcement des capacités des parties prenantes nationales, a été développée ou mise en œuvre pour appropriation et pérennisation des résultats du projet ?
2. Existe-t-il des mécanismes financiers et économiques mis en place pour assurer la continuité du flux de bénéfices en cours une fois que le projet touchera à sa fin ?
3. Dans quelle mesure les capacités des institutions et organisations parties prenantes au Projet ont été renforcées pour assurer la pérennisation des bénéfices au terme de la mise en œuvre du Projet ?
4. Dans quelle mesure le projet permet-il de susciter d'autres projets/actions ou interventions ou alors des financements additionnels ?

5. Quels sont les différents risques sociaux, économiques, politiques, etc. susceptibles d'entraver la pérennisation des acquis du Projet ?

**Tolérance aux risques et innovations**

1. Dans quelle mesure les risques liés à la mise en œuvre du Projet ont été identifiés et les mesures d'atténuation mises en route ?
2. Dans quelle mesure l'approche du projet était-elle nouvelle ou innovante ? Peut-on tirer des leçons pour éclairer des approches similaires dans le futur ?

## 2. Guide d'entretien adressé aux partenaires d'exécution

INTRODUCTION, CONFIDENTIALITÉ ET ACCÈS À L'INFORMATION
Bonjour/Bonsoir, mon nom est _____.
Cet entretien est mené dans le cadre de l'évaluation finale du Projet « Les jeunes filles nigériennes avec les leaders s'engagent pour une participation pacifique et inclusive » mandaté par l'UNICEF.
Le but de cette évaluation est d'examiner les résultats et les effets de l'intervention dans le pays, afin de faire des recommandations appropriées.
Nous sommes intéressés à obtenir votre avis sur la mise en œuvre du Projet « Les jeunes filles nigériennes avec les leaders s'engagent pour une participation pacifique et inclusive ». Nous tenons à vous remercier d'avoir donné votre consentement à participer à cette évaluation. Soyez assuré que vos réponses seront strictement confidentielles. Bien que vous puissiez être cité dans le rapport d'évaluation, la source de la citation ne sera pas identifiée par votre nom, titre ou affiliation institutionnelle.
L'équipe d'évaluation _____

IDENTIFICATION DE LA LOCALITE (Bien vouloir inscrire le nom de la localité)	
Région	_____
Commune	_____
Village	_____

INFORMATIONS DU RÉPONDANT	
Nom et prénoms du répondant	_____
Sexe	_____
Nom de l'organisation	_____
Titre / Fonction	_____
Coordonnées	_____

### **Pertinence : Dans quelle mesure le projet est-il compatible avec les besoins des bénéficiaires ?**

1. Selon vous, le Projet Jeunes Filles et Paix représente-t-il une réponse adaptée aux problématiques relatives à la consolidation de la paix ?
2. Avez-vous été impliqué dans la conception et l'élaboration du Projet Jeunes Filles et Paix ? Comment ?
3. Les stratégies mises en œuvre par le Projet vous ont-elles semblé les plus appropriées pour réaliser ses objectifs ? Adhérez-vous à ces stratégies ?
4. Selon vous, le Projet Jeunes Filles et Paix est-il en cohérence avec les politiques de développement du Niger, notamment le PDES 2017-2021, le Plan d'Action National pour la mise en œuvre de la Résolution 1325, la Politique nationale de Genre, ou d'autres stratégies des secteurs d'intervention du Projet ?

### **Cohérence : Dans quelle mesure le Projet est-il aligné aux politiques et stratégies de développement au niveau national et global ?**

5. Dans quelle mesure le Projet Jeunes Filles et Paix a-t-il été mis en œuvre de manière synergique avec d'autres interventions mises en œuvre concernant les domaines thématiques du projet dans votre territoire ?
6. Selon vous, les activités du Projet étaient-elles concordantes avec les produits attendus ?

**Efficacité : *Quel est le niveau de réalisation des résultats (produits et effets) du Projet ?***

1. Selon vous, le Projet Jeunes Filles et Paix a-t-il atteint ses résultats ? Existe-t-il des écarts entre les prévisions telles qu'elles vous ont été communiquées et les réalisations du Projet ?
2. Le Projet Jeunes Filles et Paix a-t-il répondu à vos attentes ?
3. A votre avis, les ressources et les stratégies mises en œuvre étaient-elles réalistes, appropriées et adéquates pour permettre l'atteinte des résultats attendus ?
4. Quels ont été les bénéfiques du projet pour votre institution et pour les personnes visées par les interventions, notamment les populations les plus vulnérables, défavorisées et marginalisées ?
5. Comment jugez-vous la synergie entre les acteurs chargés de la mise en œuvre du Projet ?
6. Quels ont été les facteurs favorables et les contraintes à la mise en œuvre du Projet Jeunes Filles et Paix ?
7. Dans quelle mesure l'apparition de la COVID 19 a-t-elle porté atteinte à la réalisation des objectifs du Projet ? Comment ?
8. Quelles sont, selon vous, les bonnes pratiques et leçons apprises attribuables au Projet ?

**Efficiace : *Dans quelle mesure les ressources humaines, matérielles et financières ont-elles été utilisées de manière économique ?***

1. Selon vous, les ressources mises à la disposition du Projet ont-elles été suffisantes ?
2. Le projet a-t-il été mis en œuvre dans le respect du chronogramme indiqué ? Avez-vous observé des retards dans la mise en œuvre de certaines activités du Projet ?
3. Des ressources suffisantes ont-elles été mises à disposition pour l'intégration des droits de l'homme et de l'égalité des sexes ?

**Durabilité/appropriation locale : *Dans quelle mesure des mécanismes de pérennisation ont été mis en place pour assurer la pérennité des bénéfiques et des systèmes renforcés par la mise en œuvre du Projet ?***

1. Pensez-vous que les conditions développées par le Projet permettent une pérennisation de ses résultats ?
2. Existe-t-il des mécanismes financiers et économiques mis en place à votre niveau pour assurer la continuité du flux de bénéfiques une fois que le Projet touchera à sa fin ?
3. Dans quelle mesure le projet a-t-il permis de susciter d'autres projets/actions ou interventions ou alors des financements additionnels ?

3. [Guide d'entretien pour discussions de groupes, adressé aux bénéficiaires finaux \(groupes de jeunes filles, membres des mécanismes communautaires de prévention et gestion des conflits, ...\)](#)

<b>INTRODUCTION, CONFIDENTIALITÉ ET ACCÈS À L'INFORMATION</b>
Bonjour/Bonsoir, mon nom est _____.
Ce groupe de discussion est mené dans le cadre de l'évaluation finale du Projet « Les jeunes filles nigériennes avec les leaders s'engagent pour une participation pacifique et inclusive » mandaté par l'UNICEF.
Le but de cette évaluation est d'examiner les résultats et les effets de l'intervention dans le pays, afin de faire des recommandations appropriées.
Nous sommes intéressés à obtenir votre avis sur la mise en œuvre du Projet « Les jeunes filles nigériennes avec les leaders s'engagent pour une participation pacifique et inclusive ». Nous tenons à vous remercier d'avoir donné votre consentement à participer à cette évaluation. Soyez assuré que vos réponses seront strictement confidentielles. Bien que vous puissiez être cité dans le rapport d'évaluation, la source de la citation ne sera pas identifiée par votre nom, titre ou affiliation institutionnelle.
L'équipe d'évaluation _____

<b>IDENTIFICATION DE LA LOCALITE</b> ( <i>Bien vouloir inscrire le nom de la localité</i> )	
<b>Région</b>	_____
<b>Commune</b>	_____
<b>Village</b>	_____

1. Avez-vous été impliqué ou consulté au moment de la conception et l'élaboration du Projet Jeunes Filles et Paix ?  
Comment ?
2. Les activités du Projet Jeunes Filles et Paix ont-elles réellement pris en compte vos besoins ?
3. Les formes d'appui du Projet (formations, appui en équipements, accompagnement, ...) vous semblent-elles les plus pertinentes au regard de vos besoins ?
4. Selon vous, le Projet Jeunes Filles et Paix a-t-il atteint ses résultats ? A-t-il satisfait à vos attentes ?
5. Dans quelle mesure l'apparition de la COVID 19 a-t-elle porté atteinte à la réalisation des objectifs du Projet ?  
Comment ?
6. Avez-vous observé des retards dans la mise en œuvre de certaines activités du Projet ?
7. Le Projet Jeunes Filles et Paix vous a-t-il permis d'observer des changements au sein de votre communauté ?  
Lesquels ?
8. Pensez-vous que l'appui que vous a fourni le Projet va vous permettre de continuer à bénéficier de ses acquis après sa clôture ?
9. Avez-vous développé des mécanismes vous permettant de poursuivre les activités après la fin du Projet ?
10. Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour la prise en compte dans des interventions futures ?

**Annexe 4 : Modèle de fiche de visite des sites de réalisation**

**FICHE DE VISITE DE TERRAIN**

**Projet Jeunes Filles et Paix au Niger**

---

Date de la visite : / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ /

Localité visitée : \_\_\_\_\_

Objet de la visite : \_\_\_\_\_

Buts de la visite : Examen des progrès dans la réalisation des résultats

**PERFORMANCE DU PROJET** (Questions d'exécution)

Enumérez les principaux problèmes rencontrés dans l'exécution du projet et proposez des solutions \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**DANS LE CAS DES EFFETS :**

- Changement positif (déterminé par une évolution notable à partir de la référence vers l'objectif final mesuré par un indicateur d'effet)
- Changement négatif (retour à un niveau inférieur à la référence mesurée par un indicateur d'effet)
- Sans changement

**DANS LE CAS DES PRODUITS : Appliqué à chaque objectif de produit**

- Non (non réalisé)
- Partiel (seulement si les deux tiers au moins d'un objectif quantitatif sont réalisés)
- Oui (réalisé)

**ENSEIGNEMENTS TIRÉS**

[Si, au cours de la visite, des enseignements se dégagent des entretiens avec les responsables ou les bénéficiaires du projet, ou que le Consultant observe directement des enseignements, la présente section peut être remplie.]

Décrivez brièvement les principaux enseignements tirés au cours de l'exécution du projet :

1. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

2. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

3. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Participants à la visite sur le terrain : [Si plus d'une personne ont effectué la visite.]

Rédigé par : \_\_\_\_\_ (Nom, titre et organisation)

## Annexe 5 : Questionnaire de l'enquête de perception sur les effets du projet dans les communautés bénéficiaires



### QUESTIONNAIRE PROJET « LES JEUNES FILLES NIGERIENNES AVEC LES LEADERS S'ENGAGENT POUR UNE PARTICIPATION PACIFIQUE ET INCLUSIVE »

*Ce questionnaire est destiné aux différentes parties prenantes des Projets « Les jeunes filles nigériennes avec les leaders s'engagent pour une participation pacifique et inclusive ». Il est produit dans la cadre de l'évaluation finale de ce projet. L'objectif poursuivi est de recueillir la perception des acteurs sur les changements obtenus par les projets.*

#### Introduction, confidentialité et accès à l'information

Bonjour/Bonsoir, mon nom est \_\_\_\_\_.

Je travaille pour un groupe d'experts qui a été mandaté par l'UNICEF pour la réalisation de l'évaluation finale du Projet « Les jeunes filles nigériennes avec les leaders s'engagent pour une participation pacifique et inclusive ». Nous sommes en train de réaliser une enquête de perception permettant d'apprécier les changements qui ont été obtenus par les populations de cette communauté du fait de la mise en œuvre de ces projets. Nous voudrions nous entretenir avec vous autour de ces questions afin de recueillir votre perception de l'évolution des changements souhaités par les projets mis en œuvre. Vos réponses et opinions sont très importantes pour l'amélioration de la qualité de la vie des communautés, gage de la consolidation de la paix. Par ailleurs vos réponses pourront permettre de tirer des leçons sur la mise en œuvre de ce projet et la formulation des recommandations qui serviront à une meilleure implémentation de nouveaux projets dans le domaine.

Vos réponses seront gardées de manière anonyme et sont absolument confidentielles. Elles seront mises ensemble avec celles des centaines d'autres personnes également interrogées, pour avoir une vue d'ensemble. Votre village et votre ménage ont été tirés suivant un certain nombre de critères que nous avons au préalable défini.

Cette interview durera environ une dizaine de minute. Acceptez-vous de répondre aux questions afin de contribuer à la mise en œuvre dudit projet ?

1. Oui [continuez l'interview]       2. Non [mettez fin à l'interview maintenant]

#### IDENTIFICATION DE LA LOCALITE (Bien vouloir inscrire le nom de la localité)

Région	_____
Commune	_____
Village	_____

<b>SITUATION DE REMPLISSAGE DU QUESTIONNAIRE</b> <i>(Bien vouloir indiquer les dates et heures)</i>	
Date	_ _ _  j  _ _ _  m  _ _ _ _ _  a
Début	_ _ _  h  _ _ _  min
Fin	_ _ _  h  _ _ _  min
Nom de l'enquêteur	_____
Code de l'enquêteur	_ _ _
Résultat	<input type="checkbox"/> 1. Rempli <input type="checkbox"/> 2. Partiellement rempli

<b>SITUATION DE LA SAISIE</b> <i>(Cette section est uniquement réservée aux agents de saisie)</i>	
Date de début de la saisie  _ _ _  /  _ _ _  /  _ _ _ _ _   Date de fin de la saisie  _ _ _  /  _ _ _  /  _ _ _ _ _	Nom de l'Agent de saisie _____ Code de l'Agent de saisie  _ _ _   Signature de l'agent de saisie _____
<b>Vérification du contrôle de la saisie</b>	
Date du contrôle de la saisie  _ _ _  /  _ _ _  /  _ _ _ _ _	Nom du contrôleur de saisie _____ Code du contrôleur de saisie  _ _ _   Signature du contrôleur de saisie _____

<b>SECTION 1 : CARACTERISTIQUES DU REpondant</b>	
Noms et prénoms	_____
Catégorie d'acteur / Type de partie prenante	_____
Sexe	<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin
Age	_ _ _  ans
Statut matrimonial	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Divorcé(e)
Degré de vulnérabilité	<input type="checkbox"/> Orphelin(e) <input type="checkbox"/> Déscolarisé(e) <input type="checkbox"/> Non scolarisé(e) <input type="checkbox"/> Handicapé(e) <input type="checkbox"/> Déplacé(e)
<i>(A renseigner uniquement pour ceux dont la catégorie d'acteur est bénéficiaire)</i>	

Situation économique	<input type="checkbox"/> Elève/étudiant(e)	<input type="checkbox"/> Sans emploi
	<input type="checkbox"/> Emploi salarié	<input type="checkbox"/> Emploi saisonnier <input type="checkbox"/> Auto-emploi
Appartenance à une organisation, association ou réseau	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

**SECTION 2 : PERCEPTION SUR LES CHANGEMENTS OBTENUS GRACE AU PROJET** (Cochez la case correspondante)

Q1	Le leadership des jeunes filles est renforcé pour contribuer de manière constructive aux processus de consolidation de la paix	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q2	Les préjugés (culturels, sociaux et religieux) envers les filles et les femmes ont diminué dans la localité	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q3	Les attitudes et comportements des acteurs de la communauté, particulièrement les jeunes garçons, sont favorables à l'inclusion des filles et des femmes et à l'élimination des violences et discriminations	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q4	Les attitudes et comportements des acteurs de la communauté, particulièrement les jeunes garçons, sont favorables à l'élimination des violences et discriminations	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q5	Les autorités connaissent les besoins spécifiques des jeunes	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q6	Les autorités connaissent les besoins spécifiques des jeunes filles	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q7	Les autorités intègrent les besoins spécifiques des jeunes filles dans leurs décisions	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q8	Les autorités mettent en place des mécanismes de prévention et de gestion de conflits inclusifs (où se retrouvent les personnes des deux sexes et les jeunes)	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q9	Les communautés de cette zone d'intervention du projet sont plus stables et résilientes	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q10	Les jeunes sont moins vulnérables à l'expression violente de leurs préoccupations	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord

<b>SECTION 2 : PERCEPTION SUR LES CHANGEMENTS OBTENUS GRACE AU PROJET</b> (Cochez la case correspondante)						
Q11	Les jeunes s'expriment de plus en plus de manière pacifique	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q12	Les jeunes filles et garçons de la localité sont des agents catalyseurs de la paix	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q13	Les jeunes filles et garçons de la localité font usage de moyens pacifiques pour prévenir et gérer les conflits au sein de la communauté	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q14	Le rôle des jeunes filles dans la prévention et la gestion des conflits n'est pas important	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q15	L'égalité entre l'homme et la femme n'est pas normale	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
<b>Fin.</b>						

## Annexe 6 : Résultats de l'enquête de perception

### I. Taux de non réponse

La variable sur le Degré de vulnérabilité a été renseignée par 89 individus, qui ne respectaient pas tous les mêmes filtres sur l'âge (moins de 25 ans) et la catégorie d'acteur (bénéficiaire). Au regard de ces filtres la population cible représente 84 individus. Après apurement de cette variable pour ne prendre en compte que les bénéficiaires de moins de 25 ans, on a retenu 68 réponses valides sur 84 possibles ; soit un taux de non réponse de 19%.

La Situation économique quant à elle a été renseignée par 118 individus qui ne respectaient pas tous les mêmes filtres que précédemment. Après apurement pour ne prendre en compte que les bénéficiaires de moins de 25 ans, on a retenu 84 réponses sur 84 possibles ; soit un taux de non réponse 0%.

Le tableau ci-après présente les taux de non réponse de nos variables d'analyse

<b>Variabes</b>	<b>Taux de non réponses (%)</b>
<b>IDENTIFICATION DE LA LOCALITE</b>	
Région	0
Commune	0
Quartier/village	5,5
<b>SECTION 1 : CARACTERISTIQUES DU REpondant</b>	
Noms et prénoms du répondant	1,4
Catégorie d'acteur / Type de partie prenante	1,4
Sexe	0
Age	1,4
Statut matrimonial	0,7
Degré de vulnérabilité	19,05
Situation économique	0
Appartenance à une organisation, association ou réseau	2,7
<b>SECTION 2 : PERCEPTION SUR LES CHANGEMENTS OBTENUS GRACE AU PROJET</b>	
Q1-Le leadership des jeunes filles est renforcé pour contribuer de manière constructive aux processus de consolidation de la paix	0
Q2-Les préjugés (culturels, sociaux et religieux) envers les filles et les femmes	0,7

<b>Variables</b>	<b>Taux de non réponses (%)</b>
ont diminué dans la localité	
Q3-Les attitudes et comportements des acteurs de la communauté, particulièrement les jeunes garçons, sont favorables à l'inclusion des filles et des femmes et à l'élimination des violences et discriminations	1,4
Q4-Les attitudes et comportements des acteurs de la communauté, particulièrement les jeunes garçons, sont favorables à l'élimination des violences et discriminations	0
Q5-Les autorités connaissent les besoins spécifiques des jeunes	1,4
Q6-Les autorités connaissent les besoins spécifiques des jeunes filles	0
Q7-Les autorités intègrent les besoins spécifiques des jeunes filles dans leurs décisions	0
Q8-Les autorités mettent en place des mécanismes de prévention et de gestion de conflits inclusifs (où se retrouvent les personnes des deux sexes et les jeunes)	0
Q9-Les communautés de cette zone d'intervention du projet sont plus stables et résilientes	0
Q10-Les jeunes sont moins vulnérables à l'expression violente de leurs préoccupations	0,7
Q11-Les jeunes s'expriment de plus en plus de manière pacifique	0,7
Q12-Les jeunes filles et garçons de la localité sont des agents catalyseurs de la paix	0
Q13-Les jeunes filles et garçons de la localité font usage de moyens pacifiques pour prévenir et gérer les conflits au sein de la communauté	0
Q14-Le rôle des jeunes filles dans la prévention et la gestion des conflits n'est pas important	0
Q15-L'égalité entre l'homme et la femme n'est pas normale	0

## II. ANALYSE DES DONNEES

<b>N°</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Unité</b>	<b>Valeur</b>
1	Proportion des jeunes 15-24 ans	Pourcentage	58,3%
2	Proportion des femmes	Pourcentage	35,6%

3	Proportion des jeunes filles 15-24 ans	Pourcentage	25,7%
4	Proportion des jeunes garçons 15-24 ans	Pourcentage	32,6%
5	Proportion des jeunes qui bénéficient d'opportunités socio-économiques durables	Pourcentage	7,2%
6	Proportion des autorités communales, religieuses et traditionnelles	Pourcentage	11,9%

## Identification de la localité

### Répartition des répondants par Région de résidence et par sexe

Région	Sexe		Total
	Féminin	Masculin	
Tahoua	13,7%	36,3%	50,0%
Tillabéry	12,3%	19,9%	32,2%
Zinder	9,6%	8,2%	17,8%
<b>Total</b>	<b>35,6%</b>	<b>64,4%</b>	<b>100,0% (146)</b>

Les répondants résident majoritairement dans la région de Tahoua, soit 50% des répondants. Zinder est la région la moins résidée avec seulement 17,8% de répondants et un plus grand nombre de femmes (9,6%) y résident contrairement aux autres régions où les hommes sont majoritaires.

### Répartition des répondants selon la Commune de résidence et le sexe

Commune	Sexe		Total
	Féminin	Masculin	
Abala	12,3%	19,9%	32,2%
Tassara	2,7%	6,2%	8,9%
Tchintabaraden	8,9%	20,5%	29,5%
Tillia	2,1%	9,6%	11,6%
Zinder	9,6%	8,2%	17,8%
<b>Total</b>	<b>35,6%</b>	<b>64,4%</b>	<b>100% (146)</b>

La commune d'Abala est celle qui a fourni la majorité des répondants, 32,2% de la population cible ; elle est suivie de celle de Tchintabaraden (29,5%) et le reste des effectifs des autres communes varie entre 8,9% et 17,8%.

### Répartition des catégories d'acteurs par sexe

Catégories d'acteurs	Sexe		Total
	Féminin	Masculin	
Animateur	2,1%	1,4%	3,5%

Autorité administrative	--	1,4%	1,4%
Autorité communale	2,1%	2,1%	4,2%
Autorité religieuse	--	4,2%	4,2%
Autorité traditionnelle	--	3,5%	3,5%
Bénéficiaire	30,6%	47,2%	77,8%
Conseiller	0,7%	0,7%	1,4%
FDS	--	1,4%	1,4%
Mentor	0,7%	2,1%	2,8%
<b>Total</b>	<b>36,1%</b>	<b>63,9%</b>	<b>100,0% (144)</b>

Les bénéficiaires sont la catégorie d'acteur la plus représentée avec 77,8% de la population ciblée ; les autres catégories d'acteurs varie entre 1,4% et 4,2%. Les hommes représentent 64,4% des répondants contre 35,6% de femmes. On relève aussi que les hommes (47,2%) sont plus bénéficiaires que les femmes (30,6%). En outre, les autorités administratives, religieuses et traditionnelles sont exclusivement des hommes. Ce n'est qu'au niveau des autorités communales qu'on note une

présence féminine.

### Répartition des répondants par classe d'âge

Classe d'âge	Sexe		Total
	Féminin	Masculin	
15-24 ans	25,7%	32,6%	58,3%
25-34 ans	7,6%	16,0%	23,6%
35-44 ans	1,4%	6,3%	7,6%
45-54 ans	--	3,5%	3,5%
Plus de 54 ans	1,4%	5,6%	6,9%
<b>Total</b>	<b>36,1%</b>	<b>63,9%</b>	<b>100,0% (144)</b>

La population cible est constituée majoritairement de jeunes. En effet, les 15-24 ans représentent 58,3% des répondants, l'âge moyen est de 27,4 ans et de plus l'âge médian se situe à 23 ans. La tranche décennale 45-54 ans est la moins représentée. Quel que soit la tranche d'âge, le sexe masculin reste le genre le plus représenté.

### Répartition des répondants selon le statut matrimonial et la classe d'âge

Statut matrimonial	Classe d'âge (ans)					Total
	15-24	25-34	35-44	45-54	Plus de 54	
Célibataire	46,9%	7,0%	--	--	--	53,8%
Divorcé(e)	2,1%	4,2%	0,7%	--	--	7,0%
Marié(e)	9,1%	12,6%	7,0%	3,5%	6,3%	38,5%
Veuf(ve)	--	--	--	--	0,7%	0,7%
<b>Total</b>	<b>58,0%</b>	<b>23,8%</b>	<b>7,7%</b>	<b>3,5%</b>	<b>7,0%</b>	<b>100,0% (143)</b>

La population évaluée est composée en majorité de célibataire (53,8%). La prépondérance de ce statut matrimonial s'explique par le caractère essentiellement jeune de la population. Les mariés (38,5%) représentent aussi une part importante de la population, tandis que les divorcés (7%) et les veufs (0,7%) représentent une part marginale.

#### Répartition par sexe des bénéficiaires de moins de 25 ans selon le degré de vulnérabilité

Degré de vulnérabilité	Sexe		Total
	Féminin	Masculin	
Déscolarisé(e)	34,3%	37,3%	71,6%
Handicapé(e)	0,0%	1,5%	1,5%
Non scolarisé(e)	7,5%	7,5%	14,9%
Orphelin(e)	7,5%	4,5%	11,9%
<b>Total</b>	<b>49,3%</b>	<b>50,7%</b>	<b>100,0% (67)</b>

La déscolarisation est le degré de vulnérabilité qui touche majoritairement les jeunes bénéficiaires du projet. En effet, 71,6% des jeunes de moins de 25 ans ayant bénéficiés du projet sont déscolarisés. La non scolarisation (14,9%) est le degré de vulnérabilité qui suit le précédent. Elle touche autant les jeunes hommes que les jeunes femmes. Le handicap physique est marginal et ne

touche qu'un individu de sexe masculin.

#### Répartition par sexe des bénéficiaires de moins de 25 ans selon la Situation économique

Situation économique	Sexe		Total
	Féminin	Masculin	
Auto-emploi	2,4%	3,6%	6,0%
Elève/étudiant(e)	9,5%	10,7%	20,2%
Emploi saisonnier	--	2,4%	2,4%
Emploi salarié	--	1,2%	1,2%
Sans emploi	32,1%	38,1%	70,2%
<b>Total</b>	<b>44,0%</b>	<b>56,0%</b>	<b>100,0% (84)</b>

Concernant la situation économique, les jeunes ayant bénéficiés du projet sont dans la grande majorité sans emploi (70,2%), suivit des élèves et étudiants (20,2%). Le pourcentage d'emploi salarié est seulement de 1,2%. Les opportunités d'emploi (emploi saisonnier, auto emploi et emploi salarié) sont faibles (respectivement 2,4%, 6% et 1,2%).

#### Répartition par sexe des répondants selon l'appartenance à une organisation, association ou réseau

Appartenance à une organisation, association ou réseau	Sexe		Total
	Féminin	Masculin	
Non	9,2%	23,2%	32,4%
Oui	26,8%	40,8%	67,6%

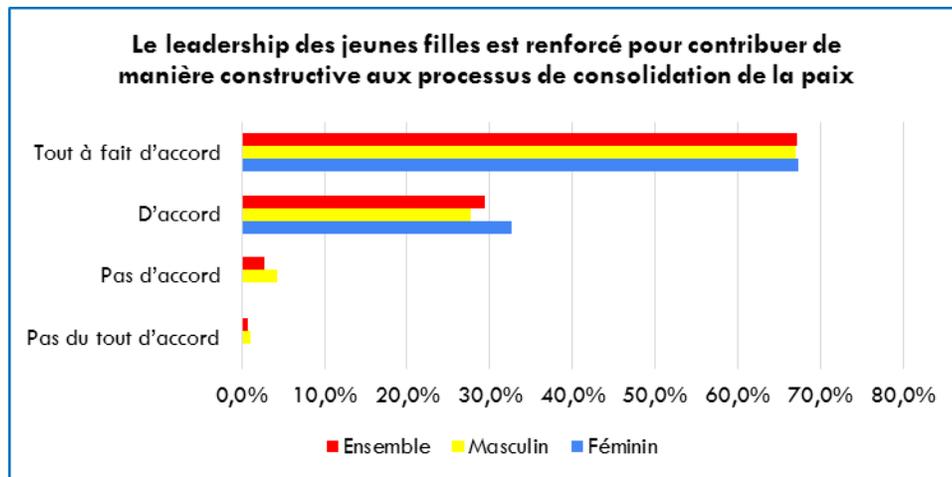
<b>Total</b>	<b>35,9%</b>	<b>64,1%</b>	<b>100,0% (142)</b>
--------------	--------------	--------------	---------------------

La grande part des répondants (67,6%) adhèrent à une organisation, association ou réseau. Les

hommes (40,6%) sont plus nombreux à adhérer dans à une organisation, association ou réseau comparativement aux femmes (26,8%).

### Perception sur les changements obtenus grâce au projet

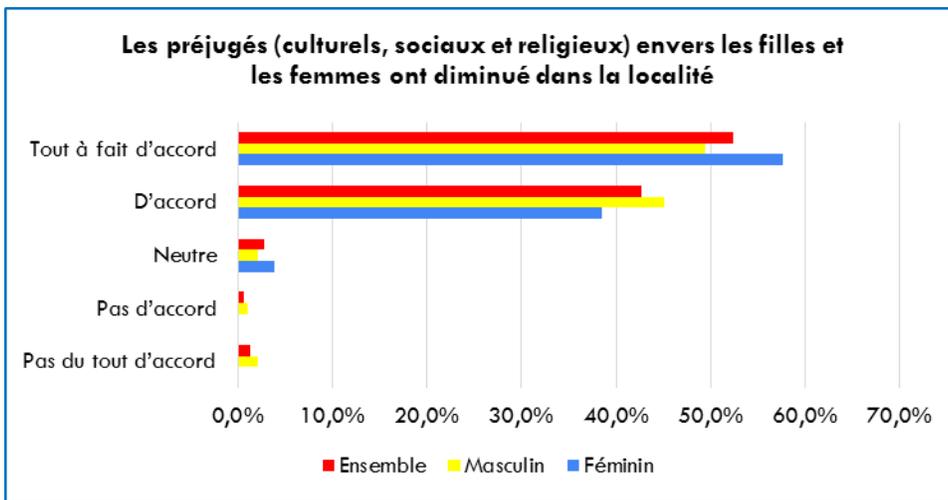
#### 1. Répartition par sexe des répondants selon la perception selon laquelle « Le leadership des jeunes filles est renforcé pour contribuer de manière constructive aux processus de consolidation de la paix »



Sur le fait que le leadership des jeunes filles est renforcé pour contribuer de manière constructive aux processus de consolidation de la paix, la perception est très bonne dans l'ensemble. En effet 67,1% des répondants sont tout à fait d'accord sur la question et 29,5% sont d'accord.

Il n'existe pas de différence significative entre hommes et femmes, car la probabilité associée au risque de se tromper en disant qu'il existe un lien est supérieure au seuil de 5% (P-value=0,383). On peut donc dire que la perception du renforcement du leadership des jeunes filles pour la contribution au processus de consolidation de la paix est la même chez les hommes et les femmes.

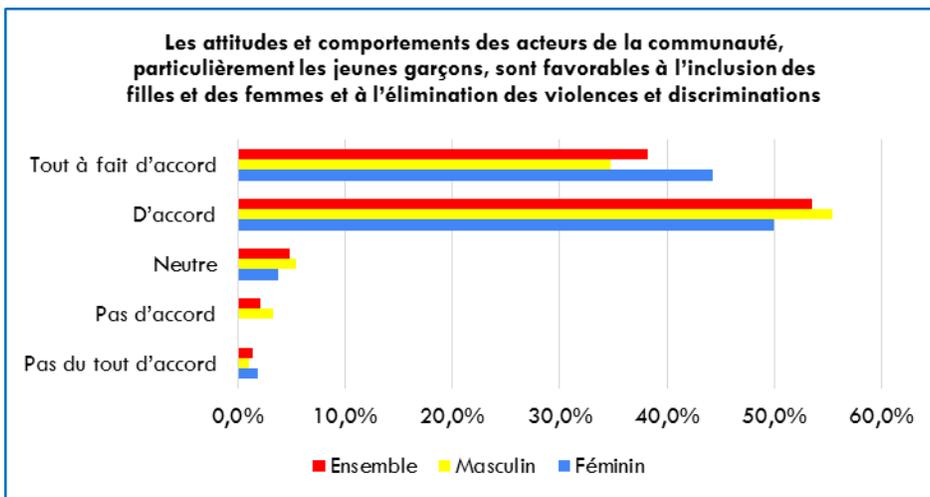
#### 2. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel «Les préjugés (culturels, sociaux et religieux) envers les filles et les femmes ont diminué dans la localité »



A la question Les préjugés (culturels, sociaux et religieux) envers les filles et les femmes ont diminué dans la localité, la perception est très positive. En effet, 52,4% des répondants sont tout à fait d'accord et 42,8% sont d'accord que les préjugés envers les filles et les femmes ont diminué dans la localité.

Que l'on soit de sexe masculin ou féminin cette perception reste la même, car la P-value associé au test d'association entre ces deux variables est supérieure au seuil de significativité de 5%.

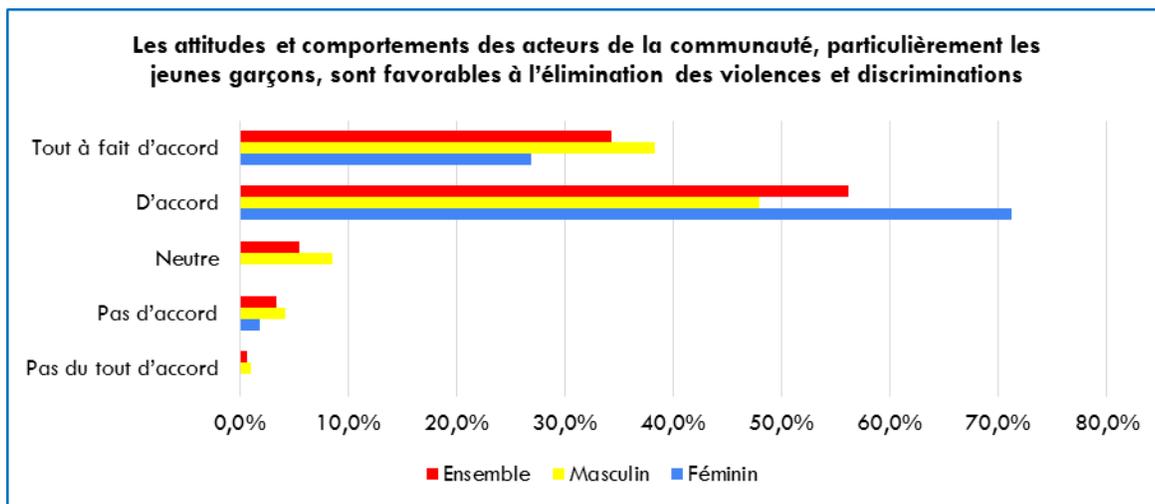
**3. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel «Les attitudes et comportements des acteurs de la communauté, particulièrement les jeunes garçons, sont favorables à l'inclusion des filles et des femmes et à l'élimination des violences et discriminations »**



A la question les attitudes et comportements des acteurs de la communauté, particulièrement les jeunes garçons, sont favorables à l'inclusion des filles et des femmes et à l'élimination des violences et discriminations, la perception est positive. Les répondants sont d'accord à 53,5% et tout à fait d'accord à 32,8%.

Quelle que soit la modalité de perception, il n'existe pas de différence significative entre hommes et femmes sur le fait que les jeunes garçons sont favorables à l'inclusion des filles et des femmes et à l'élimination des violences et discriminations.

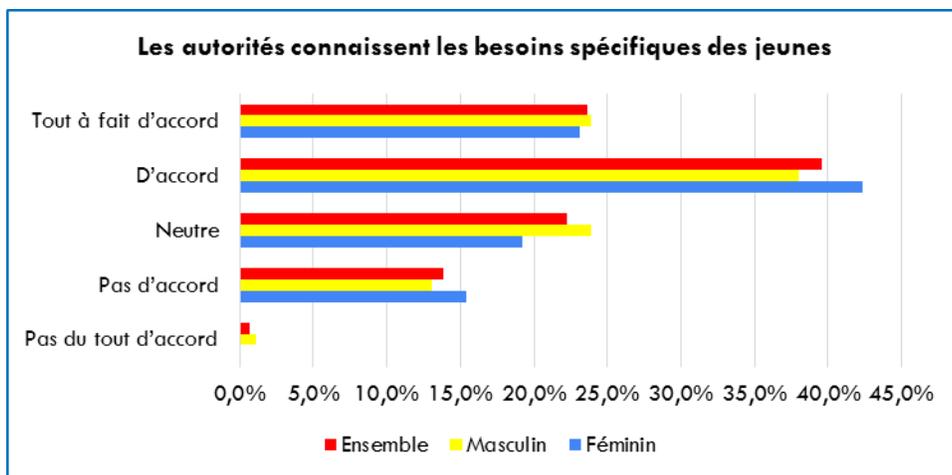
**4. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel «Les attitudes et comportements des acteurs de la communauté, particulièrement les jeunes garçons, sont favorables à l'élimination des violences et discriminations »**



A la question Les attitudes et comportements des acteurs de la communauté, particulièrement les jeunes garçons, sont favorables à l'élimination des violences et discriminations, la perception est positive. Les répondants sont d'accord à 56,2% et tout à fait d'accord à 34,2% que les jeunes garçons, sont favorables à l'élimination des violences et discriminations.

On note une différence significative de perception entre hommes et femmes, car la plupart des hommes sont tout à fait d'accord tandis que la plupart des femmes sont d'accord.

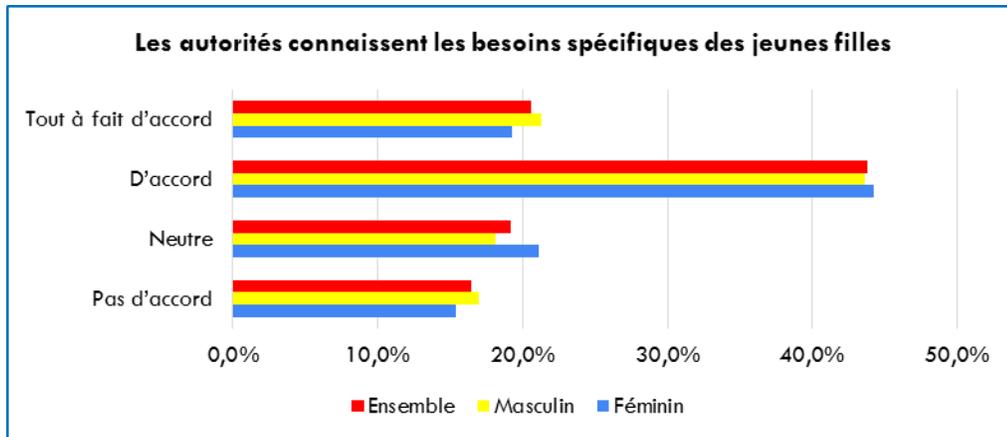
**5. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel « Les autorités connaissent les besoins spécifiques des jeunes »**



A la question les autorités connaissent les besoins spécifiques des jeunes, la perception est positive. Les répondants sont d'accord à 39,6% et tout à fait d'accord à 23,6% que les autorités connaissent les besoins spécifiques des jeunes. Ensuite, une part importante des répondants est neutre sur la question (22,2%). On note aussi une part non négligeable de répondants (13,9%) n'est pas d'accord.

Enfin, que l'on soit de sexe masculin ou féminin la perception sur ce point ne diffère pas.

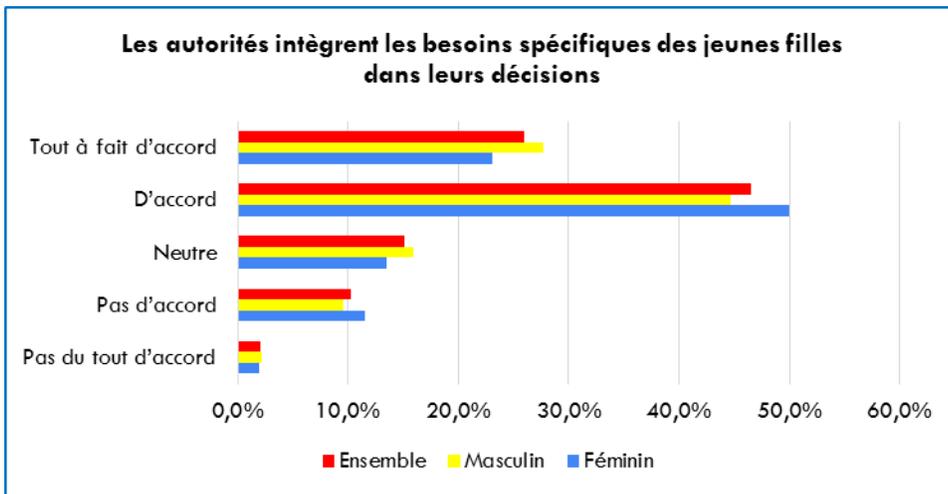
**6. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel « Les autorités connaissent les besoins spécifiques des jeunes filles »**



A la question les autorités connaissent les besoins spécifiques des jeunes filles, la perception est positive. En effet, les répondants sont d'accord à 43,8% et tout à fait d'accord à 20,5% par rapport à la question. Ensuite, une part importante des répondants est neutre (19,2%) et on note une part non négligeable de répondants (16,4%) n'est pas d'accord que les autorités connaissent les besoins spécifiques des jeunes filles.

Le test d'association montre qu'il n'y a pas de différence de significative de perception entre hommes et femmes sur ce point.

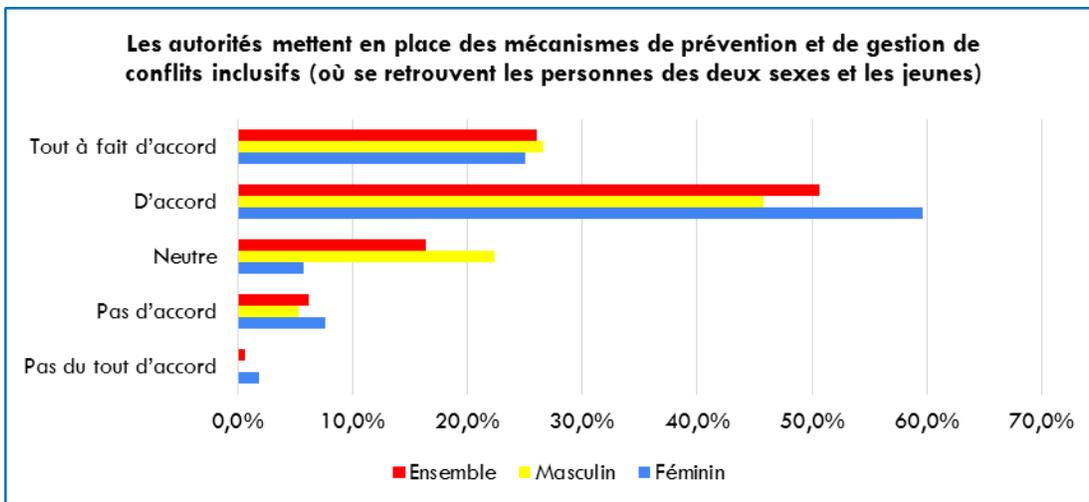
**7. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel « Les autorités intègrent les besoins spécifiques des jeunes filles dans leurs décisions »**



A la question les autorités intègrent les besoins spécifiques des jeunes filles dans leurs décisions, la perception est positive. En effet, 46,6% des répondants sont d'accord et 26% sont tout à fait d'accord. Une part importante des répondants est neutre (15,1%) et on note une part non négligeable de répondants n'est pas d'accord (10,3%) que les autorités intègrent les besoins spécifiques des jeunes filles dans leurs décisions.

Que l'on soit homme ou femme, il n'y a pas de différence significative de perception sur ce point.

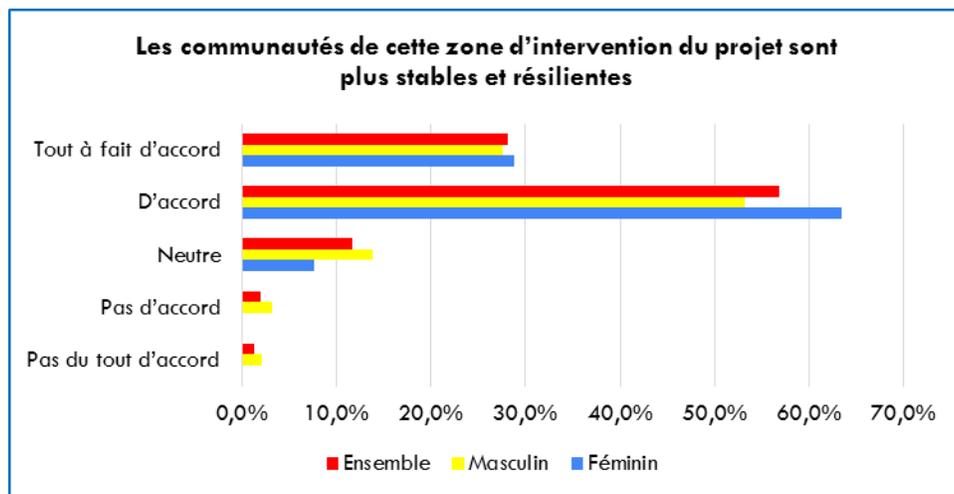
**8. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel « Les autorités mettent en place des mécanismes de prévention et de gestion de conflits inclusifs (où se retrouvent les personnes des deux sexes et les jeunes) »**



A la question les autorités mettent en place des mécanismes de prévention et de gestion de conflits inclusifs, la perception est positive. En effet, 50,7% des répondants sont d'accord avec ce point et 26% sont tout à fait d'accord. On note une part importante des répondants est neutre (16,4%).

Il n'y a pas de différence significative de perception entre hommes et femmes au seuil de 5%.

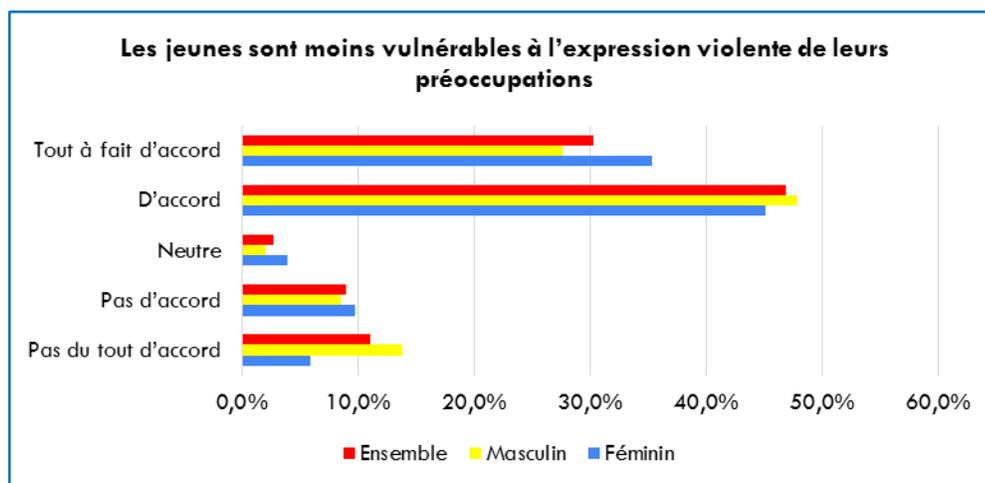
**9. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel « Les communautés de cette zone d'intervention du projet sont plus stables et résilientes »**



A la question les communautés de cette zone d'intervention du projet sont plus stables et résilientes, la perception est positive. En effet, 56,8% des répondants sont d'accord d'avec la question et 28,1% sont tout à fait d'accord. On note aussi une part importante des répondants neutre (11,6%).

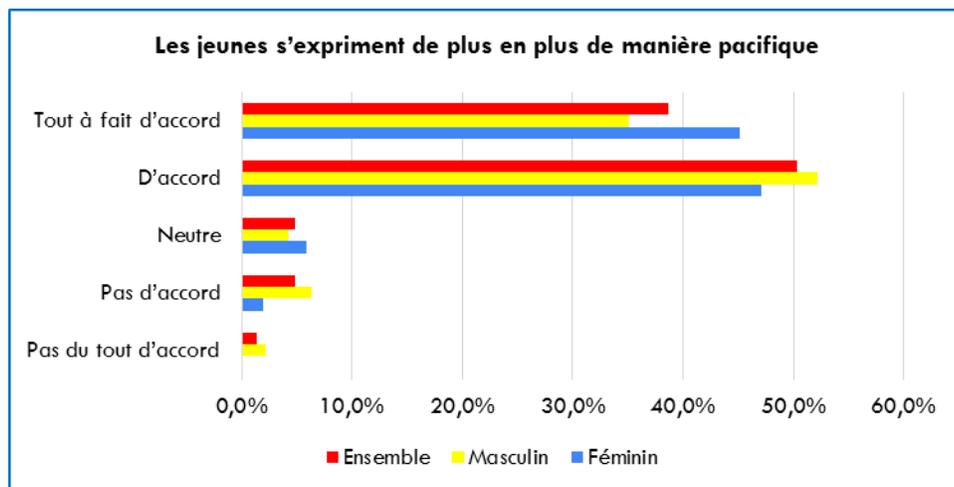
Que l'on soit homme ou femme, il n'y a pas de différence significative de perception sur le fait que les communautés de cette zone d'intervention du projet sont plus stables et résilientes.

**10. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel « Les jeunes sont moins vulnérables à l'expression violente de leurs préoccupations »**



A la question Les jeunes sont moins vulnérables à l'expression violente de leurs préoccupations, la perception est positive. En effet, 46,9% des répondants sont d'accord que les jeunes sont moins vulnérables à l'expression violente de leurs préoccupations et 30,3% sont tout à fait d'accord. On relève néanmoins une part non négligeable de répondants qui n'est pas du tout d'accord (11%) avec cette affirmation. On note aussi une homogénéité de perception entre hommes et femmes.

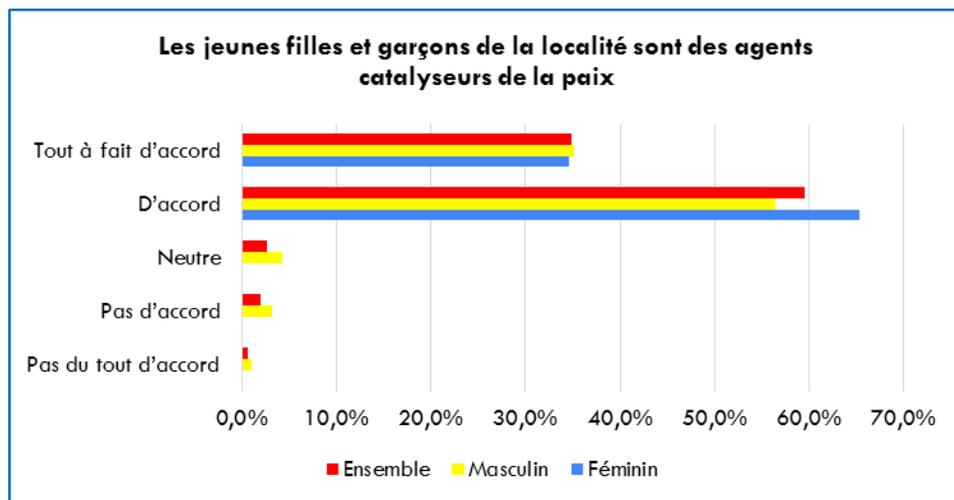
### 11. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel « Les jeunes s’expriment de plus en plus de manière pacifique »



A la question les jeunes s’expriment de plus en plus de manière pacifique, la perception est positive. En effet, 50,3% des répondants sont d’accord que les jeunes s’expriment de plus en plus de manière pacifique et 38,6% sont tout à fait d’accord.

Que l’on soit tout à fait d’accord ou alors d’accord, la perception des hommes sur cette question n’est pas différente de celle des femmes.

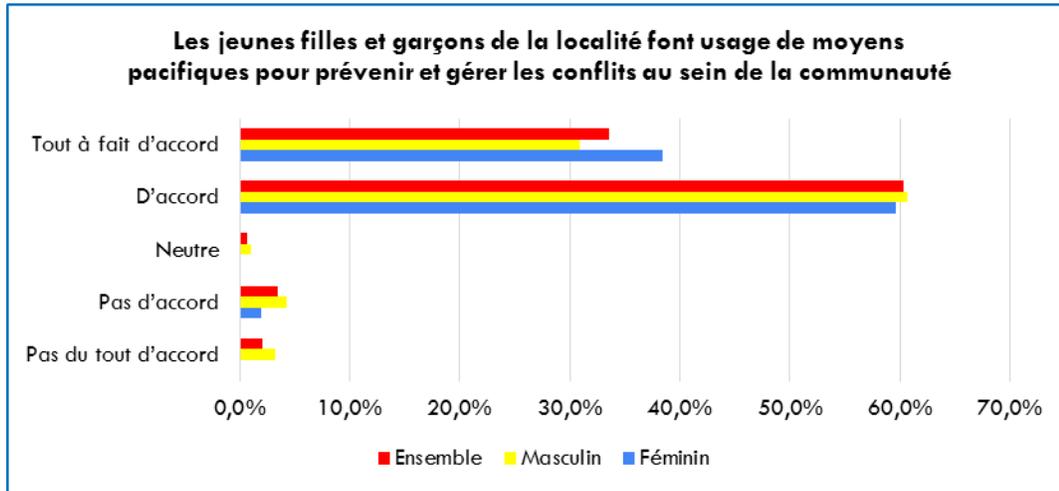
### 12. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel « Les jeunes filles et garçons de la localité sont des agents catalyseurs de la paix »



A la question les jeunes filles et garçons de la localité sont des agents catalyseurs de la paix, la perception est positive. En effet, 59,6% des répondants sont d’accord que les jeunes filles et garçons de la localité sont des agents catalyseurs de la paix et 34,9% sont tout à fait d’accord.

Le test d'association entre le sexe et la perception étant non significatif au seuil de 5%, on peut conclure qu'il n'y a pas de différence de perception sur le fait que les jeunes filles et garçons de la localité sont des agents catalyseurs de la paix entre hommes et femmes.

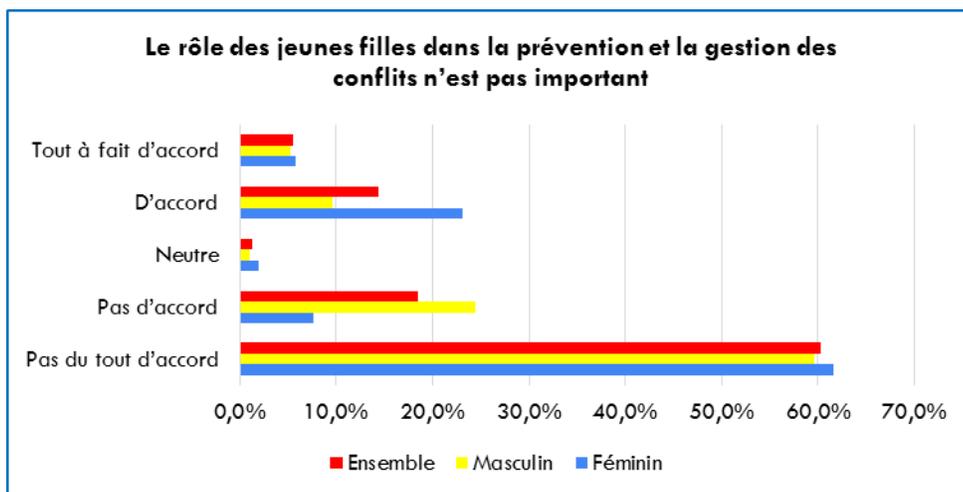
**13. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel « Les jeunes filles et garçons de la localité font usage de moyens pacifiques pour prévenir et gérer les conflits au sein de la communauté »**



A la question les jeunes filles et garçons de la localité font usage de moyens pacifiques pour prévenir et gérer les conflits au sein de la communauté, la perception est positive. En effet, la majorité des répondants sont d'accord (60,3%) que les jeunes de la localité font usage de moyens pacifiques pour prévenir et gérer les conflits au sein de la communauté et tout à fait d'accord (33,6%).

En outre, cette perception d'ensemble n'est pas significativement différente quel que soit le sexe du répondant.

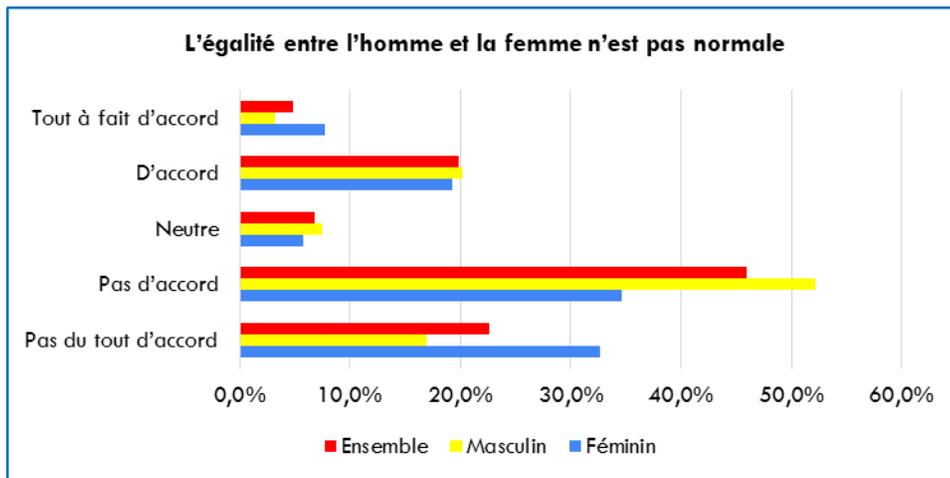
**14. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel « Le rôle des jeunes filles dans la prévention et la gestion des conflits n'est pas important »**



A la question le rôle des jeunes filles dans la prévention et la gestion des conflits n'est pas important, la perception est très positive. En effet, la majorité des répondants ne sont pas du tout d'accord (60,3%) avec cette affirmation et 18,5% des répondants ne sont pas d'accord. On relève aussi une part importante de répondants qui sont d'accord (14,4%) que le rôle des jeunes filles dans la prévention et la gestion des conflits n'est pas important.

Il existe une différence de perception entre hommes et femmes (P-value=0,049<5%). Bien que la perception majoritaire soit que les répondants ne sont pas du tout d'accord, on note ensuite que 23,1% de femmes sont d'accord (contre 14,4% d'hommes) tandis 24,5% d'hommes ne sont pas d'accord (contre 7,7% de femmes) que le rôle des jeunes filles dans la prévention et la gestion des conflits n'est pas important.

**15. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel « L'égalité entre l'homme et la femme n'est pas normale »**



La perception que *l'égalité entre l'homme et la femme n'est pas normale* est bonne. En effet, 45,9% des répondants ne sont pas d'accord sur le fait que *l'égalité entre l'homme et la femme n'est pas normale* est bonne et 22,6% ne sont pas du tout d'accord. **On note une part non négligeable des répondants en accord (19,9%) avec cette affirmation.**

Enfin il n'y a pas de différence de perception selon le sexe sur l'anormalité de l'égalité entre l'homme et la femme.